



## **PROCEEDINGS**

60th Plenary Meeting of the  
International Cotton  
Advisory Committee

Victoria Falls, Zimbabwe,  
September 2001

---

## **PROCES-VERBAL**

60ème Réunion Plénière du  
Comité Consultatif  
International du Coton

Victoria Falls, Zimbabwe  
Septembre 2001

---

## **ACTAS**

60a Reunión Plenaria del  
Comité Consultivo  
Internacional del Algodón

Cataratas Victoria, Zimbabwe  
Septiembre 2001

© International Cotton Advisory Committee, 2001

Price: US\$50.00

# FOREWORD

At the invitation of the Government of Zimbabwe, the 60th Plenary Meeting of the International Cotton Advisory Committee was held in Victoria Falls, from September 16 to 21, 2001.

The International Cotton Advisory Committee is an association of governments having an interest in the production, export, import and consumption of cotton. It is an organization designed to promote cooperation in the solution of cotton problems, particularly those of international scope and significance.

The functions of the International Cotton Advisory Committee, as defined in the Rules and Regulations, are

- To observe and keep in close touch with developments affecting the world cotton situation
- To collect and disseminate complete, authentic, and timely statistics on world cotton production, trade, consumption, stocks and prices
- To suggest, as and when advisable, to the governments represented, any measures the Advisory Committee considers suitable and practicable for the furtherance of international collaboration directed towards developing and maintaining a sound world cotton economy
- To be the forum of international discussions on matters related to cotton prices

# PREFACE

Sur l'invitation du Gouvernement de Zimbabwe, le Comité consultatif international du coton a tenu sa 60e Réunion plénière à Victoria Falls, du 16 au 21 septembre 2001.

Le Comité consultatif international du coton (CCIC) est une association de gouvernements ayant un intérêt dans la production, l'exportation, l'importation et la consommation de coton. C'est une organisation créée dans le but d'encourager la coopération pour la solution des problèmes relatifs au coton qui présentent un caractère international.

Les fonctions du Comité consultatif international du coton, telles que les définit le Règlement statutaire, sont les suivantes :

- Observer et suivre de près l'évolution de la situation mondiale dans la mesure où elle intéresse le coton.
- Réunir et publier des statistiques complètes, officielles et à jour sur la production, le commerce, la consommation, les stocks et les prix du coton dans le monde.
- Proposer, s'il en est besoin, aux Etats membres du CCIC, toutes mesures que ce dernier juge appropriées et réalisables pour renforcer la collaboration internationale afin de développer et de maintenir une économie mondiale du coton qui repose sur des bases saines.
- Etre le forum international pour toutes discussions relatives aux prix du coton.

# PROLOGO

Por invitación del Gobierno de Zimbabwe, la 60a Reunión Plenaria del Comité Consultivo Internacional del Algodón se celebró en las Cataratas Victoria, del 16 al 21 de septiembre de 2001.

El Comité Consultivo Internacional del Algodón es una asociación de gobiernos que se interesan en la producción, exportación, importación y consumo de algodón y tiene como finalidad promover la cooperación para solucionar los problemas algodóneros, en particular los de alcance y significación internacional.

Las funciones del Comité Consultivo Internacional del Algodón, según se definen en el Reglamento son las siguientes:

- Observar el desarrollo que afecta la situación algodónera internacional y mantenerse al corriente de la misma.
- Reunir información estadística completa, oportuna y auténtica sobre la producción, el comercio, las existencias y los precios mundiales del algodón y divulgar dicha información.
- Sugerir a los gobiernos representados, en la forma y oportunidad convenientes, cualquier medida que el Comité Consultivo estime adecuada y factible para el progreso de la colaboración internacional con la debida atención a la manutención y desarrollo de una economía mundial algodónera sana.
- Ser el foro de discusiones internacionales en materias relacionadas con los precios del algodón.

## **MEMBER GOVERNMENTS**

## **ETATS MEMBRES**

## **GOBIERNOS MIEMBROS**

Argentina

Australia

Belgium

Bolivia

Brazil

Burkina Faso

Cameroon

Chad

China (Taiwan)

Colombia

Côte d'Ivoire

Egypt

Finland

France

Germany

Greece

India

Iran

Israel

Italy

Japan

Republic of Korea

Mali

Netherlands

Nigeria

Pakistan

Paraguay

Philippines

Poland

Russia

South Africa

Spain

Sudan

Switzerland

Syria

Tanzania

Togo

Turkey

Uganda

United Kingdom

United States

of America

Uzbekistan

Zimbabwe

### **Office of the Secretariat**

**1629 K Street NW Suite 702**

**Washington DC 20006 USA**

**Telephone: (202) 463-6660**

**Fax: (202) 463-6950**

**E-mail: [secretariat@icac.org](mailto:secretariat@icac.org)**

**Internet: <http://www.icac.org/>**

# CONTENTS

FOREWORD—PREFACE—PROLOGO	3
MEMBER GOVERNMENTS—ETATS MEMBRES—GOBIERNOS MIEMBROS	5
STATEMENT OF THE 60TH PLENARY MEETING IN ENGLISH	8
STATEMENT OF THE 60TH PLENARY MEETING IN FRENCH	9
STATEMENT OF THE 60TH PLENARY MEETING IN SPANISH	11
STATEMENT OF THE 60TH PLENARY MEETING IN RUSSIAN	13
STATEMENT OF THE 60TH PLENARY MEETING IN ARABIC	109
MINUTES	
Inauguration	17
Inauguration	37
Inauguración	60
Attachments	18
Pièces jointes	38
Anexos	61
Plenary Sessions—Séances plénières—Sesiones Plenarias	
First Plenary Session	22
Première séance plénière	42
Primera Sesión Plenaria	66
Second Plenary Session	23
Deuxième séance plénière	44
Segunda Sesión Plenaria	67
Third Plenary Session	25
Troisième séance plénière	47
Tercera Sesión Plenaria	70
First Open Session	28
Première séance ouverte	49
Primera Sesión Abierta	72
Second Open Session	29
Deuxième séance ouverte	51
Segunda Sesión Abierta	74
Closing	30
Séance de clôture	52
Clausura	75
Steering Committee—Comité de direction—Comité Directivo	
First Meeting	32
Première réunion	54
Primera Reunión	77
Second Meeting	32
Deuxième réunion	54
Segunda Reunión	77
Attachments	33
Pièces jointes	55
Anexos	78
Third Meeting	35
Troisième réunion	57
Tercera Reunión	80
Attachment	35
Pièce jointe	58
Anexo	81
LIST OF DOCUMENTS AND WORKING PAPERS	83
REPRESENTATION LIST	84

## Inauguration

9h00, lundi 17 septembre 2001

Sous la présidence de Monsieur Sylvester Nguni

Le SECRETAIRE GENERAL présente Monsieur Sylvester Nguni comme président de la Réunion plénière. Monsieur Nguni est Directeur exécutif de la Société cotonnière du Zimbabwe.

Le PRESIDENT demande un moment de silence en mémoire de toutes les victimes des attaques terroristes à New York City, à Washington, DC et en Pennsylvanie la semaine précédente. Un moment de silence est observé.

Dans ses remarques d'ouverture, le PRESIDENT indique que c'est avec grand plaisir qu'il se trouve à Victoria Falls, dans son propre pays, en tant que président de la 60<sup>e</sup> Réunion plénière du Comité consultatif international du coton. Il note que bien des nuits blanches ont été passées pour préparer la réunion, notamment avec la nouvelle que les lieux de conférence avaient brûlé il y a juste deux mois de cela. Mais toutes les difficultés ont été surmontées grâce à l'engagement et au travail d'équipe et c'est avec grand plaisir qu'il voit le grand nombre d'amis de tant de pays qui sont venus assister à la réunion. Il fait mention du soutien de la Standard Chartered Bank Zimbabwe en tant que principal sponsor, ainsi que du soutien de Cargill, Lummus the Zimbabwe Farmers Union, la Commercial Cotton Growers Association et la Société cotonnière du Zimbabwe. Il fait également mention de l'aide reçue par les représentants officiels du ministère de l'Agriculture et autres ministères et départements du gouvernement. Il souligne que, sans les délégués et les observateurs, il n'y aurait pas eu de réunion et il remercie les participants d'avoir accepté l'invitation de venir au Zimbabwe et de se rencontrer à Victoria Falls. Les remarques de Monsieur Nguni sont une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT souhaite la bienvenue à l'Honorable Joseph M. Made, Ministre du Territoire, de l'Agriculture et du Développement rural et l'invite à faire ses remarques d'inauguration [*Monsieur Made a fait ses remarques le mardi 20 septembre*].

Monsieur Made indique qu'il est affligé par les événements tragiques aux Etats-Unis et fait savoir que le gouvernement et la population du Zimbabwe sont attristés par ce qui s'est passé. Il souhaite la bienvenue à tous les participants dans ce décor magnifique de Victoria Falls et indique que le Gouvernement du Zimbabwe est heureux d'avoir le privilège d'être l'hôte de la 60<sup>e</sup> Réunion plénière. Il trace brièvement l'his-

toire de la production cotonnière au Zimbabwe, remontant au début du siècle dernier. Il note qu'une expansion importante a eu lieu lors des années 60 et que de nouvelles variétés cultivées à Kadoma, tout spécifiquement pour les conditions locales, ont été introduites lors des années 60 et 70.

La Loi sur la commercialisation et le contrôle du coton de 1969 a contribué à l'organisation de l'industrie. Aux termes de cette loi, le Conseil de commercialisation du coton contrôlait la plupart des composantes de l'industrie et a aidé à vérifier que le coton du Zimbabwe soit payé à un surprix sur le marché grâce à une qualité assurée, mesure qui était essentielle à l'époque pour établir une base de production viable. Jusqu'en 1980, la production cotonnière dépendait essentiellement de grandes exploitations commerciales mais, avec l'Indépendance, les petits exploitants ont commencé à augmenter la production dans les zones communales. Pour de nombreux producteurs, il s'agissait de leur première expérience de culture vivrière et la production nationale s'est accrue. Le développement économique a commencé dans les zones agricoles communales productrices de coton grâce aux ventes de coton-graine et les petits producteurs ont adopté les compétences nécessaires pour la production de coton.

En 1995, le gouvernement a déréglementé l'industrie et a créé le Conseil national du coton recoupant tous les secteurs de la filière. Le Conseil de commercialisation du coton a été privatisé et il est devenu la Société cotonnière du Zimbabwe. La filière n'a cessé de se renforcer. La production de coton-graine, qui s'élevait à 185 000 tonnes en 1980, a atteint un record de 358 000 tonnes l'année passée. Les petits producteurs ont contribué à 85% de la récolte de 1999, comparé à 20% seulement de la récolte plus faible de 1980. L'expansion de la production cotonnière a augmenté la capacité de mobilisation de revenus grâce aux exportations et représente un facteur important du développement social et économique des zones rurales. Quelle que soit l'aune adoptée, la production cotonnière au Zimbabwe est une réussite, et les leçons apprises et les assolements appliqués peuvent être utilisés dans d'autres pays.

Monsieur Made indique que l'adhésion au CCIC est importante pour le Zimbabwe et il apprécie l'information reçue par le Secrétariat. En effet, l'information donnée sur les distorsions causées par les subventions était particulièrement intéressante. Il observe que la suppression des subventions dans l'industrie cotonnière du Zimbabwe a encouragé une production et

une commercialisation efficaces, la satisfaction des clients et l'accélération du développement social et rural. Il indique que la suppression de mesures gouvernementales qui créent des distorsions dans le commerce international du coton améliorera l'efficacité des échanges et aura un effet multiplicateur sur les avantages de la production cotonnière dans de nombreux pays producteurs.

Monsieur Made conclut en souhaitant aux délégués des délibérations enrichissantes et stimulantes.

Le PRESIDENT remercie Monsieur Made de ses remarques et du soutien du gouvernement pour le CCIC. Ses remarques sont une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au Secrétaire général qui présente le Rapport du Directeur exécutif.

Le SECRETAIRE GENERAL commence par dire que nous sommes tous des internationalistes. Il indique qu'aucun pays ne peut se permettre une attitude d'exceptionnalisme, pensant qu'il peut agir individuellement, en aparté d'un monde parfois difficile d'idées compétitives et de valeurs différentes. Il demande pourquoi, au vu des incertitudes du voyage, le Comité a pourtant fait l'effort de se réunir en des temps difficiles.

Il répond à la question en notant que le CCIC avait été créé il y a 62 ans, en dépit de la Seconde Guerre mondiale, par des hommes animés d'une vision qui ont vu plus loin que leur situation immédiate et qui ont réalisé que les circonstances des marchés cotonniers nationaux pouvaient être améliorées grâce à un engagement partagé à des idées franches et honnêtes conjugué à une collaboration en vue d'améliorer l'économie cotonnière mondiale.

Tel qu'il l'indique, la vision reste valide et constitue le bien-fondé de notre rencontre. Il félicite le pays hôte pour l'une des réunions les plus représentatives du CCIC lors de son histoire récente puisque plus de 40 pays étaient représentés. Il indique que nous nous rencontrons car les difficultés ne nous font pas peur. Nous nous rencontrons car la réunion en vaut la peine.

Le SECRETAIRE GENERAL indique que le CCIC se rencontre lors d'une période de crise de l'industrie causée par la chute imprévue des cours cotonniers depuis décembre 2000. Il note que le Secrétariat n'a réalisé que bien après la chute des prix que les changements affectant le marché étaient de nature structurelle et non transitoire et une nouvelle connaissance des facteurs sous-jacents affectant les prix du coton était nécessaire. Il indique que quatre fac-

teurs semblent influencer la transition au niveau de l'offre cotonnière mondiale : amélioration de la technologie, fermeté du dollar américain, aménagement de nouvelles zones cotonnières et mesures gouvernementales. Il observe que la hausse de la production mondiale signifie que la relance des prix au niveau moyen ne se fera pas sous peu.

Le SECRETAIRE GENERAL indique que la mission du CCIC est d'aider les gouvernements à encourager une industrie cotonnière mondiale rentable et saine. Le Comité est un catalyseur de l'action collaboratrice de la part des gouvernements et segments de l'industrie cherchant à atteindre des buts communs. Le CCIC a pour rôle de sensibiliser, de diffuser l'information et de faciliter l'action coopérative.

Il passe en revue l'ordre du jour de la 60<sup>e</sup> Réunion plénière et indique que six grands thèmes seront mis en exergue pendant la semaine et que notre objectif est le renforcement des connaissances et la coopération dans les domaines des mesures gouvernementales, renforcement de la demande, pratiques commerciales loyales, amélioration de la qualité, coton modifié génétiquement et gestion intégrée du coton.

Le SECRETAIRE GENERAL souhaite la bienvenue aux délégués des pays non-membres et indique que tous les participants réunis en plénière du CCIC étaient les bienvenus. Il espère que les gouvernements songeront à se joindre au Comité, indiquant que l'adhésion au CCIC permet à chaque industrie cotonnière de s'unir pleinement à la fraternité des pays cotonniers lors des discussions sur les questions cotonnières revêtant une portée et une signification internationales.

Il note que l'année passée s'est avérée une année réussie pour le CCIC. Il reconnaît les efforts déployés par les neuf membres du Secrétariat. Il remercie tout spécialement les membres du Comité d'organisation du Zimbabwe qui ont travaillé dans des conditions difficiles pour faire de cette réunion une réussite. Il mentionne également les activités déjà en cours en Egypte et en Pologne qui seront les hôtes des 61<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup> Réunions plénières en 2002 et en 2003. Il exprime sa reconnaissance pour le travail de la Commission permanente de l'année dernière, indiquant que les quatre institutions du CCIC, le Comité consultatif, la Commission permanente, le Panel consultatif du secteur privé et le Secrétariat travaillent bien ensemble. La Commission permanente et son bureau de l'année dernière, Monsieur Blum, Monsieur Liévano et Monsieur Malhotra, doivent être félicités pour leur travail. Il remercie également Monsieur Stanley Anthony, qui était président du Panel d'experts sur l'égrenage et Monsieur Fritz Grobien, qui était président du Panel consultatif du secteur privé. Le Panel d'experts sur l'égrenage et le Panel consultatif du secteur privé ont nettement contribué au

travail du CCIC de cette année. *Le Rapport du Directeur exécutif* est joint en annexe.

Le PRESIDENT remercie le Secrétaire général pour ses remarques et passe la parole au délégué du Brésil.

Le délégué du BRESIL note l'absence de Monsieur Pellegrino, de l'Argentine, qui soutient depuis si longtemps le CCIC. Il a toujours exprimé la reconnaissance au pays hôte lors de l'ouverture des réunions plénières. En tant que voisin de l'Argentine, le Brésil se fait un plaisir de remplacer l'Argentine cette année. Le délégué indique qu'au nom de tous les délégués présents, la délégation brésilienne souhaite remercier vivement le pays hôte pour l'accueil chaleureux reçu dans ce cadre magnifique de Victoria Falls, ainsi que pour toute l'hospitalité et le charme de la population. Il félicite le Comité d'organisation qui, malgré toutes les difficultés, a rendu cet événement possible. Il remercie également le Secrétariat du CCIC car tous ses efforts ardu ont contribué à la réussite de la Réunion plénière. Les remarques du délégué sont une déclaration de la réunion.

Voyant qu'aucun autre délégué ne souhaite prendre la parole, le PRESIDENT ajourne la réunion à 10h45.

[Le Rapport du Président de la Commission permanente *ci-joint* a été présenté lors de la deuxième séance plénière.]

## PIECES JOINTES

### Rapport du Président de la Commission permanente

#### J. Lawrence Blum Etats-Unis

Monsieur le Président, distingués délégués, observateurs et invités : Au nom des membres de la Commission permanente, je souhaite remercier et féliciter vivement le Gouvernement du Zimbabwe et les organisateurs de la conférence – M. Nguni et le Comité d'organisation du Zimbabwe. Le titre de la conférence, « coton — une renaissance africaine » reflète bien le développement rapide de la filière cotonnière du Zimbabwe qui s'est transformée, en l'espace de 6 ans, passant d'un secteur aux mains de l'Etat à ce qu'elle est aujourd'hui : une entreprise libre se tournant avec optimisme vers l'avenir. Il convient de faire l'éloge du Comité d'organisation qui l'a bien mérité. En premier lieu, pour la planification du programme et d'une série d'événements qui font progresser le plan d'action du CCIC en vue de promouvoir l'essor de l'économie cotonnière mondiale et ensuite pour l'exécution du programme dans des conditions difficiles. Nous sommes tous heureux de nous trouver ici à Victoria Falls, fort reconnaissants de l'hospitalité des habitants de ce

pays et pour vivre une expérience authentiquement africaine « out of Africa ».

Un grand merci au Directeur exécutif, M. Terry Townsend, et aux membres du personnel du CCIC pour leurs conseils, soutien et assistance qu'ils apportent avec enthousiasme et compétences de bien des manières. C'est le travail efficace de Terry et du personnel du CCIC qui me permet, du moins j'ose espérer, de faire une modeste contribution au développement continu et au programme polyvalent du CCIC. Mes sincères remerciements à chacun d'entre vous et à tous les membres du Secrétariat.

Ce matin, je vais me pencher sur le rôle changeant — et je répète changeant — de la Commission permanente, rôle qui a nettement évolué lors des quatre dernières années ou presque pendant lesquelles j'ai eu l'honneur et le privilège de participer à cette commission. Aujourd'hui, le rôle de la Commission permanente consiste notamment à encourager et à aider le Secrétariat au niveau de sa mission : servir de catalyseur des entreprises conjointes des gouvernements et du secteur privé. De plus en plus, votre Commission permanente fonctionne comme un véhicule pour convertir les intérêts des pays membres et leur industrie cotonnière en initiatives du CCIC.

Cela ne veut pas dire que votre Commission permanente néglige ses fonctions traditionnelles, la supervision administrative et financière du Secrétariat. Nous continuons à mener à bien notre mission et le Secrétariat est toujours reconnu pour sa haute performance dans ces domaines. A cet égard, il convient de faire une mention toute spéciale de M. Liévano et M. Malhotra, respectivement premier et deuxième vice-présidents de la Commission permanente pour leur excellent travail à la tête des sous-comités diligentant et orientant le travail de la Commission permanente.

Pleinement soutenu et encouragé par la Commission permanente, le CCIC est en train de changer ses fonctions traditionnelles. Le domaine de l'information en est un exemple. Le CCIC est une source unique d'information sur l'économie cotonnière dans le monde. Le CCIC exploite toutes les possibilités que présente la technologie moderne de l'information pour vous apporter une information plus ponctuelle, plus diversifiée et plus complète — information qui est immédiatement disponible en consultant sa page d'accueil du site internet. Le personnel du CCIC est toujours à l'écoute pour savoir quelle est l'information qui vous intéresse le plus et sous quelle forme vous souhaitez la recevoir — n'hésitez pas à communiquer vos demandes au personnel du CCIC et je peux vous assurer qu'elles seront prises en compte. L'effort de collaboration avec la FAO pour publier à nouveau l'*Enquête sur la consommation mondiale de fibres textiles* témoigne bien de l'esprit d'initiative du Secrétariat sur le plan

de l'information. Les fonds pour l'Enquête viennent des revenus obtenus grâce aux initiatives du budget commercial du Secrétariat. Ce projet est un exemple excellent sur la façon dont le budget commercial aide à augmenter les services fournis par le CCIC à l'industrie cotonnière mondiale.

L'ordre du jour de ces réunions exprime le changement rapide du rôle du CCIC. Prenons comme exemple à ce propos, la table ronde avec le Panel consultatif du secteur privé. Ce Panel, travaillant par l'entremise de la Commission permanente, a aidé à diriger l'attention du CCIC sur les domaines suivants : éducation en matière de gestion de risques, élaboration d'un budget commercial pour exploiter les possibilités de recettes, surtout par le biais des services d'information et participation du secteur privé aux réunions plénières, forme et structure des réunions plénières, création d'un panel d'experts sur la biotechnologie et diffusion d'information sur les pratiques commerciales loyales. Nous remercions les membres du Panel consultatif du secteur privé. Ces personnes participent à leurs propres frais, prennent de leur temps alors qu'ils sont affairés pour donner conseils et encouragement au CCIC. Cette après-midi, les membres du Comité de direction auront l'occasion de se joindre au Panel pour une discussion portant sur un vaste ensemble de thèmes. Ce dialogue avec le secteur privé est un nouvel événement pour la Réunion plénière, et je pense qu'il mérite de devenir une partie permanente de l'ordre du jour. Leur collaboration avec le CCIC est efficace, constructive et bien reçue. Nous nous réjouissons à l'idée d'une longue et étroite collaboration avec le panel.

L'ordre du jour de la Réunion plénière comprend une séance sur le renforcement de la demande, thème auquel s'intéresse de plus en plus la Commission permanente. Il existe moult défis auxquels se heurte l'industrie cotonnière mondiale mais nul n'est plus grand que celui de la concurrence des produits synthétiques — le pourcentage du coton dans l'utilisation mondiale des fibres n'est à présent que de 40%. Le Secrétariat a répondu rapidement au défi, facilitant la création du Consortium pour la promotion du coton — un programme axé sur les programmes nationaux pour augmenter la consommation cotonnière.

La mission du Consortium est de renforcer la demande et les ventes au détail des produits cotonniers sur un marché mondial menacé par une production et consommation accrues des fibres chimiques. Le Consortium facilitera le déploiement de campagnes nationales d'information sur le coton et les produits cotonniers destinés aux consommateurs nationaux, aidant ainsi à relancer la demande cotonnière dans chaque pays. Le Consortium servira de centre d'information sur la demande de fibres, les tech-

niques qui ont fait leurs preuves pour la promotion cotonnière, les meilleures pratiques de communication au niveau détail, les mesures efficaces par rapport aux coûts pour augmenter la demande des consommateurs et les études de marché. Cette initiative montre bien que la coopération et la communication des pays membres et de la filière cotonnière peuvent se traduire rapidement en programmes permettant de relever les défis. Le Consortium est l'exemple parfait du rôle de catalyseur du Secrétariat encourageant les coopérations entre les gouvernements et le secteur privé.

Dernier point, l'ordre du jour de cette semaine se concentre sur l'amélioration de la qualité du coton et comprend un rapport sur l'amélioration des méthodes d'égrenage. Votre Commission permanente a autorisé la création d'un Panel d'experts en réponse aux expressions d'intérêt en ce domaine de la part des membres et du secteur privé. L'importance de satisfaire aux demandes des consommateurs de produits cotonniers et de l'industrie textile mettra également en exergue des thèmes tels que les normes de classification.

Le programme du Secrétariat continue de se diversifier en réponse aux besoins du secteur cotonnier mais soyez sans crainte, votre Commission permanente veille à ce que les ressources du Secrétariat ne soient pas obérées. Les initiatives du Secrétariat répondent directement à l'information que nous recevons de vous — tous les participants de cette conférence. A mon avis, le rôle principal qui incombe à la Commission permanente est de promouvoir et d'encourager ces communications, de classer par ordre prioritaire les initiatives et de fournir directives et aide au Secrétariat. Mais nous avons besoin de votre participation pour exécuter cette mission et répondre aux nombreuses demandes que vous êtes en droit d'attendre du CCIC.

En guise de clôture, j'aimerais remercier les délégués à la conférence pour leur participation — surtout ceux qui sont venus de loin pour être des nôtres. Nul doute, vous trouverez ce programme et ces événements forts intéressants. Les membres de la Commission permanente sont heureux à l'idée de s'entretenir avec vous lors des événements informels. Je me joins à la demande du Directeur exécutif de prier tous les pays de s'engager à inclure leurs délégués de la Commission permanente de Washington aux délégations des réunions plénières. La Commission permanente est responsable pour approuver l'ordre du jour de chaque réunion plénière et surveiller l'exécution des décisions prises par le Comité consultatif. Les délégués de la Commission permanente peuvent faire leur travail de façon plus efficace s'ils participent aux réunions plénières.

Je souhaite également remercier les délégués de la Commission permanente qui se sont dé-

placés à Victoria Falls car cet événement représente une occasion unique pour chacun d'entre nous de mieux comprendre les besoins de cette industrie — information très utile pour le travail de la Commission permanente dans l'année à venir.

Sur un plan personnel, la Commission par voie de consensus recommande M. Alfonso Liévano de la Colombie au poste de Président, M. Ajai Malhotra de l'Inde comme Premier vice-président et Madame Chigozie Obi-Nnadozie du Nigeria comme Seconde vice-présidente respectivement de la Commission permanente pour 2001-2002. Je soutiens pleinement ces nominations et je les remercie de l'aide qu'ils m'ont apportée l'année passée.

Ce fut un privilège de présider la Commission permanente l'année passée et je vous remercie de m'en avoir donné l'occasion.

## Rapport du Directeur exécutif

**Terry P. Townsend**

### Introduction

Le CCIC se réunit cette année pour la 60<sup>e</sup> occasion dans un climat de crise de l'industrie causée par la chute imprévue des cours cotonniers depuis décembre 2000. En effet, l'Indice Cotlook A a reculé de 45 cents la livre en juillet 2001, chutant à son niveau le plus faible depuis 1973/1974. Les producteurs et les pays dépendant des exportations ont été particulièrement éprouvés par la chute des prix depuis décembre 2001, car cette baisse fait suite à cinq campagnes consécutives marquées par une contraction des valeurs moyennes. Il faut remonter aux années 50 pour établir un parallèle, ces années enregistrant également une baisse des cours cotonniers moyens sur plusieurs campagnes consécutives. De plus, on avait prévu non seulement une reprise des prix en 2000/2001 mais également une relance de la moyenne à long terme dans les années à venir. Aussi, la chute des prix en 2001 a-t-elle été particulièrement choquante avec des répercussions particulièrement sévères.

Il incombe au Secrétariat d'anticiper les grands changements structurels affectant le marché cotonnier mondial et nous n'avons pas su le faire en temps opportun avant la crise actuelle. En effet, ce n'est qu'en avril 2001, alors que les prix avaient déjà baissé d'un cinquième depuis décembre 2000, que le Secrétariat a commencé à réaliser que les changements affectant le marché étaient de nature structurelle et non temporaire et qu'une nouvelle connaissance des facteurs sous-jacents affectant le marché s'avérait nécessaire.

L'incapacité à anticiper la baisse des prix en 2001 tient aux observations des années 90.

Dès le milieu des années 90, le Secrétariat avait noté que le rendement cotonnier mondial n'augmentait pas et que la stagnation des rendements était causée par des problèmes particuliers et persistants imputables aux maladies, à la résistance aux pesticides et aux troubles économiques. L'accroissement de la production cotonnière mondiale entre 1950/1951 et le début des années 90 résulte entièrement des rendements accrus. Entre les années 50 et les années 90, la superficie cotonnière mondiale a fluctué dans une fourchette relativement étroite. Aussi, semblait-il qu'avec un rendement mondial stagnant dans les années 90, la production mondiale n'augmenterait plus. Considérant la croissance économique et l'accroissement de la population, le Secrétariat avait prévu que la demande augmenterait sans que l'offre suive, d'où des cours cotonniers supérieurs à la moyenne pendant la plupart des campagnes.

Ce scénario (une offre stagnante confrontant une demande croissante entraînant des prix supérieurs à la moyenne) semblait valide au milieu des années 90 lorsque l'Indice Cotlook A s'élevait à plus d'un dollar la livre. La contraction des prix en 1995/1996, 1996/1997 et 1997/1998 semblait être justifiée par la hausse de la production après 1994/1995, et rares étaient ceux qui pensaient que les prix exceptionnels de 1994/1995 pouvaient être maintenus. Les prix ont continué leur tendance à la baisse en 1998, rationalisée par la crise financière asiatique qui s'est déclenchée en 1997 et la contraction des importations de la part de la Chine (continentale). L'explication de la poursuite de la baisse des prix en 1999/2000 réside à nouveau dans les politiques commerciales de la Chine (continentale) ainsi que dans les dévaluations supplémentaires des monnaies russes et brésiliennes.

Mais si la prévision relative au resserrement des stocks et à la hausse des prix est valide, bien qu'après cinq campagnes consécutives marquées par une chute des prix, les prix devraient remonter en 2000/2001. De fait, l'Indice Cotlook A a augmenté en 2000, atteignant 66 cents en décembre, validant ainsi, semblait-il, la projection selon laquelle les prix seraient supérieurs à la moyenne pour la plupart des années à venir. Le Secrétariat pensait que l'Indice Cotlook A continuerait à augmenter en 2001 et des prix proches de la moyenne à long terme de 73 cents étaient escomptés pour 2001/2002. Mais la chute marquée des prix cette année poussant l'Indice A en dessous de la barre des 50 cents la livre remet en question les hypothèses fondamentales selon lesquelles l'offre mondiale stagne quand la demande augmente.

La prévision selon laquelle une offre stagnante confronterait une demande croissante était partiellement juste : la demande cotonnière mondiale a atteint un record en 1999/2000 et une

croissance supplémentaire est prévue pour les deux prochaines campagnes alors que la croissance économique mondiale s'améliore et que les cours cotonniers actuels encouragent une consommation cotonnière accrue. Néanmoins, la demande s'accroît lentement au rythme modeste d'un pour cent par an alors que la cadence moyenne s'élevait à 2% par an avant les années 90. Toutefois, la projection concernant une stagnation de l'offre ne semble pas valide, puisque la production mondiale a augmenté en 2000/2001 malgré les faibles prix, les plus bas enregistrés ces 28 dernières années. En termes économiques, la courbe de l'offre cotonnière mondiale semble aller vers la droite, indiquant que la production augmente même aux cours actuels.

#### Quatre facteurs expliquent l'expansion de l'offre

Quatre facteurs semblent exercer une influence sur le niveau de l'offre cotonnière mondiale : les progrès technologiques, la fermeté du dollar américain, l'aménagement de nouvelles superficies cotonnières et les mesures gouvernementales. L'ingénierie génétique est la plus visible des nouvelles technologies. Les variétés modifiées génétiquement représentent déjà 16% de la superficie cotonnière mondiale. C'est la technologie adoptée la plus rapidement dans l'histoire de l'agriculture. L'impact principal de ces variétés mises au point génétiquement ne se situe pas au niveau de rendements plus élevés. En fait, la technologie permet de limiter les risques et de réduire les coûts, favorisant ainsi l'expansion de la superficie et l'accroissement de la production. L'effet le plus notable des variétés Bt conférant une résistance au ver de la capsule a été observé en Chine (continentale). La production en Chine orientale, éprouvée au début des années 90 par la résistance aux vers de la capsule, a augmenté d'environ 300 000 tonnes entre 1999/2000 et 2000/2001 suite essentiellement à l'adoption de variétés Bt. Les variétés génétiquement modifiées représentent 30% environ de la superficie de la Chine, de l'Australie et des deux tiers de la superficie aux Etats-Unis. Des essais de terrain sont en cours dans d'autres pays producteurs. Le perfectionnement constant de technologies ayant fait leurs preuves, la gestion de l'irrigation par exemple, les formulations et les applicateurs de pesticides, les systèmes de production avec peu, voire, sans travaux de labour contribuent également à la baisse des coûts de production et à l'expansion de la production cotonnière, malgré trois campagnes consécutives avec des prix moyens inférieurs à 60 cents la livre.

La fermeté du dollar soutient l'accroissement de la production dans les pays où les monnaies sont dévaluées. Le dollar américain s'est apprécié d'environ un tiers par rapport au dollar australien ces trois dernières années, de 90 %

par rapport au réal brésilien, d'un quart par rapport à la monnaie de l'Afrique francophone et de 500 % par rapport à la lire turque. Aussi, si les cours cotonniers mesurés en cents américains la livre sont parmi les plus faibles de ces 28 dernières années, les prix exprimés dans les devises de producteurs à l'extérieur des Etats-Unis sont plus attractifs.

L'aménagement de nouvelles superficies cotonnières au Brésil et en Turquie contribue à la hausse de la production mondiale. Les coûts de production dans le Mato Grosso sont estimés nettement en dessous de la moyenne mondiale et la production a grimpé, passant de 30 000 tonnes à 480 000 tonnes depuis le milieu des années 90. L'expansion de l'irrigation en Turquie orientale est étayée par de nombreux faits et la Région GAP représente actuellement 430 000 tonnes de production, comparée à 164 000 tonnes en 1994/1995 quand l'Indice Cotlook A s'élevait en moyenne à plus de 90 cents la livre. Au total, le Mato Grosso et la Turquie représentent 700 000 tonnes supplémentaires de production et la hausse continuera probablement, même aux prix actuels, ce qui n'existait pas en 1994/1995.

Les mesures prises par les gouvernements pour soutenir les exploitants agricoles et la production nationale, lors de difficultés économiques, exercent également une influence sur l'offre cotonnière mondiale. Le Secrétariat estime que la production cotonnière des Etats-Unis serait inférieure d'un quart en l'absence du programme cotonnier des Etats-Unis et que la production dans l'UE diminuerait probablement de trois quarts sans le programme des montants compensatoires. La Chine (continentale) soutient également des prix nationaux au-dessus des niveaux du marché et la suppression des subventions entraînerait probablement une production plus faible. Le Mexique, le Brésil, l'Egypte et la Turquie ont également de modestes programmes qui soutiennent les producteurs de coton. Dans l'ensemble, les mesures gouvernementales gonflent la production de deux millions de tonnes, d'après les estimations, par rapport au volume qui serait produit aux prix actuels en l'absence de telles mesures.

Une des conséquences d'une production mondiale accrue, est que la remontée des prix à des niveaux moyens n'est pas en vue prochainement. Les estimations des moyennes saisonnières de l'Indice Cotlook A par le Secrétariat sont inférieures à 60 cents la livre pour les deux campagnes à venir. A l'évidence, les conditions climatiques peuvent changer les perspectives de prix d'une campagne à l'autre. Mais, au lieu de la projection portant les prix cotonniers vers des niveaux de 80 cents la livre, on prévoit actuellement que la moyenne annuelle des prix restera inférieure à la moyenne enregistrée depuis 1973/1974, de 73 cents la livre. De faibles prix bénéficient en fin

de compte aux consommateurs et le taux de croissance de la consommation cotonnière mondiale pourrait revenir vers la barre des 2%, cadence courante avant le milieu des années 80. Mais, de faibles prix à la longue sont source de difficultés pour les producteurs, entraînant une utilisation moindre d'intrants, des efforts continus pour faire baisser les coûts par le biais de la technologie et des conflits diplomatiques de plus en plus marqués concernant les mesures gouvernementales.

### Rôle du CCIC

Le CCIC a pour mission d'aider les gouvernements à promouvoir une industrie cotonnière mondiale prospère et solide. Le Comité est un catalyseur de l'action coopérative des gouvernements et des segments de la filière dans le but d'atteindre des objectifs communs. Le rôle du CCIC est de renforcer les connaissances, de diffuser l'information et de faciliter l'action coopérative. La 60<sup>e</sup> Réunion plénière se tiendra sous le thème du « COTON, une renaissance africaine », thème certes ambitieux au regard du niveau actuel des cours cotonniers. Il est toutefois intéressant de noter qu'au Zimbabwe, et dans d'autres pays de l'Afrique de l'Est, la production est en train de s'accroître, malgré de faibles cours cotonniers. On n'aurait pas pu choisir de meilleur endroit pour la réunion du Comité de cette année. Sept thèmes seront couverts cette semaine et nous visons à renforcer connaissance et coopération dans les domaines suivants : mesures gouvernementales, renforcement de la demande, pratiques commerciales loyales, amélioration de la qualité, coton modifié génétiquement et lutte intégrée contre les ravageurs.

### Mesures gouvernementales

Le sujet des mesures gouvernementales a fait l'objet de discussions au sein du CCIC depuis la création du Comité en 1939, le problème étant qu'elles ont souvent été plus contentieuses que constructives. J'espère qu'en limitant les demandes de suppression de mesure à celles qui créent des distorsions directement dans la production et le commerce, les discussions de cette année seront plus ciblées et par conséquent plus productives.

Les rapports du Secrétariat indiquent que les mesures gouvernementales ont influencé la structure de l'économie cotonnière mondiale. En effet, 55% de la production cotonnière au monde a bénéficié de programmes de soutien direct aux prix ou aux revenus en 2000/2001 et la superficie sous coton dans les pays qui ont accordé des subventions directes aux producteurs s'est étendue, passant de 11 millions d'hectares en 1998/1999 à 11,7 millions d'hectares en 2000/2001. Par contre, la superficie cotonnière dans les pays qui ne fournissent pas de subventions directes aux producteurs s'est contractée, passant de 22 millions d'hectares

en 1998/1999 à 20 millions en 2000/2001.

La Commission permanente est préoccupée par les politiques nationales qui déforment les prix et le commerce et a formulé une résolution priant instamment les négociateurs de l'OMC de proposer des solutions constructives pour réduire les politiques créant des distorsions dans le commerce et la production. Le Panel consultatif du secteur privé a réitéré ces sentiments lors d'une discussion de table ronde avec la Commission permanente en juin à Washington. Le Panel a noté que les gouvernements cherchent à atteindre moult objectifs valides par le biais de mesures influençant l'agriculture et qu'il n'était donc guère réaliste de s'attendre à la suppression immédiate de toutes les formes de mesures gouvernementales. Par conséquent, le Panel propose que le CCIC se concentre sur la réduction progressive mais constante des mesures gouvernementales qui subventionnent directement une production cotonnière accrue.

Les résolutions proposées par la Commission permanente sont contenues dans le document de travail II qui seront discutées lors de la troisième séance plénière. La séance sur les mesures gouvernementales vise à formuler une position unifiée que les pays peuvent communiquer à leurs négociateurs auprès de l'OMC en tant que consensus sur lequel peut s'appuyer la filière cotonnière.

Toujours dans le même ordre d'idées, le document de travail III comprend une recommandation de la Commission permanente encourageant l'adoption de pratiques commerciales loyales et invitant les gouvernements à rendre des jugements arbitraux valides devant être respectés aux termes des lois du pays en question. L'adoption de cette recommandation lors de la seconde réunion du Comité de direction aidera à rehausser la confiance dans le système des échanges cotonniers et à améliorer l'efficacité du marché cotonnier mondial.

### Qualité du coton

Depuis toujours, l'industrie textile cherche à améliorer la qualité du coton et la baisse des prix moyens est une incitation supplémentaire pour les producteurs dont le but est d'augmenter les bénéfices en obtenant des surprix en échange d'une bonne qualité. La première séance ouverte se penchera sur le thème de l'amélioration de la qualité du coton. La formulation de recommandations pour l'égrenage du coton est un des axes de l'amélioration de la qualité. La Commission permanente a autorisé en janvier la création d'un Panel d'experts sur les méthodes d'égrenage. Les efforts du Panel d'experts sont dûment reconnus. Des communications seront présentées sur les méthodes visant à réduire la contamination du coton, sur l'influence des modifications génétique sur la qualité du coton et le rôle des tests sur la fibre dans l'amélioration de la qualité. Le but de la

séance est d'identifier des politiques et programmes que les gouvernements peuvent adopter pour encourager une meilleure qualité du coton.

### Renforcement de la demande

Un ralentissement de la demande pour le coton doit être chose préoccupante pour tous les segments de la filière cotonnière. Le sujet du renforcement de la demande sera discuté à deux niveaux lors de la seconde séance ouverte. Au premier niveau, le Comité prendra connaissance des efforts déployés par des organisations cotonnières nationales en vue de promouvoir une demande accrue au détail. Au second niveau, un compte rendu des mesures sera présenté en vue d'accroître la consommation industrielle de coton en Afrique et incidemment dans d'autres pays en développement.

L'industrie cotonnière mondiale a toujours eu du mal à assurer l'effort international nécessaire pour promouvoir une consommation cotonnière accrue. Certes, on est d'accord sur le principe selon lequel la promotion est nécessaire à l'essor de l'industrie cotonnière mondiale mais dans la pratique, la volonté n'existe pas pour octroyer des fonds suffisants pour maintenir un tel effort d'envergure internationale. Par conséquent, le consortium de la promotion cotonnière représente une approche différente visant à exploiter la réussite des programmes nationaux. Le but de la séance de cette année sur le renforcement de la demande est d'aider d'autres organisations cotonnières afin qu'elles puissent mener des campagnes nationales de promotion cotonnière dans leur pays.

La consommation industrielle représente tout juste la moitié de la production en Afrique et, dans de nombreux pays en développement, toute la production est exportée. Il existe des mesures positives que peuvent prendre les gouvernements et les industries et qui rendront le climat d'investissement plus favorable aux industries textiles et ces mesures seront discutées lors de la séance sur le renforcement de la demande.

### Coton modifié génétiquement et lutte intégrée

Tel que noté auparavant, le génie génétique et les progrès réalisés au niveau d'autres technologies de production aident à faire baisser les coûts de production et à augmenter la production mondiale. Mais l'accès à ces nouvelles technologies pour les producteurs est illégal et certaines ne conviennent pas dans des situations données. A l'exemple de toute nouvelle technologie, il reste bien des choses à découvrir sur les produits modifiés génétiquement. Les troisième et quatrième séances ouvertes seront consacrées aux discussions des nouvelles technologies et leur impact sur les producteurs, en particulier les producteurs en Afrique et dans

d'autres pays en développement. Les séances cherchent à faciliter l'adoption à grande échelle des technologies adéquates et d'évaluer si les nouvelles technologies conviennent bien dans tous les cas.

### Travail du Secrétariat

Maints accomplissements sont à porter au crédit du Secrétariat cette dernière année et je souhaite reconnaître les efforts déployés par les membres du Secrétariat pour améliorer les services aux gouvernements et à la filière cotonnière et pour augmenter la quantité d'information fournie. Le Secrétariat a publié des rapports statistiques quotidiens, mensuels et annuels qui expliquent dans le détail les changements dans l'industrie mondiale et les tendances probables des années à venir. Le Secrétariat a produit des rapports importants sur les mesures gouvernementales, la demande cotonnière, la structure des échanges et le niveau des engagements à l'exportation. Des rapports techniques ont également été préparés sur la recherche cotonnière. Le Secrétariat a aidé à organiser des réunions techniques régionales et a concouru aux préparations de la troisième Conférence mondiale sur la recherche cotonnière. Un membre du Secrétariat a coordonné la création du Panel des experts sur les méthodes d'égrenage et a aidé à accomplir les travaux du panel. Le Secrétariat a également fait fonction d'Entité internationale du coton pour le Fonds commun pour les produits de base. En partenariat avec les organismes de coordination en Pologne et en Allemagne, le Secrétariat a élargi la portée des informations disponibles sur le site Web du CCIC et a continué à faciliter l'utilisation du site.

### Réunions plénières

Une réunion plénière permet de se rencontrer et de se mettre d'accord sur diverses formules de coopération ou d'amélioration de telle ou telle situation. Les réunions servent également à échanger des informations sur les perspectives de l'offre, de la consommation et des prix du coton, sur les changements des mesures gouvernementales affectant l'industrie cotonnière, ainsi qu'à prendre connaissance des communications des divers pays et organisations. Le Comité d'organisation du Zimbabwe a travaillé avec le Secrétariat et la Commission permanente afin de structurer l'ordre du jour de la 60<sup>e</sup>

réunion autour de questions globales intéressant les producteurs et égreneurs en Afrique et pour attirer ainsi l'attention sur des problèmes que rencontrent tous les segments de l'industrie mondiale. Nous sommes fort reconnaissants au Comité d'organisation et au Gouvernement du Zimbabwe pour les efforts qu'ils ont faits pour préparer cette réunion ainsi que pour leur hospitalité. Le Zimbabwe a augmenté nettement sa production, réussite notable qui en fait un lieu idéal pour la réunion de cette année.

Je tiens également à faire mention des efforts en cours en Egypte et en Pologne qui seront les hôtes de la 61<sup>e</sup> et de la 62<sup>e</sup> Réunions plénières en 2002 et en 2003. L'Egypte a mis en place une organisation d'accueil au début de 2001 et ce pays est en train de préparer activement la réunion de l'année prochaine. L'Hôtel Mina House à côté des pyramides et du sphinx du Caire servira de lieux de conférence. Le Comité d'organisation en Egypte comprend des représentants de tous les segments de la filière cotonnière dont un grand nombre de personnes qui connaissent fort bien le CCIC et qui soutiennent depuis longtemps le travail du Comité. Je me réjouis à l'idée de me rendre au Caire le mois prochain pour m'entretenir avec le Comité d'organisation et des représentants officiels du gouvernement à propos des préparations de l'année prochaine. Les préparations vont également bon train en Pologne, pays hôte de la réunion de septembre 2003. Un thème a été retenu pour cette réunion et les lieux ont été choisis. Le gouvernement et la filière cotonnière en Pologne feront le nécessaire pour que la réunion soit couronnée de succès.

### Nouveaux membres

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux pays non-membres qui participent à titre d'observateurs. Tous les participants aux réunions plénières du CCIC sont les bienvenus et j'espère qu'ils se joindront au Comité. L'adhésion au CCIC est avantageuse pour tous les pays qui produisent, consomment ou échangent du coton. En effet, le statut de membre confère des avantages tangibles sous forme d'accès plus facile aux statistiques et à l'information technique fournie par le Secrétariat. De plus, en étant membre, on a de meilleures chances d'obtenir un financement pour la recherche cotonnière par l'entremise

du Fonds commun pour les produits de base. Et, chose la plus importante, l'adhésion au CCIC est l'occasion pour chaque industrie cotonnière, dont les industries du textile de coton, de se joindre à la fraternité des pays cotonniers dans le cadre de discussions sur les questions cotonnières revêtant un intérêt international.

### Les institutions du CCIC

Je souhaite reconnaître le travail de la Commission permanente de l'année dernière. La Commission permanente a suivi la mise au point du budget commercial et pour la première fois, a approuvé l'utilisation des recettes du budget commercial pour des services supplémentaires. La Commission permanente a approuvé les conditions de création d'un Panel d'experts sur les méthodes d'égrenage, a défini les priorités de l'ordre du jour de la présente réunion plénière, a adopté les résolutions sur les mesures gouvernementales et les pratiques commerciales loyales et a traité de diverses questions budgétaires et administratives. Chaque sujet a été abordé avec discrétion et expertise. Les quatre institutions du CCIC, le Comité consultatif, la Commission permanente, le Panel consultatif du secteur privé et le Secrétariat travaillent en parfaite harmonie. La Commission permanente et les membres de son bureau de l'année dernière, M. Blum, M. Liévano et M. Malhotra doivent être reconnus et félicités pour leur travail. Je souhaite également remercier M. Stanley Anthony qui est Président du Panel des experts de l'égrenage et M. Fritz Grobien qui est Président du Panel consultatif du secteur privé. Cette année, le Panel des experts et le Panel du secteur privé ont grandement contribué au travail du CCIC. J'aimerais faire mention du travail du Fonds commun pour les produits de base à l'appui de l'industrie cotonnière. Le Fonds commun a approuvé un total de neuf projets cotonniers à hauteur de 20 millions de dollars en dons et prêts. Un projet de marketing est en cours ici, en Afrique de l'Est, et le dernier projet en date sur la gestion du risque relatif aux prix sera inauguré cette année. Il convient de faire l'éloge du travail du CFC sous la direction de son directeur M. Rolf Boehnke.

Je souhaite remercier les pays membres du privilège de servir en tant que Directeur exécutif et je me réjouis à l'idée d'une 60<sup>e</sup> Réunion plénière couronnée de succès.

## Première séance plénière

10h45, lundi 17 septembre 2001

Sous la présidence de Monsieur Paddy Zhanda

Le PRÉSIDENT déclare la séance ouverte et passe la parole à Monsieur Washington

Matsaira, Président directeur général de la Standard Chartered Bank Zimbabwe Limited, qui présente un document sur les perspectives économiques mondiales. Monsieur Matsaira indi-

que que, depuis la fin de l'année dernière, l'économie mondiale se ralentit et que, probablement, les 12 à 18 mois à venir seront difficiles pour la majorité des économies africaines car

le continent subit les répercussions liées à une réduction de la croissance et à une diminution de l'investissement et des échanges commerciaux. Il indique également que, suite aux événements du 11 septembre aux Etats-Unis, le ralentissement mondial durera probablement plus longtemps que prévu au départ. Il mentionne que les économies du Nigeria et de l'Afrique du Sud, qui représentent ensemble plus de 40% de la production régionale, continuent à connaître des difficultés et que, malgré les prévisions d'avril 2001 du FMI indiquant que l'expansion subsaharienne serait de l'ordre de 3,9% en 2001, la région ne connaîtra qu'un taux de 3% cette année et un taux plus faible en 2002. Outre le ralentissement mondial, la performance économique en Afrique est également affectée par une diminution nette des prix des produits de base et une diminution de 20% de l'investissement direct étranger. Concernant l'essor des prix du pétrole, Monsieur Matsaira indique que l'énergie est le principal produit d'exportation en Afrique subsaharienne, mais que la plupart des économies africaines sont des importateurs nets et, au vu des prix élevés du carburant et des prix faibles à l'exportation, plusieurs pays africains en ressentent l'impact négatif. Il mentionne que la baisse des investissements directs étrangers dans la région signifie que les pays se livrent rivalité pour obtenir les ressources en introduisant des régimes fiscaux souples. Il note que l'obtention de ressources étrangères dépendra essentiellement de politiques économiques qui encouragent l'épargne locale et l'investissement ainsi que de l'exécution de programmes du secteur financier. Il ajoute que les finances doivent jouer leur rôle essentiel pour réaliser la renaissance africaine dans les années à venir et, qu'en dernière analyse, l'investissement doit venir du pays. Enfin, Monsieur Matsaira indique que la Standard Chartered Bank est proche du secteur agricole dans plusieurs pays de la région, transférant des fonds des zones urbaines aux zones rurales et que la banque a joué un rôle important, soutenant le développement économique de la région. La communication de Monsieur Matsaira est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT remercie Monsieur Matsaira pour sa communication et passe la parole à Monsieur Gérard Estur, statisticien du Secrétariat, qui présente les perspectives cotonnières mondiales. Monsieur Estur indique que l'offre cotonnière mondiale devrait augmenter de l'ordre de 1,1 million de tonnes pour atteindre un niveau record de 29,5 millions de tonnes en 2001/2002, alors que la demande doit augmenter uniquement de 200 000 tonnes. Il note que les cours cotonniers internationaux se sont effondrés, passant de 66 cents la livre en décembre 2000 à 41,5 cents la livre en septembre 2001, malgré le fait que les stocks de clôture mondiaux ont diminué pour la troisième campagne consécutive, atteignant leur niveau le

plus faible en six ans, soit 8,6 millions de tonnes en 2000/2001. La production dans l'hémisphère septentrional doit augmenter, d'après les prévisions, de 10%, soit 1,7 million de tonnes. Les trois pays producteurs les plus importants, la Chine (continentale), les Etats-Unis et l'Inde, représenteront l'essentiel de l'accroissement de la production mondiale en 2001/2002, avec une augmentation combinée de 1,5 million de tonnes. De faibles cours cotonniers, conjugués à des prix de soja plus attractifs, diminueront probablement la superficie cotonnière dans l'hémisphère austral en 2001/2002. D'après les estimations, la production mondiale générale en 2001/2002 est de 20,85 millions de tonnes, 1,5 million de tonnes, soit 8% de plus que lors de la campagne passée et nettement supérieure au pic précédant de 20,7 millions de tonnes enregistré en 1991/1992. L'essentiel de l'accroissement de la production aura lieu dans les catégories high-medium et medium. L'économie mondiale est en train de se ralentir en 2001 et la consommation mondiale de fibres textiles, au niveau de l'utilisateur final, augmentera de 2% en 2001/2002. D'après les prévisions, la consommation industrielle augmentera de 1% pour atteindre un record de 19,9 millions de tonnes en 2001/2002. La consommation industrielle de coton aux Etats-Unis continuera de diminuer. Malgré des prix officiels pour les stocks existants, supérieurs aux cours internationaux, la politique de réduction de stock adoptée par le Gouvernement de la Chine (continentale) restera probablement en vigueur en 2001/2002. On prévoit actuellement que la Chine (continentale) importe 150 000 tonnes et maintient les exportations proche des 100 000 tonnes. Les exportations cotonnières mondiales devraient augmenter, d'après les prévisions actuelles, de 200 000 tonnes, passant à 5,9 millions de tonnes en 2001/2002, 28% de la production mondiale projetée. Les Etats-Unis représentent l'essentiel de l'accroissement, avec 31% des exportations mondiales, alors que le taux était de 25% lors de la campagne passée. Les importations cotonnières mondiales en tant que part de la consommation mondiale sont estimées à 30% en 2001/2002, un point de pourcentage plus élevé que lors de la campagne passée. Par conséquent, la production mondiale devrait dépasser la consommation de l'ordre de 900 000 tonnes et les stocks de clôture mondiaux devraient augmenter. La charge des stocks de clôture continuera à transiter de la Chine (continentale) à d'autres pays, surtout aux Etats-Unis. Les stocks de clôture hors Chine (continentale) augmenteront de 1,1 million de tonnes, passant à 7,5 millions de tonnes, portant le ratio stock-à-consommation à 51%, alors qu'il était de 43% lors de la campagne passée. Les cours cotonniers internationaux resteront, en 2001/2002, inférieurs à la moyenne à long terme pour la quatrième campagne consécu-

tive. Les estimations de l'offre et la demande indiquent que l'Indice Cotlook A tombera en moyenne à 47 cents la livre en 2001/2002, soit 10 cents (20%) de moins qu'en 2000/2001 et le niveau le plus faible depuis 1972/1973. A court terme, la pression à la baisse sur les prix risque de s'intensifier avec l'arrivée de la récolte sur le marché. A long terme, la consommation cotonnière sera stimulée par des prix aussi faibles, qui ont déjà amélioré nettement la rentabilité de la filature et la compétitivité du coton. Mais si le marasme économique affectant les plus grandes économies au monde devait s'aggraver et forcer une récession, la consommation cotonnière en souffrirait certainement. La publication *Outlook for Cotton Supply en 2001/2002* est un document de la réunion.

Le PRESIDENT demande aux délégués s'ils ont des commentaires. Voyant qu'il n'y a pas de question, le PRESIDENT remercie M. Estur et invite les délégués des pays membres à faire des déclarations.

Le délégué de la BELGIQUE, s'exprimant au nom de l'Union européenne, félicite le Comité d'Organisation et remercie les habitants du Zimbabwe de leur hospitalité. Il souligne que l'Union européenne n'est pas un producteur important de coton, mais un producteur et exportateur important de produits textiles. C'est la raison pour laquelle l'UE valorise le rôle du CCIC. Il mentionne que la production cotonnière dans l'UE s'élevait à 1,573 million de tonnes de coton-graine et devrait diminuer à 1,41 million de tonnes lors de la présente campagne. Il note que la production représente 40% de la consommation industrielle de coton dans l'UE, au second rang des plus grands importateurs au monde. Il explique que les égreneurs touchent des paiements de l'UE, qui sont diminués quand les quotas de production nationale sont dépassés. Aussi, l'expansion de la culture cotonnière est-elle limitée actuellement. Les remarques de l'Union européenne et le rapport de pays sont des déclarations de la réunion.

Au nom de toutes les délégations, le délégué du BRESIL remercie le Gouvernement du Zimbabwe et les organisateurs de la réunion et exprime toute sa compassion à l'égard des habitants des Etats-Unis.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD remercie le Gouvernement du Zimbabwe et les organisateurs de la réunion. Il exprime également sa sympathie la plus profonde pour les Etats-Unis. Il note que la renaissance africaine du coton dépend de trois principes de base : l'application de principes du marché libre, l'accroissement de la productivité sur l'ensemble du pipeline du coton, ainsi que le marketing et la promotion. Il indique que le niveau de subventions en Afrique du Sud est relativement faible comparé à la moyenne de l'OCDE, mais que 55% de la production cotonnière mondiale bénéfi-

cie de programmes de soutien direct aux revenus ou soutien aux prix, d'où une menace pour la production en Afrique. Il indique que lors de la prochaine campagne, 50% de la superficie sera plantée avec des variétés modifiées génétiquement. Finalement, il remercie le Président et les membres de la Commission permanente, ainsi que le Directeur exécutif pour l'excellent travail fait depuis la dernière réunion. Les remarques de l'Afrique du Sud et le rapport de pays sont des déclarations de la réunion.

Le délégué du PARAGUAY félicite les organisateurs de la réunion et remercie le gouvernement et la population du Zimbabwe pour leur hospitalité. Il indique que les intentions de plantation pour la campagne 2001/2002 sont nettement plus faibles suite à la baisse des prix. Le Paraguay ne peut pas se permettre de subventionner sa production cotonnière et souffre des conséquences des mesures gouvernementales dans d'autres pays qui déforment les échanges. Il note que le Paraguay a réussi à augmenter ses exportations de coton dans le monde entier grâce à l'amélioration de la qualité de sa production et continuera à exporter malgré la production réduite. Les remarques du délégué du Paraguay sont une déclaration de la réunion.

Le délégué de l'INDE remercie le Gouvernement du Zimbabwe et le comité d'organisation et présente ses condoléances aux habitants des Etats-Unis. Il explique l'importance vitale que revêt la filière cotonnière pour l'économie indienne. Il mentionne que l'Inde a la distinction de cultiver les quatre variétés des espèces cotonnières cultivées et compte la superficie cotonnière au deuxième rang des plus importantes au monde. Il note que la production et la consommation ont diminué en 2000/2001 et que les prix du coton-graine et de la fibre étaient plus élevés que lors de la campagne passée. Actuellement, les importations et les exportations de coton sont sans restrictions. Il indique que le Gouvernement de l'Inde a entrepris plu-

sieurs initiatives pour améliorer la qualité, la productivité et la production de coton dans le cadre d'une entreprise conjointe entre des organismes publics, l'industrie et les producteurs. Le rapport de l'Inde est une déclaration de la réunion.

Le délégué de l'EGYPTE exprime sa reconnaissance au Gouvernement du Zimbabwe et à ses habitants pour être l'hôte de cette réunion et au Secrétariat pour les excellentes préparations. Il souligne que la libéralisation du secteur cotonnier, démarrée en 1994, a eu des résultats positifs. La qualité du coton a été améliorée et la contamination a été diminuée. Le nombre de négociants a augmenté et les exportations ont atteint une moyenne de 100 000 tonnes par an, à destination de plus de 40 pays par 26 sociétés d'exportation. Il indique que la population égyptienne et son gouvernement sont ravis de voir que la prochaine réunion plénière se tiendra en Egypte. Le rapport de l'Egypte est une déclaration de la réunion.

Le délégué de la GRECE remercie le gouvernement hôte et exprime sa compassion pour la tragédie aux Etats-Unis. Il mentionne que la production cotonnière doit atteindre environ 1,1 million de tonnes de coton-graine lors de la présente campagne, alors qu'elle se situait à 1,235 million de tonnes lors de la campagne passée. Il explique que la baisse est due partiellement aux faibles prix, mais surtout à la politique restrictive adoptée récemment par l'UE, diminuant l'aide quand la production dépasse le quota national garanti. Vu la baisse des prix en 2001, les exportations ont été difficiles et les stocks de clôture ont augmenté. Toutefois, le rendement et la qualité devraient être meilleurs en 2001/2002 que lors de la campagne précédente. Le rapport de la Grèce est une déclaration de la réunion.

La déléguée de l'OUGANDA exprime ses remerciements et sa gratitude au gouvernement

du Zimbabwe et au comité d'organisation pour les excellents arrangements de cette réunion plénière malgré les difficultés. Elle aussi souhaite se joindre au reste du monde pour exprimer sa sympathie au Gouvernement et à la population des Etats-Unis. Elle souligne que l'étape de relance se concentre actuellement sur la croissance de la productivité et l'amélioration de la qualité. Elle mentionne que la production a diminué de 12% lors de la présente campagne suite aux faibles prix. La déléguée de l'OUGANDA invite tous les investisseurs intéressés par la fabrication de textile et d'articles d'habillement à investir en Ouganda où toutes les incitations possibles seront données par le gouvernement. Le rapport de l'Ouganda est une déclaration de la réunion.

Le délégué du BRESIL indique que la déclaration de son pays sera donnée plus tard. Il félicite le Secrétariat pour son rapport sur les perspectives de l'offre et de la demande qui montrent clairement que la situation difficile est créée par des distorsions de nature humaine sur le marché libre.

Le délégué de l'AUSTRALIE se joint aux autres délégations pour exprimer ses remerciements au Gouvernement du Zimbabwe, hôte de la réunion, et aux organisateurs pour tous leurs efforts. Il mentionne que la production cotonnière en Australie a atteint un nouveau record de 775 000 tonnes en 2000/2001 et que 735 000 tonnes étaient prévues pour la campagne à venir. Il souligne que le Gouvernement du Commonwealth aide le secteur cotonnier par l'entremise de sa contribution à la recherche et au développement en partenariat avec l'industrie australienne. Il mentionne les initiatives prises par le gouvernement pour soutenir les industries du textile, de l'habillement et de la chaussure en Australie afin d'être plus compétitif sur le plan international. Le rapport de l'Australie est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT ajourne la séance à midi.

## Deuxième séance plénière

14h00, lundi 17 septembre 2001

Sous la présidence de Monsieur Guy M. Menage

Le PRESIDENT ouvre la deuxième séance plénière et invite les délégués à faire leurs déclarations.

Le délégué du ROYAUME-UNI se fait l'écho des félicitations de tous les autres délégués pour la réalisation de cette plénière dans des circonstances difficiles, mais dans un cadre magnifique. Il mentionne que les principales connexions du Royaume-Uni avec l'industrie cotonnière internationale se situent dans des do-

maines autres que la production et la transformation de la fibre. L'échange cotonnier reste une solide base au Royaume-Uni et la mise en place de réglementations et d'arbitrage du commerce confèrent à Liverpool Cotton Association (LCA) un rôle important au sein de la filière cotonnière mondiale. Le Royaume-Uni assume également un rôle important au niveau des services de l'information, de l'éducation et de la recherche dont bénéficie la filière cotonnière. Le rapport du Royaume-Uni est une déclaration de la réunion.

La déléguée du ZIMBABWE souhaite la bienvenue aux délégations de tous les pays et indique que son pays est honoré d'être l'hôte de la 60<sup>e</sup> Réunion plénière, exprimant l'espoir que les délégués et les observateurs profiteront de leur séjour à Victoria Falls. Pour revitaliser son économie, le Zimbabwe vise à augmenter les exportations et la filière cotonnière jouera un rôle très important à cet égard. Le programme actuel de réforme agraire n'a pas affecté la production de coton car l'ensemble des producteurs sont des exploitants à petite échelle,

mais la baisse des cours internationaux a limité l'expansion de la superficie. Suite à des conditions climatiques peu favorables, la production a diminué de 6,5% en 2000/2001. Le rapport du Zimbabwe est une déclaration de la réunion.

Le délégué de l'IRAN remercie le Gouvernement du Zimbabwe de son hospitalité et félicite le Comité d'organisation et le Secrétariat du CCIC pour l'excellente organisation de la réunion. Il indique que la superficie cotonnière totale en Iran s'est contractée de 21%, passant à 205 000 hectares en 2001/2002 suite au manque d'eau, au coût élevé de la production, aux conditions de commercialisation peu favorables et aux faibles cours internationaux. L'industrie textile de l'Iran a consommé 110 000 tonnes. Le rapport de l'Iran est une déclaration de la réunion.

Le délégué du SOUDAN indique qu'il est reconnaissant au Gouvernement et à la population du Zimbabwe de leur hospitalité et chaleureux accueil. Il indique que le Gouvernement soudanais exécute un plan de remise en état de l'infrastructure d'irrigation et d'égrenage et des usines de tissage et filature. Toutes les taxes sur le coton ont été supprimées et les ventes commerciales offrent un financement accru à la filière cotonnière à des modalités plus favorables. La production a augmenté, passant de 52 000 tonnes à 74 000 tonnes en 2000/2001, mais elle devrait à nouveau diminuer lors de la présente campagne car les producteurs se sont tournés vers les céréales, abandonnant, dans une certaine mesure, le coton. Ils mentionnent que le projet de recherche sur la viscosité réalisé sous l'égide du CFC et du CCIC vient d'être achevé. Il remercie et félicite le Comité d'organisation et le Secrétariat des excellentes préparations de la réunion. Le rapport du Soudan est une déclaration de la réunion.

Le délégué de la TURQUIE remercie et félicite le Gouvernement du Zimbabwe et les membres du Comité d'organisation qui ont rendu cette réunion possible malgré les conditions difficiles. Il remercie le Président de la Commission permanente et le Directeur exécutif de leur effort et contribution. Il regrette l'absence du Président de la Commission permanente et exprime sa sympathie à la population des Etats-Unis. Il mentionne que la production cotonnière en Turquie a atteint 880 000 tonnes lors de la campagne passée et devrait grimper à un nouveau record de 900 000 tonnes lors de la présente campagne. Il note que la Turquie continuera néanmoins à importer du coton. Le rapport de la Turquie est une déclaration de la réunion.

Le délégué de la CHINE (TAIWAN) remercie le Comité d'organisation pour son hospitalité. Il souligne que l'industrie de la filature se heurte à de graves difficultés suite à une main-d'œuvre insuffisante, à des salaires élevés, au coût élevé des terrains et aux faibles droits d'importation

qui encouragent des importations peu chères de filé inondant le marché taiwanais. En réponse à la faible demande, les filateurs nationaux ont déplacé la production à l'étranger, se sont tournés vers d'autres entreprises ou ont augmenté la valeur ajoutée de leurs produits pour rester compétitifs. L'industrie reste totalement dépendante du coton brut importé, surtout des Etats-Unis. Le nombre total de broches a chuté, passant de 4,5 millions en 1993 à 2,5 millions en 2001, et le taux d'utilisation a baissé à 85%. Le rapport de la Chine (Taiwan) est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT invite les délégués des pays non-membres à présenter leurs déclarations.

Le délégué de l'ANGOLA remercie le Secrétariat du CCIC d'avoir invité son pays à cette réunion importante. Il remercie le Gouvernement du Zimbabwe et le Comité d'organisation pour le chaleureux accueil et l'excellente préparation de la réunion. Il indique que la production cotonnière en Angola a nettement diminué depuis 1975 en raison de l'instabilité politique et du manque de ressources financières. Le pays est en train de relancer le secteur cotonnier par l'entremise de son engagement au CCIC, la promotion de la culture cotonnière quand c'est possible et sans danger et la remise en état de l'infrastructure de commercialisation, transformation et emmagasinage du coton. Il annonce que le Gouvernement de l'Angola prend les mesures nécessaires pour devenir un membre du CCIC dans un avenir proche. Les remarques et le rapport de l'Angola sont des déclarations de la réunion.

Le délégué de la ZAMBIE indique que le ministre de l'Agriculture de la Zambie est en train de prendre des mesures pour être un membre à part entière du CCIC avant la 61<sup>e</sup> Réunion plénière. Il note que le potentiel de production cotonnière dans son pays n'est pas exploité. La filière cotonnière en Zambie est libéralisée depuis 1994 et la production fluctue entre 65 000 et 100 000 tonnes de coton-graine. Le pays a une capacité d'égrenage de 150 000 tonnes. Il remercie le Gouvernement du Zimbabwe et le CCIC d'avoir organisé cette réunion et il est certain que la Zambie bénéficiera de l'intégration à la communauté cotonnière internationale. Les remarques et le rapport de la Zambie sont des déclarations de la réunion.

Le PRESIDENT note qu'aucune autre délégation ne souhaite s'exprimer et, par conséquent, la séance est ajournée à 15h45.

10h30, mardi 18 septembre 2001

Sous la présidence de  
Monsieur W. G. Mashingaidze

Le PRESIDENT passe la parole à Monsieur Liévano, Premier Vice-Président de la Commission permanente. Monsieur Liévano note qu'il présente le rapport de Monsieur Lawrence Blum, Président de la Commission permanente.

Monsieur Blum était dans l'incapacité d'assister à la réunion plénière. Dans son rapport, le Président de la Commission permanente souhaite remercier et féliciter le Gouvernement du Zimbabwe et les organisateurs de la conférence. Il indique que le thème de cette conférence « Coton : une renaissance africaine, » traduit bien le développement rapide de l'industrie cotonnière du Zimbabwe qui, en l'espace de six ans seulement, s'est transformée, passant d'un secteur contrôlé par l'Etat à une entreprise libre aujourd'hui tournée de manière optimiste vers l'avenir.

Dans son rapport, le Président de la Commission permanente se concentre sur le rôle changeant de la Commission permanente. Il indique qu'aujourd'hui, le rôle de la Commission est d'encourager et d'aider le Secrétariat pour qu'il soit un catalyseur des entreprises conjointes entre les gouvernements et le secteur privé. De plus en plus, écrit-il, votre Commission permanente fonctionne comme un véhicule pour convertir les intérêts des pays membres et leur industrie cotonnière en initiatives du CCIC. Toutefois, la Commission permanente continue à assumer ses fonctions traditionnelles de supervision administrative et financière du Secrétariat et il indique que le Secrétariat continue sa haute performance dans ces domaines. Le rapport fait l'éloge du travail de Monsieur Liévano et de Monsieur Malhotra, Premier et Second Vice-Présidents, respectivement, de la Commission permanente, qui ont dirigé les sous-comités traitant des affaires de la Commission permanente.

Le Président de la Commission permanente indique que le Secrétariat vise à améliorer l'information fournie au Comité et cite, à titre d'exemple, la collaboration avec la FAO en vue de publier l'*Enquête sur la consommation mondiale de fibres textiles*. Il note que les ressources pour cette initiative proviennent des recettes mobilisées dans le cadre du budget commercial du Secrétariat.

Le Président de la Commission permanente indique que le Panel consultatif du secteur privé, travaillant par l'entremise de la Commission permanente, a ciblé l'attention du CCIC sur la nécessité d'apporter une éducation portant sur la gestion des risques ; la mise au point d'un budget commercial pour mobiliser des recettes, surtout en fournissant des services d'information et en engageant le secteur privé au niveau des plénières ; la forme et la structure des réunions plénières ; la création d'un panel d'experts en biotechnologie et la distribution d'information sur les pratiques commerciales loyales. Il se montre particulièrement reconnaissant aux membres du Panel consultatif du secteur privé.

Le rapport du Président attire l'attention sur la création du Consortium pour la promotion cotonnière, programme axé sur les initiatives

nationales en vue d'accroître la consommation cotonnière. Le rapport indique que le consortium est un exemple du rôle du Secrétariat en tant que catalyseur des actions conjointes entre les gouvernements et le secteur privé.

Le Président de la Commission permanente termine en remerciant les délégués des observateurs de leur participation. Il prie instamment les pays d'envoyer leurs délégués de la Commission permanente de Washington aux réunions plénières. Il note que la Commission permanente a recommandé Monsieur Alfonso Liévano de la Colombie pour la position de Président, Monsieur Ajai Malhotra de l'Inde comme Premier Vice-Président et Madame Chigozie Obi-Nnadozie comme Seconde Vice-Présidente pour 2001-2002 et indique qu'il soutient pleinement leurs nominations.

Le **PRESIDENT** remercie Monsieur Liévano de présenter le rapport du Président de la Commission permanente.

[Le Rapport du Président de la Commission permanente fait partie des annexes de la séance d'Inauguration.]

Le **PRESIDENT** invite les délégués des pays membres et non-membres ainsi que les organisations internationales à présenter leurs déclarations.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD remercie le Président de la Commission permanente pour le travail constructif réalisé pendant l'année dernière. Il remercie également le Directeur exécutif et son personnel pour avoir su répondre avec tant d'efficacité aux besoins divers des pays membres. Il souligne les progrès considérables faits par le CCIC pendant les dernières années pour répondre aux besoins changeants de la filière cotonnière. Il indique que nous devrions suivre la déclaration de Schumpeter, « détruire créativement » l'organisation commerciale.

Le délégué de la CHINE (TAIWAN) passe la parole à monsieur S. F. Chiu, de l'Institut textile de la Chine, qui présente un rapport sur son projet de recherche soutenu par le Gouvernement de la Chine (Taiwan). La recherche se penche sur les aspects de la qualité de la production de filés. Le texte complet de cette communication sur l'application des systèmes informatiques pour une fabrication novatrice de coton-filé est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** remercie M. S. F. Chiu de sa communication.

Le délégué de la POLOGNE remercie le Comité d'organisation, le CCIC et le Gouvernement du Zimbabwe. Il exprime toute sa sympathie et compassion à l'égard de tous les américains. Il explique que la filière cotonnière polonaise a profité de la fermeté de la monnaie locale et mentionne que la consommation cotonnière restera au moins au niveau de cette année, soit 62 000 tonnes. Il note que la part

des importations de l'Asie centrale est en train de diminuer en faveur du coton de la Syrie et de la Zone Franc africaine. Le secteur cotonnier est en train d'être privatisé rapidement dans un marché entièrement libre. L'Association de Coton de Gdynia défend activement le principe du caractère inviolable des contrats et soutient fermement le Consortium pour la promotion du coton. Il indique que les préparations ont commencé pour l'organisation de la 62<sup>e</sup> Réunion plénière en Pologne en septembre 2003. La déclaration de la Pologne sur les pratiques commerciales loyales et le rapport du pays sont des déclarations de la réunion.

Le délégué de la COLOMBIE exprime sa gratitude pour la magnifique organisation de la réunion dans un pays aussi beau. Il note que les producteurs de coton de la Colombie ont respecté les pratiques commerciales loyales et ouvertes, mais que leurs efforts sont menacés par des distorsions de marché car les données de départ ne sont pas les mêmes. La concurrence déloyale au niveau du commerce international a nettement augmenté le chômage rural et la pauvreté de la population rurale dans les pays en développement. Un meilleur accès au marché dans un monde débarrassé des pratiques créant des distorsions dans le commerce est chose essentielle pour promouvoir le développement et réduire la pauvreté dans les pays en développement. Sa présentation est une déclaration de la réunion.

Le délégué du TOGO remercie le CCIC d'avoir admis son pays en tant que membre lors de la 58<sup>e</sup> Réunion plénière. Il remercie la Commission permanente, le Secrétariat, le Gouvernement du Zimbabwe et félicite le Comité d'organisation pour son excellent travail. Il souligne que la production de coton-graine au Togo a grimpé, passant de 24 000 tonnes en 1980/1981 à 188 000 tonnes en 1998/1999. La production a baissé lors des deux campagnes suivantes en raison des faibles prix conjugués à de mauvaises conditions climatiques. Toutefois, un plan de relance est en vigueur et la production de coton-graine devrait atteindre 200 000 tonnes à court terme. Il mentionne l'excellente réputation de la qualité du coton togolais sur le marché mondial. Les remarques et le rapport du Togo sont des déclarations de la réunion.

Monsieur Jean-Philippe Deguine, représentant du CIRAD-CA, remercie vivement le Comité d'organisation et le Gouvernement du Zimbabwe pour leur chaleureux accueil et pour l'excellente organisation de la réunion. Il explique que les activités de coopération du CIRAD dans le domaine de la recherche agricole couvrent plus de 90 pays dans les régions tropicales et sous-tropicales du monde. Le CIRAD compte plus de 50 ans d'expérience au niveau de la recherche cotonnière dans le monde entier. Le CIRAD joue un rôle actif dans un grand nom-

bre de réseaux de recherche régionaux, thématiques et mondiaux, dont le plus récent est l'ICGI (Initiative internationale du génome cotonnier). Il propose qu'un atelier se tienne lors de la Troisième Conférence mondiale de recherche cotonnière au Cap en 2003. Sa présentation est une déclaration de la réunion.

Monsieur Laurie Kitch, qui représente la FAO, exprime sa reconnaissance au CCIC, au Gouvernement du Zimbabwe, au Comité d'organisation et aux nombreux sponsors qui ont rendu possible cette réunion. Il indique que la FAO et le CCIC travaillent ensemble depuis longtemps sur diverses questions concernant la promotion du secteur cotonnier. Il indique que la FAO fournit une assistance au développement, une information concernant tous les aspects de l'agriculture, des conseils au gouvernement ainsi qu'un forum neutre où les nations peuvent se rencontrer pour approuver les normes, conventions et accords internationaux. Il mentionne plusieurs sites Web revêtant une importance clé pour cette conférence et décrit les activités de la FAO influençant le secteur cotonnier en Afrique. Sa présentation est une déclaration de la réunion.

Le délégué de la COTE D'IVOIRE informe les participants que sa délégation comprenait cinq membres témoignant de l'intérêt de son gouvernement face à cette réunion, mais malheureusement, des problèmes de voyage ont retardé les quatre autres délégués. Il remercie le Directeur exécutif d'avoir réitéré l'invitation de venir assister à la Réunion plénière et exprime sa gratitude au comité d'organisation et au Gouvernement du Zimbabwe pour leur accueil chaleureux. Il mentionne combien le thème de la réunion est pertinent pour la Côte d'Ivoire puisqu'une réforme fondamentale de la filière cotonnière a démarré en 1998 dans ce pays. Il note que la production cotonnière a augmenté, passant de 114 000 tonnes de fibres en 1996/1997 à un record de 173 000 tonnes en 1999/2000. La production a baissé en 2000/2001, passant à 122 000 tonnes, mais devrait à nouveau augmenter de 15% lors de la présente campagne. Anticipant la libéralisation complète du secteur cotonnier en 2002, les sept segments de la filière ont créé un conseil cotonnier national. Les remarques et le rapport de la Côte d'Ivoire sont des déclarations de la réunion.

Puisque aucune autre délégation ne souhaite s'exprimer, le **PRESIDENT** passe la parole au délégué de la COLOMBIE qui termine sa présentation. Le délégué de la Colombie demande au CCIC de faire une recommandation auprès de l'OMC traitant de l'urgence de supprimer toutes les mesures qui créent des distorsions dans le commerce international et la production de coton, par exemple, des niveaux élevés de protection, des subventions à l'exportation et un soutien national déformant le marché international.

Observant qu'il n'y a plus d'intervention, le PRESIDENT ajourne la séance à midi.

[Le Secrétariat a reçu une déclaration de

la délégation du Nigeria et des rapports des délégations de la Corée, des Philippines et de

la Tanzanie. Bien qu'ils aient été absents, l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Ouzbékistan ont fourni leurs déclarations.]

## Troisième séance plénière

14h00, mardi 18 septembre 2001

Sous la présidence de Madame Nancy Zitsanza

LA PRESIDENTE déclare la séance ouverte et indique qu'un rapport du Secrétariat sur les mesures gouvernementales affectant le coton a été distribué aux délégués. La PRESIDENTE indique que le rapport mentionne que 55% de la production cotonnière mondiale avait bénéficié, en 2000/2001, de programmes de soutien direct aux revenus ou prix et que, sur les 3,6 milliards US \$ fournis à l'échelle mondiale, 54% ont été remis aux producteurs de la Chine (continentale), 41% aux producteurs de trois pays industriels et 5% dans quatre pays en développement. Les Etats-Unis et la Chine (continentale) continuent à être les deux seuls pays qui offrent des subventions à l'exportation. La PRESIDENTE mentionne que, suite au niveau très faible des prix ces trois dernières années, la superficie sous coton dans les pays qui ne subventionnent pas le coton a baissé, passant de 22 millions d'hectares en 1998/1999 à 20 millions en 2000/2001, alors que la superficie dans les pays qui subventionnent le coton a augmenté, passant de 11 millions d'hectares à 11,7 millions pendant la même période. Les faibles prix ont poussé à la faillite un grand nombre des producteurs des pays en développement et menacent d'augmenter le chômage car les anciens producteurs de coton partent dans les villes à la quête d'un travail. Enfin, la PRESIDENTE note que le rapport indique qu'une suppression des subventions se traduirait par une baisse de la production et une augmentation des prix à court terme mais, qu'à long terme, la production passerait à des pays qui ne subventionnent pas, laissant quasi inchangés les prix moyens à long terme. Le Secrétariat estime qu'une suppression des subventions dans le monde aurait eu un effet net de 17 cents la livre sur les cours cotonniers moyens en 2000/2001. Le rapport intitulé *Production and Trade Policies Affecting the Cotton Industry* est un document de la réunion.

La PRESIDENTE passe la parole à Monsieur Carlos Valderrama, Economiste senior du Secrétariat, qui récapitule, au nom de l'OMC, un document préparé pour la réunion. Monsieur Valderrama indique que le document de l'OMC couvre l'Accord sur les Textiles et les Articles d'Habillement (ATC) et l'Accord sur l'Agric-

culture (AA). En ce qui concerne l'ATC, l'OMC indique que l'élément central est le processus de transition pour l'intégration des textiles et des articles d'habillement aux règles et disciplines de l'OMC, qu'un tiers de tous les produits textiles et d'articles d'habillement ont été intégrés aux règles de l'OMC et que 18% des produits supplémentaires seront intégrés au début de la troisième étape, le 1<sup>er</sup> janvier 2002. L'autre élément concerne l'accroissement du taux annuel d'augmentation des quotas qui, lors des deux premières étapes, a augmenté d'un taux cumulé de 45% et qui augmentera encore une fois de 27% lors de la troisième étape. L'étape finale, le 31 décembre 2004, marquera l'intégration de tous les produits restants et la suppression de tous les quotas bilatéraux. Le document indique que l'intégration des produits provenant des pays industrialisés inclut les produits les moins controversés qui ne sont pas soumis aux quotas. Concernant l'AA, le document de l'OMC note que les gouvernements membres de l'OMC se sont engagés à améliorer l'accès au marché et à diminuer les subventions nationales à l'exportation des produits agricoles sur une période de six ans pour les pays industrialisés et de 10 ans pour les pays en développement. Concernant l'accès au marché, l'accord stipule que les tarifs devraient être la seule protection frontalière et demande que toutes les mesures non tarifaires soient converties en équivalents tarifaires. Les tarifs sont réduits sur des périodes respectives d'une moyenne de 36%, avec une réduction minimale de 15% pour chaque produit dans les pays industrialisés et d'une moyenne de 24% avec un minimum de 10% pour chaque produit, pour les pays en développement. Les pays les moins avancés ne sont pas tenus de réduire les tarifs. Concernant le soutien national, l'OMC indique que les subventions qui ne créent pas de distorsions dans le marché et qui ont des objectifs politiques légitimes, par exemple, la sécurité alimentaire et les objectifs régionaux et environnementaux, ont été classés séparément ; on les trouve dans des catégories séparées et exonérées « Green Box » avec un traitement spécial pour les pays en développement placés dans la « Special and Differentiated Box », les paiements directs dans le cadre des programmes de limitation de la production sont dans le « Blue Box » et toutes les autres subventions

soumises aux engagements de réduction se trouvent dans « Amber Box ». Une Mesure agréée totale de soutien doit être réduite en tranches égales de 20% dans les pays industrialisés et de 13% dans les pays en développement, sur les périodes respectives. En ce qui concerne les subventions à l'exportation, le document de l'OMC note que l'article XVI du GATT interdit les subventions à l'exportation et exonère les produits primaires qui ne fournissent pas plus qu'une part équitable du commerce mondial d'exportation à un pays membre de l'OMC. Aux termes de l'Article 20, les gouvernements membres de l'OMC négocient les termes de réforme continue, portant sur des réductions supplémentaires des tarifs, une réduction ou l'élimination des Amber and Blue boxes; l'abolition des subventions à l'exportation et l'adoption de règles strictes évitant toute fraude. L'accord sur les disciplines liées au crédit d'exportations agricoles représente un des aspects majeurs qui devront encore être négociés. Enfin, Monsieur Valderrama indique que le document de l'OMC note que le commerce est débarrassé à présent d'une pléthore de barrières rendant les échanges agricoles plus prévisibles et garantissant que les marchés étrangers restent ouverts à l'avenir. Le document de l'OMC est une déclaration de la réunion.

La PRESIDENTE demande au Secrétaire général de présenter le Document de Travail III, « Mesures gouvernementales et filière cotonnière mondiale, » qui inclut toutes les Annexes de la seconde réunion du Comité directeur. Le SECRETAIRE GENERAL présente le document et note qu'il comprend deux autres propositions de résolution qui seront discutées par les gouvernements membres.

La PRESIDENTE ouvre la discussion et passe la parole au délégué de la COLOMBIE qui indique que, concernant la question des subventions gouvernementales, le président de la Banque mondiale, dans une publication récente, indique que, « les pays riches doivent ouvrir leurs marchés et réduire leurs subventions agricoles. » Le délégué demande au Secrétariat de distribuer la publication à toutes les délégations.

Le délégué de la GRECE indique que toute remarque ou publication provenant de l'extérieur de la réunion plénière ne devrait pas être distribuée aux délégués.

Le délégué de la COLOMBIE répond qu'il se-

rait approprié de connaître les points de vue de la Banque mondiale puisque la séance se penche sur le thème des subventions, mais qu'il n'insistera pas pour que soit distribué le communiqué de presse de la Banque mondiale.

Le délégué du PARAGUAY demande si l'intention est de voter pour l'une ou l'autre des propositions. Le SECRETAIRE GENERAL réplique que l'objectif est de se mettre d'accord sur une résolution à ce niveau.

Le délégué du BRESIL indique que le thème des subventions revêt une grande importance pour le Gouvernement du Brésil et la survie du secteur cotonnier dans son pays et qu'aucune déclaration édulcorée ne devrait venir de la réunion plénière. Le délégué indique que le Gouvernement du Brésil a soutenu la deuxième option du Document de Travail III.

Le délégué de l'INDE observe que le thème a été discuté lors de réunions plénières précédentes et que le Document de Travail III indique correctement que les subventions entraînent une baisse des cours cotonniers mondiaux et que le fardeau des faibles prix retombe essentiellement sur les pays en développement, situation qui n'est pas dans l'intérêt de l'économie cotonnière mondiale. Le délégué indique que la réunion plénière devrait arriver à un consensus sans adopter strictement l'une ou l'autre proposition, mais plutôt une déclaration qui reflète les points de vue des gouvernements membres.

Le délégué du SOUDAN se montre en faveur de la deuxième option du Document de travail.

Le délégué de la GRECE indique que les subventions dans son pays ont été accordées aux producteurs pour des aspects sociaux et des obstacles structurels afin de leur permettre de vivre dans un pays à revenus élevés. Le délégué présente une formulation différente de la première proposition, remplaçant la phrase « dans la mesure du possible, » par la phrase « en tenant compte des aspects sociaux ainsi que des obstacles et faiblesses structurels existants. »

Le délégué du PARAGUAY est d'accord avec les remarques du délégué de la Grèce, mais indique que les subventions dans les pays industriels créent des problèmes plus importants dans des pays comme le Paraguay où 25% de la population tire ses moyens de subsistance du coton. D'après lui, il n'est pas possible de continuer à observer des situations exceptionnelles isolées car la question est une question de principe, de libre échange et de droits humains. Le délégué soutient la deuxième proposition faite par le Brésil, le Tchad, l'Egypte et le Nigeria.

Le délégué de l'AUSTRALIE soutient la deuxième option et la déclaration de la délégation brésilienne avec des termes plus forts. Cependant le délégué indique que la première formulation était acceptée par les Etats-Unis et

l'Espagne. Il pense qu'il ne serait pas approprié, en l'absence des deux pays, d'imposer des résolutions plus strictes que celles convenues auparavant. Il propose soit de se mettre d'accord sur la première option, soit de remettre à plus tard toute décision en présence des Etats-Unis et de l'Espagne. Il note que la tragédie récente n'a pas permis au délégué de Washington de se déplacer.

Le délégué du ZIMBABWE indique que sa délégation pense qu'il faut diminuer les distorsions dans le commerce et, par la suite, les éliminer et, par conséquent, il soutient le point de vue du Brésil concernant la deuxième option.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD indique que toutes les mesures qui entravent le bon fonctionnement du marché causent des distorsions et nuisent à tous les pays à court et à long terme. En outre, mettre à part exclusivement les pays exportateurs n'encourage pas le principe de l'élimination de toutes les subventions. Le délégué indique que l'Afrique du Sud s'oppose fermement à toute intervention du gouvernement, mais pense qu'une décision prise en l'absence des Etats-Unis et de l'Espagne ne ferait qu'empirer les choses. Il indique qu'il est nécessaire d'arriver à une décision basée sur un consensus ou à laquelle tous les membres participent. Il indique que sa délégation est également impatiente et aimerait passer à l'action immédiate, pour que les règles démocratiques ne se réfèrent pas seulement à gouverner efficacement, mais gouverner bien et cela nécessite que tous les pays membres participent. Il indique que, si l'Afrique du Sud devait voter toute seule, elle voterait pour la première proposition sans les mots « dans la mesure du possible. » Le délégué propose de créer un groupe de travail pour formuler et distribuer à l'avance une proposition et un plan d'action pour qu'une décision puisse être prise lors de la prochaine réunion plénière en Egypte.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD recommande également que la troisième phrase de la première proposition de recommandations soit amendée et comprenne la phrase « dans la mesure du possible » après le mot « réduire. »

Le délégué du BRESIL indique qu'à son avis, la Commission permanente dans le Document de Travail III n'avait pas l'intention de discuter la formulation mais plutôt de choisir entre les deux propositions. Il n'est pas d'accord avec les commentaires de la délégation australienne, disant que le moment n'était pas opportun pour décider de la question.

Le délégué de l'ITALIE indique que les pays producteurs de coton dans l'Union européenne devraient trouver d'autres produits, tels que les produits écologiques, qui peuvent se livrer concurrence sur un marché libre et indique qu'il soutient la deuxième proposition.

Le délégué de la GRECE indique qu'il ne vou-

lait pas dire que son pays était le seul pays à avoir des problèmes sociaux et obstacles structurels et indique à nouveau qu'un producteur grec ne peut pas survivre sans subventions dans un pays à revenus élevés. Il indique également qu'en Grèce, les producteurs ne seront pas en mesure de remplacer la superficie consacrée actuellement au coton par des produits écologiques. A son avis, les subventions ne créent pas de distorsions dans le marché et il soutient la proposition australienne en vue de remettre à plus tard la discussion.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD demande à connaître les intentions du Document de Travail III. Le SECRETAIRE GENERAL répond qu'il est dans la tradition du CCIC de discuter d'un sujet et de se mettre d'accord par consensus.

Le délégué du PARAGUAY exprime son opposition au fait de remettre à plus tard une décision. Il indique que, si une réunion plénière ne peut pas prendre de décision sans la présence d'un pays membre, par conséquent quelle était la raison de venir au Zimbabwe. Il se demande ce que ferait la plénière, par exemple, si le Paraguay ou le Nigeria était absent.

Le délégué du SOUDAN mentionne que les délégations travaillent sur le thème des subventions depuis plus de deux ans et qu'elles continuent toutes à avoir des opinions très différentes. Le délégué indique que la décision ne devrait pas être remise à plus tard.

Le délégué de la BELGIQUE propose de déléguer à nouveau la décision concernant le Document de Travail III à la Commission permanente ou de confier la question au Comité de rédaction. Il ajoute qu'il ne se trouve pas en position de se joindre au consensus pour la seconde proposition.

Le délégué de la GRECE indique que sa délégation se sent isolée sans la participation d'autres pays qui soutiennent la position de son pays. Il mentionne que les subventions de son pays sont données par l'Union européenne et qu'il n'y a pas de délégué de l'UE pour expliquer la position de tous les pays membres de l'UE. Il mentionne également que certains délégués représentent le secteur privé et non pas les gouvernements et que, de fait, certains étaient des membres du PCSP.

*Le SECRETAIRE GENERAL clarifie les choses après les séances. Il indique que tous les délégués auprès de la 60<sup>e</sup> Réunion plénière sont dûment accrédités par leur gouvernement. Vu la nature du CCIC – organisme international de produits de base – un grand nombre des gouvernements fréquemment nomment des représentants du secteur privé qui seront les délégués et les chefs de délégations lors de réunions plénières.*

La PRESIDENTE observe qu'il ne semble pas

y avoir consensus en vue d'adopter la seconde proposition de résolutions.

Le délégué du SOUDAN n'est pas d'accord avec la proposition de confier la discussion au Comité de rédaction. D'après lui, il existe des divergences d'opinion et, par conséquent, les délégués devraient voter avant de confier la question au Comité de rédaction.

Le délégué du PARAGUAY indique qu'il n'est pas d'accord pour reporter la résolution et que d'après le Règlement statutaire, rien n'empêche un vote sur le sujet.

Le délégué du BRESIL demande à la Présidente un vote sur le sujet.

Le délégué de la GRECE indique qu'il n'est pas possible de savoir quel aurait été le vote des Etats-Unis et de l'Espagne ou de savoir si une formulation différente aurait été préférée et que, par conséquent, il ne faudrait pas voter.

Le délégué du ROYAUME-UNI note les opinions bien arrêtées sur le sujet et indique par ailleurs que tous les pays membres du CCIC n'étaient pas représentés lors de la réunion. Il note également que les deux recommandations du PCSP et de la Commission permanente n'étaient pas unanimes et que, tel que le suggère le Secrétaire général, le CCIC a réussi parce qu'il a toujours fonctionné sur une base de consensus. D'après lui, à moins que les pays membres ne soient d'accord pour adopter la première version de la résolution, la question devrait être renvoyée à la Commission permanente ou à un groupe de travail.

Le délégué de la COLOMBIE indique que sa délégation était de l'avis qu'il fallait prendre une décision sur la résolution et qu'en plus, un panel devrait être créé pour concevoir un calendrier spécifique pour l'élimination ultérieure des subventions afin que la question puisse finalement être résolue. Il mentionne qu'avec des marchés en distorsion, la Colombie ne peut

pas livrer concurrence sur les marchés internationaux et que les producteurs de coton au chômage seraient forcés à produire des cultures illégales. D'après lui, l'idée des différences de revenus n'empêche nullement de prendre action face au principe du marché libre. Il ajoute que la Colombie avait appliqué ce principe même aux dépens de la perte de sa part de marché du café mondial dans les pays à faibles revenus en Asie.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD indique que chaque délégation sait bien si son pays est opposé aux subventions et qu'à son avis, si un vote est organisé, justice ne sera pas faite.

Le délégué de la BELGIQUE demande quel serait l'effet d'un vote concernant la position solide de la résolution.

Le délégué de l'AUSTRALIE soutient la position de l'Afrique du Sud.

La PRESIDENTE récapitule les options disponibles et propose de continuer la discussion jeudi, à 14h30. Aucune objection n'étant faite, la PRESIDENTE ajourne la séance.

14h30, jeudi 20 septembre 2001  
 Sous la présidence de Monsieur Michael Davies

Le PRESIDENT déclare la discussion ouverte et passe la parole à Monsieur Nabil Abdel El-Marsafawy, Président de Trade Holding Company de l'Egypte, qui invite les délégués à la 61<sup>e</sup> Réunion plénière. Monsieur El-Marsafawy fait l'éloge du Gouvernement du Zimbabwe et des organisations cotonnières du pays pour l'excellente organisation de la 60<sup>e</sup> Réunion plénière. Il invite les délégués à assister à la 61<sup>e</sup> Réunion plénière, qui se tiendra au Caire en octobre 2002. Son pays connaît bien la mission et les objectifs de la conférence et a conçu un plan d'action novateur. L'Egypte se réjouit

à l'idée d'accueillir les délégués en Egypte, berceau de la civilisation et il présente une vidéo de bienvenue. L'invitation de l'Egypte est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT remercie Monsieur El-Marsafawy pour l'invitation et récapitule la séance. A l'évidence, aucun consensus n'a été atteint concernant le sujet des mesures gouvernementales et il demande au Secrétaire général de lire une formulation de la résolution qui comprend toutes les suggestions. Le SECRETAIRE GENERAL lit la nouvelle version d'une résolution sur les mesures gouvernementales.

Le PRESIDENT demande aux délégués de faire les commentaires et passe la parole au délégué de l'AUSTRALIE qui indique que tous les gouvernements membres n'avaient pas pu participer à la formulation de la nouvelle proposition. Le délégué approuve la nouvelle proposition.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD soutient la résolution et demande que soit créé un Groupe de travail soutenu par le Secrétariat et sous la présidence du futur président de la Commission permanente pouvant étudier un plan d'action possible en vue de mettre en œuvre une proposition qui sera présentée à la 61<sup>e</sup> Réunion plénière.

Les délégués du BRESIL, du ZIMBABWE, de la COLOMBIE, du SOUDAN et de l'EGYPTE soutiennent la nouvelle proposition sur les mesures gouvernementales, ainsi que la recommandation de l'Afrique du Sud en vue de créer un Groupe de travail sur les mesures gouvernementales.

Le PRESIDENT observe qu'un consensus est atteint et approuve la résolution telle que lue par le Secrétaire général.

Le PRESIDENT ajourne la séance.

## Première séance ouverte

8h30, mardi 18 septembre 2001  
 Sous la présidence de Monsieur Michael T. G. Davies

Le PRESIDENT commence la première séance ouverte en notant que le Comité sait depuis longtemps combien il est important de répondre aux besoins changeants du point de vue qualité des fabricants de textile et consommateurs finaux par le biais de collaboration entre producteurs, consommateurs et négociants. Le PRESIDENT présente Monsieur Peter Dove, lui demandant de faire un récapitulatif des discussions lors d'une séance en petits groupes

réalisée lundi sur le thème de l'Amélioration de l'égrenage en Afrique.

Monsieur Dove indique qu'au vu de la production cotonnière accrue en Afrique et pour faire diminuer les coûts de fonctionnement, il est nécessaire d'investir dans un équipement à haute capacité, mais la nouvelle machinerie devra être conçue en considérant que le coton en Afrique est surtout récolté manuellement et compte un faible contenu en humidité. Il indique que le coton récolté manuellement exige moins de nettoyage. Toutefois, la contamination reste préoccupante pour les filateurs et l'égrenage doit être géré en tenant compte de

l'aspect qualité. Monsieur Dove présente des recommandations pour améliorer la qualité de l'égrenage en Afrique en commençant par une recommandation visant à suivre de près l'approvisionnement de semences aux producteurs. Il recommande que les égreneuses soient équipées de soupapes de dérivation sur les machines de nettoyage pour diminuer les dégâts causés aux fibres. Il faut faire attention à ne pas utiliser du matériel plastique ou bâche de polypropylène au moment de la récolte. Il dit également que des incitations de prix pour une meilleure qualité devraient être données aux

producteurs. Il note qu'il faut contrôler le contenu en humidité et qu'un coton avec une humidité élevée doit être égrené aussi vite que possible visant 6% à 7% de contenu en humidité à l'égreneuse pour une qualité optimale. Monsieur Dove souligne l'importance d'un bon entretien du matériel d'égrenage et de l'automatisation du processus d'égrenage. Il note que la standardisation du matériel d'emballage approprié est chose souhaitable et que les gouvernements devraient supprimer les barrières à l'importation pour le matériel d'égrenage afin de faciliter la modernisation de l'équipement. Monsieur Dove recommande également une meilleure formation des responsables d'égrenage et du personnel chargé de l'entretien et de l'ajustement de l'équipement aux fins d'une capacité plus élevée et d'une bonne qualité de l'égrenage, tout en assurant de bonnes procédures de sécurité. La communication de Monsieur Dove est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** déclare la discussion ouverte et demande si les délégués ont des questions.

Le délégué du **BRESIL** demande si on a envisagé un nouveau concept de l'égrenage plutôt qu'un égrenage classique, avec rotor, cage et autres types d'égrenage qui devraient préserver la qualité de la fibre et demande s'il est possible d'introduire de nouveaux types d'égrene à l'avenir.

Monsieur Dove indique que la question de l'égrenage à haute capacité pour le coton récolté manuellement a été discutée en petits groupes. Il indique que les fabricants de matériel d'égrenage sont en train de mettre au point un système d'égrenage d'un caractère entièrement nouveau et les représentants de ces sociétés pourraient fournir tous les détails sur les futures améliorations de la technologie.

Le **PRESIDENT** demande comment les gouvernements peuvent aider l'industrie cotonnière outre la suppression des barrières à l'importation de l'équipement de l'égrenage.

Monsieur Dove note que les gouvernements peuvent faire beaucoup de choses, et surtout permettre l'entrée en franchise de droit pour l'équipement lourd et la machinerie est la mesure la plus importante qui bénéficierait aux producteurs de coton et au pays.

Le **PRESIDENT** présente Monsieur Geoff Watson, de Cargill Zimbabwe, qui fait un compte rendu sur les Moyens de réduire la contamination du coton au Zimbabwe. Monsieur Watson indique que la contamination est un grave problème pour l'industrie textile car elle affecte la qualité du filé et des produits textiles et que pendant de nombreuses années, le Zimbabwe a eu une réputation de pays avec un coton sans contamination. Il note que, après la libéralisation du marché cotonnier au Zimbabwe au milieu des années 90, suite à la crainte de voir la contamination s'empirer le Conseil cotonnier

national du Zimbabwe a été créé pour traiter de la question des normes de qualité. Monsieur Watson indique que le coton est cultivé par 200 000 producteurs, dont 85% le cultivent sur une moyenne de 5 hectares et que 100% du coton est récolté à la main. Il note qu'une concurrence accrue et une utilisation plus répandue de matériel d'emballage en polypropylène moins coûteux a augmenté le risque de contamination. Monsieur Watson indique que le Conseil cotonnier national comprenant tous les secteurs de la filière cotonnière au Zimbabwe traite de la contamination par l'entremise d'une campagne d'éducation et l'introduction de réglementations. Les sociétés d'égrenage ont fourni des sachets en polypropylène solide de couleur foncée pour la collecte du coton et plusieurs amendes ont été établies pour le coton contaminé. Monsieur Watson indique qu'il est important d'éliminer la contamination lors du mélange avant d'égrener le coton. De plus, de nouvelles initiatives ont été entreprises pour améliorer le fonctionnement du sol de mixage en ajoutant une plate-forme de décantation séparée au-dessus du sol de suction. Il indique que seulement après que le coton est contrôlé aux fins de contamination sur la plate-forme de décantation, il passe au plancher suction. Monsieur Watson note que le processus est encore à l'étape expérimentale et pourrait être amélioré à l'avenir. La présentation de Monsieur Watson est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** demande si les délégués ont des questions.

Le délégué de l'**INDE** indique que le coton de l'Inde est également récolté manuellement et que l'emballage est un problème important. Il demande si une transition prudente s'est faite au Zimbabwe, passant de la récolte à la main à la récolte à la machine et si cela permettrait une réduction importante de la contamination. Il demande également quel serait le matériel qui conviendrait le mieux à l'emballage et quel est le coût si du matériel en coton était utilisé pour l'emballage à la place des sacs en plastique.

Monsieur Watson indique que le coton est produit par des petits producteurs, à l'instar de l'Inde, et que la récolte à la main est la seule méthode. Il note que l'utilisation de matériel en coton pour l'emballage des balles est rentable en raison d'une contamination et des coûts de main-d'œuvre réduits liés au nettoyage comparés aux coûts du matériel.

Le délégué de la **COLOMBIE** demande s'il peut emporter dans son pays un échantillon des sacs mentionnés lors de la présentation.

Le délégué de l'**EGYPTE** indique que, dans son pays, des efforts sont déployés pour réduire la contamination et seuls les nouveaux sacs en jute sont utilisés pour l'emballage du coton. Il indique que, dans les égreneuses, le coton est

vérifié dans une chambre spéciale avant l'égrenage pour détecter toute contamination. Il note que l'égrenage avec l'équipement moderne devrait préserver la qualité de la fibre et que le producteur devrait s'intéresser au problème de la contamination du coton.

Le **PRESIDENT** interprète la question du délégué de l'Egypte comme suit : Que peuvent faire les égreneurs pour aider à réduire le problème de la contamination ?

Monsieur Watson indique que les fabricants de matériel d'égrenage peuvent apporter leur aide pour réduire la contamination mais, pour le moment, la solution réside au niveau du producteur de coton. Il propose que le représentant de Lummus réponde à la question.

Le représentant de Lummus indique que la contamination doit être éliminée avant que le coton n'entre à l'égreneuse car actuellement il n'existe pas de technologie pour supprimer la contamination pendant l'égrenage et encore moins pour éliminer la contamination du polypropylène.

Monsieur Watson fait un commentaire sur l'éducation des producteurs concernant les effets négatifs de la contamination, indiquant que c'est l'élément le plus important qu'il convient de renforcer.

Le délégué du **TOGO** indique que son pays cherche à sensibiliser davantage les producteurs au problème de la contamination et que ces efforts ont eu des répercussions, mais qu'il serait intéressant de connaître les effets possibles en introduisant de solides sacs en plastique mentionnés par Monsieur Watson dans sa présentation.

Monsieur Watson indique que la campagne sur la réduction de la contamination a été démarrée par le Conseil cotonnier national et qu'il s'agit d'une démarche éducative. Il note que les résultats à court terme sont excellents et que le processus d'éducation doit être maintenu régulièrement puisque de nouveaux producteurs se lancent dans la culture du coton chaque année.

Le délégué du **PARAGUAY** indique que la filière cotonnière dans son pays connaît depuis de nombreuses années le problème de la contamination et qu'une campagne éducative est déployée activement auprès des producteurs. Il indique que, l'année dernière, des sacs de coton pour la récolte manuelle ont été remis aux producteurs, de pair avec des graines de coton et des instructions strictes sur leur utilisation.

Il note que les résultats de ces mesures ont dépassé les attentes concernant la réduction de la contamination. Il indique que la contamination a été diminuée très nettement car les producteurs livrent uniquement leur coton-graine dans les sacs fournis. Il note que la contamination doit être éliminée au niveau de l'exploita-

tion.

Le délégué du BRESIL fait un commentaire indiquant que la contamination reste un grave problème pour les filateurs et prie instamment les producteurs qui utilisent des sacs en plastique d'utiliser des sacs de couleur vive car les filatures ont l'équipement nécessaire pour supprimer le matériel en couleur du coton, mais ne peuvent pas éliminer un matériel blanc ou clair.

Le PRESIDENT passe la parole à Madame Marsha Powell, de Cotton Council International, qui présente un compte rendu de Monsieur Andrew G. Jordan et de Monsieur Phillip J. Wakelyn sur l'influence des modifications génétiques sur la qualité de coton. Madame Powell indique que le coton transgénique a été introduit pour la première fois aux Etats-Unis en 1995 et qu'en 2001, 10% de la superficie cotonnière mondiale, d'après les estimations, était plantée en coton transgénique en Argentine, en Australie, en Chine (continentale), au Mexique, en Afrique du Sud et aux Etats-Unis. Elle note que l'adoption de plus en plus grande du coton transgénique se fonde sur sa plus grande résistance aux insectes et meilleure tolérance aux herbicides, sans que cela ne comporte de risques pour la santé humaine ou animale. Toutefois, Madame Powell indique qu'un certain nombre d'évaluations des effets de la technologie transgénique sur la qualité des fibres ont été faites et que le seul paramètre de qualité de la fibre notant une différence significative du point de vue statistique était une légère augmentation de la réflectance du coton transgénique comparé au coton classique. Mais la différence n'est pas d'importance pratique du

point de vue textile. Madame Powell note que les études de Lewis ont conclu qu'il n'y avait pas d'influence du coton transgénique sur la qualité de la fibre et un certain nombre d'autres études ont eu des résultats analogues. Elle indique que des ensembles d'Essais de variétés officielles réalisés par des universités d'état aux Etats-Unis indiquent une réduction de 3% du micronaire dans le coton transgénique comparé aux variétés classiques, facteur pouvant être souhaitable pour l'industrie du textile. Madame Powell note que le coton transgénique comporte des avantages du point de vue rendement grâce aux bénéfices du contrôle des insectes. Elle fait savoir, en guise de conclusion, qu'aucun fait n'étaye un effet pratique du coton transgénique sur la qualité de la fibre. Le rapport est une déclaration de la réunion.

Le PRESIDENT demande si les délégués ont des questions.

La déléguée de l'OUGANDA exprime sa préoccupation à propos du transfert de technologie à d'autres pays et l'effet de l'introduction des nouvelles variétés sur les rendements et la qualité des fibres produites dans ces pays.

Le délégué de la BELGIQUE se montre préoccupé par le fait qu'on ne peut remonter à l'origine du coton et informer le consommateur de la présence de coton transgénique dans les produits textiles.

Madame Powell indique que, selon des experts aux Etats-Unis, on a communiqué aux fabricants et aux détaillants surtout en Europe, que la fibre elle-même ne contient aucun matériel modifié génétiquement même si le cotonnier a été modifié suite à la biotechnologie.

Le PRESIDENT indique que le coton transgénique peut créer des problèmes, mais offre également des possibilités car certaines personnes sont prêtes à payer un surprix pour un coton cultivé organiquement et non modifié.

Le délégué de l'INDE indique qu'il a apprécié le rapport sur les aspects de la qualité du coton transgénique mais qu'il aimerait qu'on prête plus d'attention à la question des maladies et de la résistance aux ravageurs chez le coton transgénique.

Madame Powell indique qu'elle se ferait un plaisir d'arranger des contacts pour le délégué de l'Inde avec des professionnels des Etats-Unis travaillant dans ce domaine.

Le délégué de la GRECE mentionne la diminution du micronaire dans le coton transgénique probablement causée par la présence accrue de fibres immatures dans le coton transgénique.

Le PRESIDENT remercie les présentateurs des rapports sur l'égrenage, la contamination et les questions relatives au coton transgénique. Il indique que la discussion était axée sur ce que les gouvernements peuvent faire pour aider la filière et, en ce qui concerne l'égrenage, les gouvernements pourraient aider à améliorer l'équipement. Il note que le problème de la contamination doit être traité par la filière plutôt que par les gouvernements. Il est évident que le coton transgénique ne comporte quasiment aucun effet sur la qualité de la fibre, mais la préoccupation du public reste problématique et doit être prise en considération.

Le PRESIDENT ajourne la séance à 10 heures.

## Deuxième séance ouverte

16h00, mardi 18 septembre 2001  
 Sous la présidence de Monsieur Danny Chipps

Le PRESIDENT ouvre la séance en indiquant qu'elle a été organisée en réponse aux problèmes que suscite la contraction de la part du coton dans la consommation industrielle mondiale de fibres dans le but d'encourager un plus grand nombre de pays à suivre les meilleures pratiques visant à accroître la promotion cotonnière nationale. Le PRESIDENT donne la parole à Monsieur Andrew Macdonald, Coordinateur du Consortium pour la promotion du coton, qui présente le rapport du Consortium pour la promotion du coton encourageant des efforts redoublés pour accroître la demande cotonnière.

Monsieur Macdonald indique que nous savons tous que le coton ne maintient pas sa part du marché dans la consommation de fibres textiles. Il note que l'industrie cotonnière doit examiner les concepts fondamentaux de la promotion et convaincre le consommateur par l'entremise des activités promotionnelles des avantages du coton. Il indique que le programme du Consortium est d'encourager des programmes nationaux à relancer la consommation cotonnière, de faire office de centre d'information et de documentation pour enrichir les idées de promotion cotonnière et d'explorer une proposition en vue de créer un emblème cotonnier mondial. Monsieur Macdonald indique que des organisations de l'Australie, du Brésil, de l'Egypte, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Inde, de la Pologne, de l'Afrique du Sud, de la Tur-

quie et du Zimbabwe se sont jointes au Consortium et qu'un certain nombre d'autres pays ont exprimé le souhait d'en faire de même. Il décrit les activités promotionnelles en Australie, en Pologne et en Afrique du Sud portant sur la publicité, les marques de qualité et les emblèmes. Il présente des propositions du Zimbabwe, de l'Inde et du Brésil concernant la promotion cotonnière internationale et la création d'un emblème international du coton. Monsieur Macdonald propose de créer une Journée de mode du coton, une Journée d'expérience du coton et de souligner le caractère naturel de la fibre. Il indique qu'il est nécessaire de chercher à encourager la demande cotonnière et prie vivement d'autres organisations nationales de venir se joindre au Consortium. Son rapport est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** passe la parole à Monsieur Peter Dorward, du Zimbabwe, qui présente une communication sur la relance de la consommation industrielle du coton en Afrique.

Monsieur Dorward indique que des représentants de l'industrie textile du Mozambique, de la Zambie, de l'Ouganda, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe ont proposé de conseiller et d'aider les pays membres et non-membres du CCIC pour formuler et appliquer de solides politiques industrielles produisant une consommation nationale accrue de coton et augmentant les bénéfices de valeur ajoutée à la population africaine. En guise d'exemple, les pays pourraient supprimer les barrières à l'importation de machinerie utilisée dans l'industrie textile. Il indique que la législation nationale devrait vérifier l'augmentation de la capacité de filature en Afrique. Il note que les subventions accordées par les nations industrielles créent des distorsions dans les marchés et limitent les investissements en Afrique. Il indique que les politiques gouvernementales devraient aider les industriels et les entrepreneurs à se livrer une concurrence loyale. Les pays africains devraient industrialiser d'après leurs propres ressources et avantages comparatifs. Le rapport de Monsieur Dorward est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** indique que les industries textiles en Afrique sont relativement petites et

qu'il existe une certaine méfiance entre certains gouvernements et le secteur privé. D'après lui, un débat ouvert est nécessaire entre le secteur privé et les gouvernements et de solides politiques devraient être formulées pour renforcer les industries nationales et augmenter la consommation cotonnière. Aucun autre commentaire n'est fait.

Le **PRESIDENT** passe la parole à Monsieur Laurie Kitch qui présente un compte rendu de la FAO.

Monsieur Kitch indique que le coton revêt une importance essentielle dans les économies d'un grand nombre de pays en développement. Il indique que le coton est nécessaire pour la sécurité des marchés mondiaux afin de continuer à fournir les moyens soutenant les progrès économiques et sociaux. Quelles que soient les limitations spécifiques, le choix d'une fibre par un fabricant dépend de la consommation du produit final. Il note que la part du marché cotonnier a diminué de 10 points entre 1986 et 2000, et que cette contraction est partiellement associée à la baisse des investissements dans la promotion de coton, exception faite des Etats-Unis. Il indique que la création du Consortium pour la promotion du coton augmente les chances d'élargissement de la consommation cotonnière. Les Secrétariats de la FAO et du CCIC ont convenu de réaliser une

enquête unique pour répondre aux besoins des prochaines projections sur le marché cotonnier mondial et des analyses des politiques commerciales. Il note que l'enquête devrait être achevée à la fin de 2002 et sera conforme aux enquêtes précédentes de la FAO sur la consommation de fibres. Il conclut que ce travail fournira un outil pour connaître la part du coton dans le marché et formuler des stratégies pour renforcer la demande sur des marchés spécifiques. Le compte rendu de Monsieur Kitch est une déclaration de la réunion.

Le **PRESIDENT** demande si les statistiques sur la consommation cotonnière incluent tout le coton consommé, y compris la consommation industrielle et non industrielle.

Le **SECRETAIRE GENERAL** clarifie en indiquant que les statistiques sur la consommation portent sur tous les emplois de coton et le commerce net de coton et les fibres chimiques au niveau du commerce de détail.

Le **PRESIDENT** passe la parole au délégué du **BRESIL** qui retire sa proposition précédente de voter sur la question des subventions et demande une réunion supplémentaire pour formuler la Déclaration concernant les mesures gouvernementales. Le délégué confirme son statut au titre de délégué officiel nommé par le Gouvernement du Brésil.

Le **PRESIDENT** ajourne la réunion à 17h20.

## Séance de clôture

9h00, vendredi 21 septembre 2001

Sous la présidence de Monsieur Sylvester R. Nguni

Le **PRESIDENT** déclare la réunion ouverte. Au nom du Comité d'organisation, de la population du Zimbabwe et en son propre nom, il remercie les délégués et les observateurs d'avoir trouvé le temps de venir assister à la réunion et espère que leur séjour a été confortable et agréable malgré les ressources limitées à leur disposition et il remercie également le Secrétariat, notamment le directeur exécutif, pour toute l'assistance et les conseils donnés au Comité d'organisation lors de la préparation pour la réunion plénière. Il présente les membres du Comité d'organisation se trouvant sur place, Monsieur Rob Jarvis de Quton Seed Company, Monsieur Mike Davies de Cargill Zimbabwe, Monsieur Bill Altham de l'Association commerciale des Producteurs de Coton et Monsieur Barry Fisher du Conseil national du Coton du Zimbabwe et il remercie toutes les parties intéressées par la filière cotonnière, ainsi que les sponsors qui ont rendu cette réunion

possible. Il leur souhaite à tous un bon voyage de retour. Il espère que ceux qui ont pu rallonger leur séjour de même que les autres reviendront pour découvrir davantage le Zimbabwe.

Le **PRESIDENT** invite les délégués à faire les commentaires de clôture.

Le **PRESIDENT** passe la parole au délégué du **ROYAUME-UNI** qui remercie les hôtes et ses camarades délégués ainsi que les observateurs pour une réunion plénière réussie et agréable. Il fait mention du travail réalisé par le Secrétariat et les interprètes et tous ceux qui ont concouru à une semaine aussi efficace et mémorable. Il note la haute qualité des communications et du débat grâce au travail de préparation et à l'engagement de tous ceux qui ont participé, surtout le Comité d'organisation, le Secrétariat et les sponsors de la réunion. Il annonce que le Gouvernement du Royaume-Uni a commencé à s'entretenir avec l'Association de Coton de Liverpool pour une éventuelle invitation à la Réunion plénière en 2005 à Liverpool et il espère qu'une annonce officielle

sera faite à cet effet lors de la prochaine réunion plénière en Egypte.

La déléguée de l'**OUGANDA**, au nom de son gouvernement et de sa délégation, exprime toute sa reconnaissance au Gouvernement du Zimbabwe, au Secrétariat du CCIC sous la direction de Monsieur Townsend, au Comité d'organisation et aux sponsors. Elle remercie toutes les femmes et tous les hommes qui ont travaillé dans l'ombre et sans lesquels la réunion n'aurait pas été possible. Elle félicite l'excellente organisation malgré les catastrophes. Elle note les séances en petits groupes, très efficaces et instructives, surtout pour les pays en développement. Elle souhaite connaître la même organisation lors de réunions plénières ultérieures. Elle a apprécié la note africaine donnée aux soirées et se montre reconnaissante pour la générosité des hôtes. Elle conclut en indiquant qu'elle se réjouit d'assister à la prochaine réunion plénière en Egypte.

Le délégué de l'**AUSTRALIE** indique que le

thème « Une renaissance africaine » était bien choisi et que la possibilité d'échange d'information sur les pratiques et technologies entre pays producteurs de coton établis et en développement est un résultat couronné de succès de cette réunion. La future Conférence sur la Recherche cotonnière au Cap sera l'occasion de continuer la renaissance africaine. Il souhaite la bienvenue à ceux qui désirent visiter l'Australie pour étudier les divers aspects de son industrie cotonnière. Il note avec satisfaction la discussion sur les bonnes pratiques commerciales, notamment les étapes positives prises en vue de réduire et d'éliminer les mesures gouvernementales qui créent des distorsions dans le commerce. Il remercie le Secrétariat du CCIC pour sa détermination de venir au Zimbabwe et son professionnalisme en vue d'atteindre un travail de haute qualité comme de coutume. Il fait mention de la direction de Monsieur Townsend au CCIC cette année passée. Il remercie le Comité d'organisation pour avoir mis sur pied cette réunion exceptionnelle et indique que tous les arrangements ont dépassé les attentes.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué de la CHINE (TAIWAN) qui remercie le Gouvernement du Zimbabwe, les organisateurs et les sponsors de la réunion pour l'hospitalité donnée à tous les participants. Il remercie monsieur Townsend et son personnel. Personne n'oubliera ces arrangements magnifiques.

Le délégué de la TANZANIE, au nom de son gouvernement et de sa délégation, remercie le Gouvernement du Zimbabwe pour son accueil chaleureux et pour avoir organisé aussi bien la 60<sup>e</sup> Réunion plénière. Il remercie le CCIC pour les excellentes préparations. Il demande au CCIC d'envisager plus de temps pour la séance de jeudi sur la recherche en matière de production et pour les séances en petits groupes. Il se réjouit à l'idée d'assister à la prochaine Réunion plénière en Egypte.

Le délégué de la COLOMBIE, au nom de son gouvernement, exprime tous ses remerciements à Monsieur Sylvester Nguni, au Comité d'organisation et au Gouvernement du Zimbabwe pour l'excellente réunion plénière qui a adopté un ordre du jour ambitieux, bénéficiant à l'industrie cotonnière mondiale. Il remercie la population du Zimbabwe, surtout les habitants de Victoria Falls pour leur accueil chaleureux. La renaissance africaine poussera le reste du monde à reconnaître l'importance de l'équité au niveau du commerce international, préalable des progrès de toutes les populations du monde. Il remercie le directeur exécutif, Monsieur Terry Townsend, pour sa direction et l'excellente préparation de la réunion plénière. Il indique que la délégation colombienne est très touchée par les tragiques événements aux Etats-Unis et il regrette l'absence de la délégation des Etats-Unis d'Amérique. Il est désolé que Monsieur

Francisco Davila n'a pu diriger la délégation colombienne à cause de problèmes de santé et lui souhaite un rapide rétablissement pour qu'il reprenne ses activités dans le secteur cotonnier.

Monsieur Alfonso Liévano remercie les délégués pour sa nomination de Président de la Commission permanente et indique qu'il est profondément honoré. Il annonce son intention d'appliquer l'ordre du jour défini par cette plénière et d'activer le groupe de travail chargé de déterminer des stratégies efficaces pour diminuer les distorsions du commerce cotonnier international. Le PRESIDENT remercie Monsieur Liévano de sa nomination.

Le délégué de la TURQUIE exprime sa reconnaissance au CCIC, au Gouvernement du Zimbabwe, au Comité d'organisation et aux nombreux sponsors qui ont organisé une excellente réunion. Il remercie tous les membres du Comité d'organisation pour leurs efforts qui ont rendu la réunion aussi réussie, ainsi que pour les activités sociales fascinantes et les safaris si intéressants. Il espère rencontrer tout le monde à nouveau au Caire en 2002.

Le PRESIDENT passe la parole au délégué du SOUDAN qui remercie le Gouvernement et la population du Zimbabwe de leur hospitalité et de leur chaleureux accueil. Il remercie également le Comité d'organisation et le Secrétariat pour leurs efforts et leur excellent travail. Il indique qu'il se réjouit pour la prochaine réunion plénière en Egypte.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD transmet tous ses remerciements au Gouvernement du Zimbabwe, au Comité d'organisation et aux sponsors pour une réunion aussi bien organisée et réussie. Il note que leur performance efficace se reflète de manière très positive sur l'ensemble de l'Afrique. Il remercie les organisateurs par nom, le Conseil national du coton du Zimbabwe comprenant la Société cotonnière du Zimbabwe, Zimbabwe Farmers Union, Cargill Zimbabwe, Quton Seed Company et l'Association commerciale des producteurs de coton. Il remercie également les sponsors : la Standard Chartered Bank of Zimbabwe, Lummus Corporation, Syngenta et Continental Eagle Corporation. Il fait mention de tout le travail et de la bonne organisation de l'équipe de Monsieur Nguni, tant pour un travail productif que pour des loisirs bien agréables lors des moments de détente. A son avis, c'est une des réunions les plus réussies. Il remercie Monsieur Terry Townsend et son personnel pour tous les efforts réalisés devant la scène et en coulisses. Il exprime sa reconnaissance à ses camarades délégués pour leur contribution à des débats constructifs et enrichissants. Il conclut ses remarques en souhaitant à tous les participants un bon retour chez eux dans un monde dont on espère plus de tolérance et de raison.

Le délégué de l'EGYPTE exprime sa reconnaissance au Gouvernement du Zimbabwe pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité bienveillante. Il exprime sa reconnaissance au Monsieur Terry Townsend et au Secrétariat pour l'excellent travail réalisé ainsi qu'à Comité d'organisation et à tous ceux qui ont apporté leur aide dans cette réunion réussie. Il indique qu'il se réjouit d'accueillir tous les participants en Egypte l'année prochaine.

Le délégué de la POLOGNE remercie le Gouvernement et les habitants du Zimbabwe pour l'organisation parfaite et leur hospitalité. Il félicite le Docteur Townsend et son personnel pour les excellentes préparations de la réunion.

Le délégué de l'INDE fait l'éloge d'une semaine très enrichissante, productive et agréable, avec en arrière plan les chutes majestueuses. Il remercie les délégués et le Secrétariat du CCIC pour leur contribution, leur collaboration et leurs directives faisant de la 60<sup>e</sup> Réunion plénière une réunion aussi réussie. Au nom du Gouvernement indien, de la délégation indienne et en son propre nom, il remercie les habitants du Zimbabwe.

Le délégué des PHILIPPINES, au nom de son gouvernement et de sa délégation, ajoute ses félicitations et toute sa gratitude au CCIC et au Comité d'organisation du Zimbabwe pour une réunion réussie, enrichissante et agréable. Il remercie le Gouvernement du Zimbabwe et le Comité d'organisation, surtout Monsieur Nguni, président de la réunion plénière, pour la cordialité, la générosité et l'hospitalité à l'égard de tous les participants et pour avoir rendu leur séjour non seulement confortable, mais également mémorable. Il conclut en indiquant qu'il se réjouit à l'idée de voir tous les participants au Caire l'année prochaine.

Le délégué de l'IRAN se joint aux autres délégués pour exprimer ses remerciements aux habitants et au Gouvernement du Zimbabwe, au Comité d'organisation, au Secrétariat et aux sponsors.

Au nom de son pays, le délégué du BURKINA FASO remercie les responsables du Zimbabwe d'avoir été les hôtes d'une réunion plénière dans un contexte aussi agréable, le Comité d'organisation pour ses efforts sans relâche qui ont fait de la réunion une réussite et le Secrétariat pour la qualité du programme. Il souhaite qu'un plus grand nombre de pays deviennent membres du CCIC qui est le forum idéal pour défendre les parties intéressées de la filière cotonnière et pour échanger les idées. Il conclut en regrettant le nombre d'absences suite aux actes terroristes aux Etats-Unis et souhaite un monde avec plus de paix.

Le délégué du TOGO se joint aux autres délégations pour féliciter le Zimbabwe et le Comité d'organisation. Il ajoute que sa délégation rentrera chez elle après les discussions, plus con-

fiance pour les questions liées au coton modifié génétiquement et aux mesures gouvernementales créant des distorsions dans l'économie cotonnière.

Le délégué du BRESIL indique qu'il était très heureux d'avoir participé aux discussions importantes sur la situation cotonnière dans le

monde et remercie le Comité d'organisation, la Société cotonnière du Zimbabwe, le Secrétaire et les habitants du Zimbabwe.

Le délégué de la BELGIQUE se fait l'écho des éloges de toutes les autres délégations.

Voyant qu'aucun autre commentaire n'était

fait, le PRESIDENT invite tous les participants au déjeuner de clôture « Brai. » Il leur souhaite bon retour, réitérant qu'il espère qu'ils resteront plus longtemps dans le pays ou qu'ils reviendront à une autre occasion pour découvrir davantage le Zimbabwe. Le PRESIDENT déclare la clôture officielle de la 60<sup>e</sup> Réunion plénière et ajourne la séance à 10h00.

## Comité de direction

### Première réunion

8h30, lundi 17 septembre 2001

Sous la présidence du Secrétaire général

Le SECRETAIRE GENERAL remercie les délégués de leur soutien au CCIC et le Gouvernement du Zimbabwe d'être l'hôte de la réunion. Il indique que le Gouvernement du Zimbabwe a nommé Monsieur Sylvester R. Nguni, Directeur de la Société cotonnière du Zimbabwe et Président du Comité d'organisation du Zimbabwe, comme Président de la 60<sup>e</sup> Réunion plénière.

Le SECRETAIRE GENERAL présente Monsieur Paddy Zhanda, producteur et homme d'affaires ; W.G. Mashingaidze, Zimbabwe Farmers Union ; Neville Brown, Association commerciale des Producteurs de Coton ; Guy Menage, Association commerciale des Producteurs de Coton ; Nancy Zitsanza, Ministre du Territoire, de l'Agriculture et de la Redistribution des terres ; Rob Jarvis, Quton Seed Company ; Michael Davies, Cargill Zimbabwe ; Danny Chipps, Merspin Limited ; et Barry Fisher, Conseil national du Coton du Zimbabwe, comme Vice-Présidents de la réunion.

L'approbation de l'ordre du jour est la seule activité requise. Le SECRETAIRE GENERAL note que les délégués ont un exemplaire de l'ordre du jour proposé. Il annonce que le Rapport du Président de la Commission permanente et les commentaires d'inauguration de Monsieur Joseph M. Made, Ministre du Territoire, de l'Agriculture et de la Redistribution des terres seront reprogrammés pendant la semaine. Les membres de la Commission permanente ont eu des problèmes pour se rendre à Victoria Falls et Monsieur Made n'était pas disponible ce jour-là. Il demande s'il existe des commentaires ou autres changements. Constatant aucun commentaire, le PRESIDENT conclut que l'ordre du jour a été approuvé avec les amendements proposés. Il ajourne la réunion à 8h45.

### Deuxième réunion

16h30, lundi 17 septembre 2001

Sous la présidence de

Monsieur Sylvester Nguni

Le PRESIDENT invite le Secrétaire général à lire le Document de Travail I, « Election du Bureau de la Commission permanente », document qui est joint en annexe. Le SECRETAIRE GENERAL indique que la Commission permanente a nommé Monsieur Alfonso Liévano de la Colombie, à la position de Président de la Commission permanente, Monsieur Ajai Malhotra de l'Inde, à la position de Premier Vice-Président et Madame Chigozie Obi-Nnadozie du Nigeria, à la position de Seconde Vice-Présidente.

Le PRESIDENT observe qu'il existe un consensus pour accepter les recommandations du Document de Travail I et il félicite le nouveau bureau.

Le PRESIDENT invite le Secrétaire général à présenter le Document de Travail II, « Reconnaissance et application des décisions d'arbitrage étranger », qui est joint en annexe. Le SECRETAIRE GENERAL récapitule le document de travail en indiquant que des pratiques commerciales loyales impliquent le règlement de différends qui se présentent inévitablement lors de transactions commerciales, par l'entremise d'un processus juridique d'arbitrage, et indique que certaines parties contractuelles ne respectent pas la décision d'arbitrage. Aussi, les contrats ne sont-ils pas respectés dans les échanges internationaux du coton. Ces manquements sapent les fondements du système d'échanges cotonniers et imposent des coûts par tous les participants de l'industrie cotonnière. Par conséquent, pour encourager la confiance dans le système des échanges cotonniers, pour améliorer l'efficacité du marché cotonnier mondial et encourager de bonnes pratiques commerciales, le CCIC prie instamment les gouvernements membres de prendre les actions suivantes :

- Encourager de bonnes pratiques commerciales et d'appuyer le principe de l'inviolabilité des contrats, et

- Encourager leurs industries à appliquer à la fois l'esprit et la lettre des accords d'arbitrage et d'accepter les jugements d'arbitrage valides, et

- Prier les gouvernements de donner des décisions arbitrales valides pouvant être appliquées au titre des lois internes des pays membres.

Le PRESIDENT demande si quelqu'un veut s'opposer à la résolution recommandée, préparée par la Commission permanente.

Le PRESIDENT observe qu'il existe un consensus pour approuver les résolutions contenues dans le Document de Travail II.

Le PRESIDENT demande au Secrétaire général d'introduire les membres du Panel consultatif du secteur privé afin de commencer une discussion en table ronde entre le PCSP et le Comité consultatif.

Le SECRETAIRE GENERAL observe que le PCSP a été créé en 1999 après trois ans de discussion avec le CCIC. Le PCSP est représentatif des trois grands segments de la filière cotonnière, producteurs, négociants et filateurs, dans les pays développés et en voie de développement. Les membres du Panel ne touchent aucune rémunération pour leurs services. Les membres du Panel comptent des personnes imminentes des secteurs privés des industries cotonnières des pays membres. Il présente Madame Bridgett Jackson, Monsieur Andrew Macdonald, Monsieur John Accas, Monsieur Suresh Kotak, Monsieur Romano Bonadei, Monsieur Felix Stiegwardt, Monsieur John Arlett, Docteur Sebahattin Gazanfer et Monsieur Ray Butler en tant que membres du PCSP. Il note que les membres du Panel ont élu Monsieur Felix Stiegwardt comme Président du Panel et il invite Monsieur Stiegwardt à parler en premier.

Le PRESIDENT du PCSP remercie le Comité de direction d'avoir l'occasion d'entamer la discussion. Il rappelle au Comité que le PCSP a

présenté des rapports au Comité de direction lors des deux dernières réunions plénières et il se réjouit à l'idée d'un dialogue utile lors de la présente réunion. La discussion se concentre sur quatre thèmes : caractère inviolable des contrats, coton modifié génétiquement, efforts de développement de la Banque mondiale et mesures gouvernementales.

Le PRESIDENT du PCSP présente Monsieur Andrew Macdonald qui note que le Document de Travail II, « Reconnaissance et application des décisions d'arbitrage étranger, » vient d'être approuvé. Monsieur Macdonald indique que la baisse des prix signifie un plus grand risque pour les contrats et qu'il est nécessaire de renforcer l'importance de redoubler d'efforts pour soutenir l'inviolabilité des contrats. Il prie instamment les gouvernements et le secteur privé de travailler ensemble pour éduquer tous ceux impliqués dans l'importance de l'inviolabilité des contrats.

Le délégué de l'OUGANDA note que les pays en développement apprécient les résolutions mais que, sur les marchés libéralisés avec des vendeurs et acquéreurs de bonne volonté, les gouvernements trouvent qu'il est difficile de faire appliquer des contrats au niveau desquels ils ne jouent aucun rôle. Le délégué demande que les négociants écrivent à leurs gouvernements pour demander que des lois soient adoptées permettant l'application des décisions d'arbitrage.

Le Président du PCSP indique qu'il apprécie les opinions des délégués, mais il pense que la Convention de New York suffit. Le délégué de la COLOMBIE est d'accord avec le Président.

Monsieur Ray Butler rappelle aux délégués que le caractère inviolable des contrats concerne l'application des décisions d'arbitrage étranger et que la Convention de New York veille à une telle application. Monsieur Butler encourage les gouvernements à adopter la Convention de New York.

Monsieur Suresh Kotak mentionne une loi modèle recommandée par UNICTRAL en 1995 stipulant que toutes les lois d'arbitrage soient fusionnées en une seule loi intégrale. Ainsi, elle servirait de modèle qui pourrait être utilisé par d'autres pays.

Le délégué de l'AUSTRALIE note que son pays a signé la Convention de New York et a adopté la Loi de l'Arbitrage international en 1974.

Le Président du PCSP présente ensuite Monsieur Romano Bonadei et lui demande de discuter du coton modifié génétiquement. Monsieur Bonadei explique que l'utilisation du coton modifié génétiquement augmente rapidement grâce aux avantages économiques, tant pour les producteurs que les consommateurs. Il recommande aux gouvernements d'approuver l'utilisation du coton modifié génétiquement sur la base des faits suivants : utilisation moindre de pestici-

des et coûts de production plus faibles. Il note également que les gouvernements ne permettent pas aux producteurs de cultiver du coton transgénique à échelle commerciale en Europe et que certains acquéreurs de textile refusent d'accepter des produits fabriqués avec du coton modifié génétiquement.

Monsieur Kotak a ensuite été présenté pour discuter des projets de développement de la Banque mondiale. Monsieur Kotak note que la gestion des risques au niveau des prix est devenue plus importante et il recommande vivement l'éducation, un moyen d'encourager une plus grande acceptation.

Le délégué du SOUDAN se demande si les systèmes de gestion des risques étaient une autre forme de subvention et demande que soit clarifiée davantage la définition de la gestion du risque. Monsieur Kotak indique que la gestion des risques n'était pas une subvention et que tout pays pouvait l'adopter.

Monsieur Macdonald compare la gestion des risques à une assurance garantissant au producteur le prix de son produit au moment de la plantation.

Le Président du PCSP passe ensuite au sujet des mesures gouvernementales. Il se rapporte aux comptes rendus et au Document de Travail III du Secrétariat, « Mesures gouvernementales et filière cotonnière mondiale. » Le PCSP réitère l'effet des distorsions provenant des mesures gouvernementales et note que les subventions ont fait baisser les prix pour tous les producteurs. Le CCIC est prié instamment de soulever la question des mesures gouvernementales auprès de l'OMC.

Le Président du PCSP note qu'une réduction progressive mais régulière des subventions était nécessaire et espère que cette tendance se maintiendra jusqu'à l'élimination totale des mesures gouvernementales. Se rapportant au Document de Travail III, il lit les résolutions proposées. Le PCSP recommande vivement que la résolution la plus stricte des deux soit adoptée se rapportant aux « principaux pays exportateurs. »

Le délégué de la GRECE indique que le sujet est un thème sérieux qu'il n'était pas préparé à discuter dans les délais disponibles. Le délégué pense qu'il vaudrait mieux remettre la discussion au lendemain, tel que prévu.

Le délégué de la COLOMBIE demande aux membres du PCSP comment, à leur avis, les négociateurs pouvaient planifier une réduction progressive. Le Président indique que le PCSP a réalisé qu'une réduction immédiate n'était guère réaliste, mais cherchait plutôt une manière de diminuer progressivement les subventions.

Le Président du PCSP, constatant qu'il n'y avait plus de commentaires, remercie le Comité de

direction de l'occasion de discuter de ces questions.

Le PRESIDENT de la seconde Réunion du Comité de direction remercie le PCSP et ajourne la réunion à 17h40.

## PIECES JOINTES

### Document de travail I

## Election du Bureau de la Commission permanente

### Recommandation de la Commission permanente

Le Comité des nominations s'est réuni le 24 avril 2001 au bureau du Secrétariat pour proposer un Bureau pour la Commission permanente pour l'année à venir. Des délégués de la Colombie, de l'Inde, des Etats-Unis et du Zimbabwe ainsi que le directeur exécutif étaient présents. M. Lawrence Blum des Etats-Unis a été élu Président du Comité des nominations.

Le Comité des nominations a recommandé que M. Alfonso Liévano de la Colombie soit nommé Président de la Commission permanente. M. Liévano est Conseiller commercial du Bureau commercial du gouvernement colombien à Washington. Il était le premier Vice-Président de la Commission permanente et Président du Sous-Comité du budget en 2000-2001.

Le Comité des nominations a recommandé que M. Ajai Malhotra de l'Inde soit nommé Premier Vice-Président. M. Malhotra est chargé du service commercial de l'Ambassade de l'Inde à Washington. Il était le second Vice-Président de la Commission permanente et Président du Groupe de travail décidant des lieux des réunions plénières en 2000-01.

Le Comité des nominations a recommandé que Madame Chigozie Obi-Nnadozie du Nigeria soit nommée seconde Vice-Présidente. Madame Chigozie Obi-Nnadozie a assisté à toutes les réunions de la Commission permanente et a participé au Groupe de travail sur les lieux des réunions plénières en 2000-2001. Elle est conseillère diplomatique auprès de l'Ambassade du Nigeria à Washington.

La Commission permanente a accepté les recommandations du Comité des nominations lors de sa 453<sup>e</sup> réunion.

En conséquence, la Commission permanente propose le bureau suivant pour la Réunion plénière de l'année à venir :

M. Alfonso Liévano de la Commission en tant que Président de la Commission permanente

M. Ajai Malhotra de l'Inde en tant que Premier Vice-Président

Madame Chigozie Obi-Nnadozie du Nigeria en tant que seconde Vice-Présidente.

## Document de travail II

### Reconnaissance et applications des décisions et jugements d'arbitrage étranger

#### Recommandation de la Commission permanente

De bonnes pratiques commerciales comprennent le règlement de litiges qui se présentent inévitablement lors de transactions commerciales, par l'entremise d'un processus légal d'arbitrage. La Convention sur la reconnaissance et l'application de décisions d'arbitrage étranger (Convention de New York 1958) demande aux pays d'appliquer et de respecter les décisions valides d'arbitrage.

Le sujet de pratiques commerciales loyales, appelé parfois inviolabilité du contrat, a fait l'objet de maintes discussions au sein du CCIC. La question revêt une grande importance pour la filière cotonnière mondiale car chaque année, les parties présentes à un contrat ne respectent pas les décisions prises lors de l'arbitrage. Aussi, assiste-t-on à un défaut de paiement dans le cadre des contrats sur le commerce international du coton. Selon les statistiques compilées par le Comité de coopération internationale entre les associations cotonnières (CICCA), la valeur des jugements arbitraux concernant le coton ces six dernières années s'élève à 120 millions de dollars environ, dont la moitié n'est toujours pas réglée par les parties défaillantes. Le montant des dommages-intérêts s'élève en moyenne à 200 000 dollars. Même si le coût peut donc s'avérer important, il reste pourtant à la portée des petites et moyennes entreprises qui sont en mesure de l'assumer. Le non-paiement sape la confiance dans le système commercial du coton et impose des coûts qui doivent être absorbés en dernière analyse par tous les participants à l'industrie cotonnière.

L'arbitrage est un processus privé qui débute par l'entente entre parties concernées afin de présenter les litiges aux fins de décisions de la part d'un tribunal impartial d'arbitres reconnus conformément aux règles d'une association commerciale. Les décisions et le montant des dommages-intérêts revêtent un caractère final et ont force obligatoire pour les deux parties. L'arbitrage peut simplifier nettement le processus de résolution des différends et contribuer ainsi à la solidité de l'économie cotonnière mondiale.

Selon les informations communiquées au Comité par des représentants du CICCA, le fait de ne pas respecter un jugement arbitral est dû à de nombreuses raisons. Certaines parties présentes au litige risquent de penser que le panel des arbitres décidant de leur cas n'a pas une vue

impartiale des choses. Le manque d'honnêteté, les conditions financières difficiles, le manque de connaissance ou de négligence à propos de la loi et le manque de connaissance à propos des normes de qualité du coton sont autant de facteurs susceptibles de contribuer à la violation de pratiques commerciales loyales. Les associations commerciales membres du CICCA reconnaissent leurs obligations à assurer le caractère impartial et à fournir soutien et formation pour permettre à tous les membres du commerce cotonnier de comprendre pleinement les clauses contractuelles, les standards du coton et le processus de résolution de litige.

En outre, si l'on juge le soutien du gouvernement insuffisant pour l'application de décisions valides de l'arbitrage étranger, les parties risquent de ne pas assumer leurs obligations. Aux fins d'efficacité du processus d'arbitrage, les cours de justice des pays de toutes les parties présentes au contrat doivent respecter les décisions valides prises à l'issue de l'arbitrage.

Aussi, pour renforcer la confiance dans le système d'échanges cotonniers, pour améliorer l'efficacité du marché cotonnier mondial et encourager des pratiques commerciales loyales, la Commission permanente recommande que le Comité consultatif prie instamment les pays membres du CCIC de :

- Encourager de bonnes pratiques commerciales et respecter le caractère inviolable des contrats, et
- Encourager les industries de se soumettre et d'accepter les dispositions de l'arbitrage et d'accepter les jugements valides de l'arbitrage, et de
- Prier instamment les gouvernements de veiller au respect des décisions d'arbitrage valides aux termes des lois du pays.

## Document de travail III

### Mesures gouvernementales et filière cotonnière mondiale

#### Recommandation de la Commission permanente

Le thème des mesures gouvernementales dans le domaine du coton a fait l'objet de discussions au sein du CCIC depuis la création du comité en 1939. Tout au long des années 90, le Comité a attiré l'attention sur les conséquences qu'entraînent les mesures gouvernementales qui créent des distorsions dans la production et le commerce du coton. Un certain nombre de pays du CCIC ont noté que les barrières commerciales et les subventions dans certains pays contribuent à la volatilité des prix et ont des répercussions négatives sur le niveau de production cotonnière dans d'autres pays. Les

pays ont noté que les barrières entravant les échanges de coton et de textiles de coton ralentissent le développement économique et un certain nombre de pays ont indiqué que les subventions poussent à la baisse les cours cotonniers mondiaux et l'ajustement à des cours cotonniers plus faibles est lourd de conséquences pour les producteurs dans les pays disposant d'un soutien limité du gouvernement.

Au début des années 90, le CCIC notait avec satisfaction le résultat positif des séries de négociations de l'Uruguay dans le cadre des négociations commerciales multilatérales du GATT et encourageait les pays membres à soutenir activement les efforts en vue d'une conclusion satisfaisante des discussions relatives à l'agriculture. En 1994, le CCIC notait que l'Accord des négociations de l'Uruguay ne répondait pas aux attentes de tous les pays, surtout des pays à vocation exportatrice. Néanmoins, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) était reconnue comme un forum efficace chargée du suivi de l'Accord sur l'agriculture et l'on a encouragé les pays membres à observer les engagements afférents aux Négociations afin que l'agriculture puisse bénéficier pleinement de l'inclusion au système de commerce multilatéral.

A la fin des années 90, après la création de l'OMC, un grand nombre de gouvernements sont restés préoccupés craignant que les subventions à la production et à l'exportation, les droits tarifaires et les barrières commerciales ne créent pas de distorsions dans l'économie cotonnière mondiale. De nombreux gouvernements ont insisté pour que soient éliminés ces pratiques sur la chaîne entière de production, transformation et commercialisation. Mais les gouvernements ont également noté que les mesures affectant la filière cotonnière ont souvent des buts sociaux ou sont adoptées pour encourager de bonnes pratiques environnementales ou réaliser d'autres objectifs bénéfiques. Par conséquent, le CCIC a reconnu que les subventions, les droits tarifaires et les barrières commerciales étaient traités adéquatement par l'OMC et les gouvernements souhaitaient que les négociations multilatérales de l'OMC aboutissent à une réduction marquée des mesures qui déforment la production et le commerce. Lors de la 59<sup>e</sup> Réunion plénière à Cairns en 2000, le CCIC demandait explicitement à l'OMC d'examiner de manière urgente les distorsions créées par les subventions sur le marché cotonnier.

Les comptes rendus du Secrétariat indiquent que les mesures gouvernementales ont un impact sur la structure de l'économie cotonnière mondiale. Le rapport le plus récent du Secrétariat sur les mesures gouvernementales indique que le niveau d'assistance directe à la production fournie par les gouvernements s'élevait à 3,6 milliards de dollars en 2000/2001. Selon le

Secrétariat, 55% de la production cotonnière mondiale bénéficie de programme de soutien direct aux revenus ou aux prix en 2000/2001 et la superficie cotonnière des pays qui fournissent une assistance directe aux producteurs a augmenté, passant de 11 millions d'hectares en 1998/1999 à 11,7 millions en 2000/2001. Par contre, la superficie cotonnière dans des pays qui n'accordent pas de subventions aux producteurs s'est contractée, passant de 22 millions d'hectares en 1998/1999 à 20 millions en 2000/2001.

Lors de la 454<sup>e</sup> réunion de la Commission permanente, certains délégués ont recommandé que la Commission permanente formule une déclaration condamnant les politiques publiques qui créent des distorsions dans les prix et les échanges cotonniers. On a également recommandé que la déclaration prie instamment les négociateurs de l'OMC de formuler des propositions constructives pour réduire les politiques déformant le commerce et la production, et que la déclaration soit présentée à la réunion plénière auprès d'une assistance la plus vaste possible aux fins de discussion, adoption et communication. Le Panel consultatif du secteur privé a réitéré ses recommandations lors d'une discussion en table ronde avec la Commission permanente en juin à Washington. Le Panel consultatif du secteur privé a noté que les gouvernements visent moult objectifs valides par l'entremise de mesures affectant l'agriculture et qu'il n'est donc guère réaliste de s'attendre à une élimination immédiate de toutes les formes de mesures gouvernementales. Par conséquent, le Panel propose que le CCIC se concentre davantage sur une réduction progressive mais régulière au niveau des mesures gouvernementales qui subventionnent directement l'accroissement de la production cotonnière.

En réponse à ces instructions, le directeur exécutif a mis au point un ensemble de résolutions entre la 454<sup>e</sup> et la 455<sup>e</sup> réunions de la Commission permanente qui ont été contenues dans l'Annexe III à SC-N-455 aux fins d'examen par la Commission permanente lors de la 455<sup>e</sup> Réunion. L'Annexe III contenait la résolution suivante :

La Commission permanente devrait recommander que le Comité consultatif prie instamment les pays membres du CCIC d'adopter les mesures suivantes :

- Mettre en place des politiques visant à réduire et par la suite à supprimer, dans la mesure du possible, les effets négatifs qu'entraîne sur le commerce l'assistance directe du gouvernement à la production et au commerce du coton, accordée par certains pays, et
- Encourager l'OMC à examiner de manière urgente les distorsions du commerce mondial causées par des mesures prises par des

gouvernements, et

- Conseiller à leurs négociateurs auprès de l'OMC de proposer des mesures constructives pour réduire les distorsions du commerce et de la production causées par des politiques adoptées par certains gouvernements.

Les délégués des Etats-Unis et de l'Espagne ont appuyé l'adoption des résolutions contenues en Annexe III. Mais les délégués du Brésil, du Tchad, de l'Egypte et du Nigeria pensaient qu'il fallait renforcer le langage demandant la suppression des mesures qui créent les échanges cotonniers. Le délégué du Brésil a proposé la formulation suivante :

La Commission permanente devrait recommander que le Comité consultatif prie instamment les pays membres du CCIC d'adopter les mesures suivantes :

- Mettre en place des politiques visant à réduire et par la suite à supprimer les effets négatifs qu'entraîne sur le commerce l'assistance directe du gouvernement à la production et au commerce du coton, accordée par les principaux pays exportateurs, et
- Encourager l'OMC à examiner de manière urgente les distorsions du commerce mondial causées par des mesures prises par des gouvernements des pays exportateurs, et
- Conseiller à leurs négociateurs auprès de l'OMC de proposer des mesures constructives pour réduire les déformations du commerce et de la production, causées par des politiques adoptées par les gouvernements de pays qui exportent le coton.

Le délégué des Etats-Unis a noté qu'il existe de nombreuses politiques gouvernementales qui comportent des effets négatifs sur le commerce, notamment les contrôles à l'exportation, les contrôles de prix, les restrictions sur les exportations et les diverses formes de restrictions à l'importation. Il a noté que les mesures déformant le commerce ne sont pas l'apanage des seuls pays exportateurs et que les changements proposés dans la seconde formulation des recommandations limitent la portée du document du Secrétariat sur les mesures gouvernementales. Le délégué de l'Espagne indique qu'il est possible de modifier les politiques pour réduire leur impact sur le commerce et la production sans éliminer ces politiques.

Les délégués du Brésil, du Tchad, de l'Egypte et du Nigeria ont noté qu'il n'était guère logique de demander une suppression des effets négatifs des politiques sans traiter parallèlement des programmes et des politiques qui causent les effets négatifs et l'inclusion de la phrase « dans la mesure du possible » permet aux pays de continuer à mettre en œuvre des politiques qui déforment le commerce mondial. Ces délégués ont indiqué que les nouveaux programmes mis

en place pour soutenir les agriculteurs à l'aide de subventions déformant la production et le commerce soulevaient de vives préoccupations et que ces dernières justifiaient un langage plus ferme dans les résolutions.

Vu qu'il n'était pas possible d'arriver à un consensus, les deux propositions de résolutions ont été communiquées au Comité consultatif aux fins de discussion lors de la 60<sup>e</sup> Réunion plénière. La discussion lors de la plénière vise à arriver à un consensus pour adopter une proposition des résolutions et la communiquer au public le plus vaste possible comprenant la presse, les pays membres et les organisations multilatérales.

### Troisième réunion

8h30, vendredi 21 septembre 2001  
 Sous la présidence de Madame Nancy Zitsanza.

La PRESIDENTE indique que le Groupe de rédaction s'est rencontré la veille pour préparer l'ébauche de la déclaration. Elle remercie Monsieur Eugene Brock, de l'Afrique du Sud, qui a présidé le Groupe de rédaction. La PRESIDENTE demande au Secrétaire général de lire l'ébauche de la déclaration. Une fois l'ébauche lue, la PRESIDENTE demande aux délégués s'ils veulent faire des commentaires.

Le délégué du ROYAUME-UNI propose d'ajouter la phrase suivante au paragraphe sur les mesures gouvernementales, « Le Comité a exprimé sa reconnaissance pour les efforts que continue à fournir l'Union européenne en vue de diminuer les subventions qui créent des distorsions dans la production cotonnière et a indiqué que la superficie cotonnière dans l'UE est affectée en conséquence ». La PRESIDENTE constate qu'il n'existe aucune objection à la proposition du Royaume-Uni.

Le délégué de l'AUSTRALIE note que le Secrétariat a omis les mots, « réduction et élimination » dans une phrase en préparant l'ébauche de déclaration. La PRESIDENTE demande au Secrétariat de faire cette correction.

La PRESIDENTE indique qu'aucune autre adjonction ou correction n'est donnée et constate qu'il existe un consensus pour approuver la déclaration, telle qu'amendée.

La PRESIDENTE demande à Monsieur Neville Brown, qui a été élu Président du Comité sur les recherches en matière de production cotonnière, de faire le compte rendu du Séminaire technique qui s'est tenu le 20 septembre. Monsieur Brown indique que onze rapports de huit pays ont été reçus pendant le Séminaire technique sur des thèmes concernant la gestion intégrée de la culture. Le Comité examine également les thèmes du Séminaire technique de 2002 et passe en revue les préparations de la troisième Conférence mondiale sur la recherche

cotonnière. Il récapitule les documents. Son rapport est ci-joint.

La PRESIDENTE demande s'il existe des commentaires sur le rapport.

La PRESIDENTE observe qu'il existe un consensus pour accepter le rapport.

La PRESIDENTE ajourne le Comité de direction à 9h05.

## PIECE JOINTE

### Rapport du Président du Comité sur les recherches en matière de production cotonnière

Neville Brown

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, j'aimerais d'abord remercier le Comité d'Organisation de m'avoir nommé à la présidence de la troisième séance ouverte/ Séminaire technique et de la réunion du Comité sur les recherches en matière de production cotonnière du CCIC. Onze documents ont été présentés, outre les rapports du Secrétariat du CCIC. Nous avons discuté de divers thèmes dans le cadre général de la gestion de culture intégrée.

Monsieur Mike Burgess, consultant privé de l'Afrique du Sud, a discuté de quatre nouveaux développements dans la région : création d'institutions de recherche indépendantes pour les produits de base, agriculture de conservation, amélioration de la lutte contre les ravageurs et travail en groupes. Monsieur Burgess a cité l'exemple de la Zambie où une Société indépendante de recherche cotonnière a été créée transformant ainsi la recherche en matière de coton dans le pays. En ce qui concerne l'agriculture de conservation, il a notamment mentionné la rétention des résidus de culture, le fait de limiter les labours aux zones cultivées et la culture de plantes fixatrices d'azote. Au Malawi, au Mozambique et en Zambie, les organisations aident les producteurs à travailler en groupes.

Monsieur Isidor Gilan, des Philippines, insiste sur le rôle des producteurs travaillant en groupes. Il indique que les faibles rendements aux Philippines ne sont pas imputables à des sols pauvres ou à un climat peu propice, mais plutôt aux petites unités de culture. En effet, de petites unités de culture limitent l'adoption de nouvelles technologies d'où, par la suite, des pratiques guère efficaces. Selon Monsieur Gilan, la solution est de regrouper les activités agricoles/coopératives et d'utiliser une technologie rationnelle de production. AgriSwiss, société privée, intervient à ce niveau aux Philippines.

Monsieur Rob Jarvis a fait une présentation

sur l'effet de la qualité des semences et des pratiques de gestion de culture sur la qualité de la fibre. Il décrit en détail les processus adoptés au Zimbabwe à divers stades de développement de la variété, production de semences, lutte contre les ravageurs, récolte et manutention du coton-graine et égrenage en veillant à ne pas sacrifier la qualité de la fibre à une étape donnée. Au Zimbabwe, on encourage les producteurs à produire un coton sans contamination par l'entremise de primes et rabais.

Monsieur Darlington Mutetwa, également de la Quton Seed Company du Zimbabwe, indique que les sélectionneurs au Zimbabwe ont pleinement utilisé la résistance de la plante hôte comme composante de la gestion de culture intégrée. Le Zimbabwe a mis au point des variétés avec résistance intégrée aux jassides, à la bactériose et verticilliose. Ces 15 dernières années, non seulement la résistance aux ravageurs ciblés a été intégrée, mais les rendements se sont améliorés, de pair avec une amélioration de la longueur de soie et du rendement à l'égrenage, passant de 34%-36% à environ 42%.

Monsieur Lastus Serunjogi, de l'Ouganda, décrit en détail le rôle des travaux de sélection au niveau de la gestion intégrée des cultures et indique que les travaux de sélection jouent un rôle important pour réunir les gènes souhaitables qui interagissent avec l'environnement – naturel et gestion du producteur – afin d'arriver à la performance souhaitée de la culture. Monsieur Serunjogi rappelle les contributions importantes aux travaux de sélection et discute également des limitations qui handicapent les chercheurs.

Monsieur Hussein Yehia Awad, de l'Institut de Recherche cotonnière en Egypte, explique les pratiques de gestion suivies en Egypte qui produisent le coton de la meilleure qualité au monde. Il observe que non seulement les sols et les conditions climatiques conviennent au coton en Egypte, mais que les bonnes pratiques sont utilisées au niveau du démariage, fertilisation, irrigation, lutte contre les ravageurs, récolte manuelle propre et égrenage afin de répondre aux besoins du cotonnier et de maintenir une qualité inhérente.

Le coton Bt a été planté en Afrique du Sud depuis 1998/1999 et, se basant sur trois ans de performance, Monsieur Deon Joubert, de l'Afrique du Sud, conclut que le coton Bt avait un rendement plus élevé, un meilleur rendement à l'égrenage et un coût de production plus faible sans effets sur la longueur de la fibre et le micronaire. Les variétés Bt ont réagi aux maladies de la même manière que les variétés non Bt. En Afrique du Sud, le coton Bt est de plus en plus populaire parmi les petits producteurs.

Monsieur Andrew Bennett, de Monsanto, indique que les trois conditions fondamentales d'uti-

lisation du coton transgénique sont la formulation de législation sur la biosécurité, les tests conformément à des règles de biosécurité et la disponibilité de semences transgéniques pour la production commerciale. Il indique également que les droits de propriété intellectuelle revêtent une importance critique car, sans ces lois, l'utilisation commerciale pourrait rester limitée. Il souligne également que l'utilisation de la biotechnologie doit être un effort de collaboration de la part de partenaires du développement.

Monsieur Doulaye Traore, du Burkina Faso, soutient l'adoption du coton transgénique dans les pays africains. D'après lui, il faut mettre en place un personnel qualifié dans la région et ce sont les établissements d'enseignement qui doivent assumer cette responsabilité. Il observe également que la technologie n'est pas sans risque, mais que nous devons faire des choix rationnels.

Monsieur Servet Kefi, de la Turquie, analyse les avantages possibles et les risques éventuels des cultures modifiées génétiquement et observe qu'une bonne évaluation des risques, des programmes de gestion des risques et de communication de risque doivent être gérés sur la base du cas par cas, aux fins d'utilisation résilience des produits modifiés génétiquement. Selon Monsieur Kefi, si les procédures d'analyse de risque sont adoptées, le coton modifié génétiquement pourrait être une bonne composante d'un programme de gestion de culture intégrée mais, sinon, le coton transgénique comporte un grave risque pour la santé humaine et animale, et pour l'environnement.

Un grand nombre d'aspects de la biotechnologie ont été discutés outre son rôle comme composante du système de gestion de culture intégrée. Est-ce que le coton Bt aide à contrôler le fusarium, la bactériose ou d'autres maladies ? La réponse est négative. Le coton Bt peut-il renforcer le rendement ? La réponse est affirmative, surtout dans des conditions de faibles rendements suite au manque de contrôle des ravageurs. D'après la discussion que nous avons eue, j'aimerais conclure que le coton Bt pourrait avoir un effet sur la qualité et les sélectionneurs doivent s'en rappeler lors du processus de rétrocroisement. Nous avons également discuté de la question du développement de la résistance dans le coton transgénique concernant le gène Bt commercial disponible actuellement. Les documents présentés et la discussion permettent de conclure que le coton Bt exige un programme de prise en charge de la résistance pour éviter tout autre problème, mais la résistance n'a pas encore été notée dans un pays qui a adopté le coton Bt, y compris la Chine (continentale). On a également observé qu'il n'existe pas de résidus de toxine sur la fibre et

que la quantité de résidus sur la graine est bien inférieure aux niveaux dangereux.

Monsieur Derek Russell, de l'Institut des Ressources naturelles du Royaume-Uni, parle de l'avenir de la lutte intégrée contre les ravageurs. D'après lui, l'utilisation des herbicides augmentera suite au manque de main-d'œuvre. La lutte « dans la graine » deviendra l'approche prépondérante à l'avenir, augmentant ainsi le rôle des chercheurs. Les applications de biotechnologie permettront de contrôler un nombre bien plus important d'espèces d'insectes et d'organismes étiologiques.

Les insecticides peuvent être pulvérisés en utilisant une quantité très importante d'eau, en utilisant des volumes ultra faibles et des volumes très faibles. Un représentant du CIRAD-CA, France, qui a travaillé dans la région de l'Afrique de l'Ouest où est utilisée actuellement la pulvérisation à très faible volume, a clarifié la question. Une pulvérisation à très

faible volume est efficace contre les vers de la capsule, surtout sur la partie supérieure de la plante dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Mais cette méthode ne représente pas de danger pour ceux qui l'appliquent qui, dans la plupart des cas, sont les jeunes enfants.

**Thème du Séminaire technique 2002**

Le Comité sur la Recherche en matière de production cotonnière du CCIC a envisagé quatre thèmes proposés par le Secrétariat qui a décidé de tenir le Séminaire technique de 2002 sur le thème « Technologie, gestion et transformation de la fibre de qualité. »

**Troisième Conférence mondiale de recherche cotonnière**

La troisième Conférence mondiale de recherche cotonnière se tiendra au Cap, en Afrique du Sud, du 9 au 13 mars 2003. La Conférence a déjà été annoncée et le Secrétariat du CCIC est en train de recevoir des préinscriptions. Jus-

qu'à présent, 67 chercheurs de 15 pays se sont préinscrits. Le Comité international de la Conférence s'est réuni à Victoria Falls, le mardi 18 septembre 2001, et a passé en revue les préparations pour la troisième Conférence. Le rapport du Secrétariat montre que les préparations de la Conférence se déroulent comme prévu et s'accéléreront sous peu.

C'était vraiment un honneur de présider la troisième séance ouverte et la réunion du Comité sur les recherches en matière de production cotonnière du CCIC. Nous avons pu assister à des présentations intéressantes, mais nous avons été quelque peu limité par le manque de temps. Nous avons également eu de nombreuses interactions, mais je pense fermement que le CCIC devrait accorder davantage de temps à la séance technique lors de la prochaine réunion plénière.

\*\*\*\*\*

## DOCUMENTS

- |   |   |
|---|---|
| <p>1.<sup>2</sup> Agenda</p> <p>2.<sup>1</sup> Report of the Chairman of the Standing Committee</p> <p>3.<sup>1</sup> Report of the Executive Director</p> <p>4.<sup>1</sup> COTTON: Review of the World Situation–July-August 2001</p> <p>5. COTTON: World Statistics–September 2001</p> <p>6. The Outlook for Cotton Supply in 2001/02</p> <p>7. World Textile Demand–September 2001</p><br><p>1.<sup>2</sup> Ordre du jour</p> <p>2.<sup>1</sup> Rapport du Président de la Commission permanente</p> <p>3.<sup>1</sup> Rapport du Directeur exécutif</p> <p>4.<sup>1</sup> COTON : Examen de la situation mondiale–juillet-août 2001</p> <p>5. COTON : Statistiques mondiales–septembre 2001</p> <p>6. Les perspectives de l’offre de coton en 2001/02</p> <p>7. La demande textile mondiale–septembre 2001</p><br><p>1.<sup>2</sup> Agenda</p> <p>2.<sup>1</sup> Informe del Presidente del Comité Permanente</p> <p>3.<sup>1</sup> Informe del Director Ejecutivo</p> <p>4.<sup>1</sup> ALGODON: Revista de la Situación Mundial-Julio-Agosto 2001</p> <p>5. ALGODON: Estadísticas Mundiales–Septiembre 2001</p> <p>6. Perspectivas de la Oferta Algodonera en 2001/02</p> <p>7. La Demanda Mundial de Textiles–Septiembre 2001</p> | <p>8. World Cotton Trade–September 2001</p> <p>9.<sup>2</sup> THE ICAC RECORDER–September 2001</p> <p>10. Survey of the Cost of Production of Raw Cotton–September 2001</p> <p>11. Production and Trade Policies Affecting the Cotton Industry–September 2001</p> <p>12. Report of an Expert Panel on Ginning Methods–September 2001</p> <p>13. Directory–2001</p><br><p>8. Le commerce mondial du coton–septembre 2001</p> <p>9.<sup>2</sup> THE ICAC RECORDER–Septembre 2001</p> <p>10. Enquête sur le cout de la productin de coton brut–septembre 2001</p> <p>11. Production et politiques du commerce affectant l’industrie du coton–septembre 2001</p> <p>12. Rapport du Panel d’experts sur l’egrenage du coton–septembre 2001</p> <p>13. Répertoire–2001</p><br><p>8. El Comercio Algodonero Mundial–Septiembre 2001</p> <p>9.<sup>2</sup> THE ICAC RECORDER–Septiembre 2001</p> <p>10. Encuesta sobre el costo de producción de la fibra de algodón–Septiembre 2001</p> <p>11. Políticas sobre la producción y el comercio que afectan la industria del algodón–Septiembre 2001</p> <p>12. Informe del Panel de Expertos sobre los Métodos de Desmotado–Septiembre 2001</p> <p>13. Directorio–2001</p> |
|---|---|

## WORKING PAPERS<sup>1</sup>

I	Election of Standing Committee Officers	Election du bureau de la Commission permanente	Elección de los funcionarios del Comité Permanente
II	The Recognition and Enforcement of Foreign Arbitral Awards	Reconnaissance et applications des décisions et jugements d’arbitrage étranger	Reconocimiento y ejecución de los laudos arbitrales extranjeros
III	Government Measures and the World Cotton Industry	Mesures gouvernementales et industrie cotonnière mondiale	Las medidas gubernamentales y la industria algodonera mundial
IV	Topic of the 2002 Technical Seminar	Thème du Séminaire technique de 2002	Tema del Seminario Técnico de 2002

<sup>1</sup> Available in Arabic, English, French, Russian and Spanish.  
Disponibles en anglais, arabe, espagnol, français et russe.  
Disponibles en árabe, español, francés, inglés y ruso.

<sup>2</sup> Available in English, French and Spanish.  
Disponibles en anglais, espagnol et français.  
Disponibles en español, francés e inglés.

# REPRESENTATION LIST

## CHAIRMAN

Mr. Sylvester R. Nguni

## VICE CHAIRMEN

Mr. Neville Brown  
 Mr. Danny Chipps  
 Mr. Michael T.G. Davies  
 Mr. Barry Fisher  
 Mr. Rob Jarvis  
 Mr. W.G. Mashingaidze  
 Mr. Guy M. Menage  
 Mr. Paddy Zhanda  
 Ms. Nancy Zitsanza

## CHAIRMAN, COMMITTEE ON COTTON PRODUCTION RESEARCH

Mr. Neville Brown

## DELEGATES

### MEMBER COUNTRIES

#### AUSTRALIA

Dr. Cliff Samson  
 General Manager Field Crops  
 Commonwealth of Australia  
 Agriculture, Fisheries & Forestry Aust.  
 GPO Box 858  
 Canberra ACT 2601 - Australia  
 Tel.: (61-2) 6272-5497  
 Fax: (61-2) 6272-4246  
 Email: cliff.samson@affa.gov.au

Ms. Joanna Frith  
 Purchasing Manager  
 Qld Cotton Corporation Limited  
 Marketing Department  
 55 Wyandra Street Newstead  
 Brisbane Qld 4006 - Australia  
 Tel.: (61-7) 3250-3300  
 Fax: (61-7) 3852-1078  
 Email: jfrith@q cotton.com.au

Mrs. Bridget Jackson  
 Chair  
 Cotton Research & Development Corp.  
 P.O. Box 282  
 Narrabri 2390 - Australia  
 Tel.: (61-2) 9948-3262

Fax: (61-2) 9948-8506  
 Email: chair@crdc.com.au

Ms. Brooke Lewis  
 Communication Manager  
 Cotton Australia  
 Level 2, 490 Crown St  
 Surry Hills NSW 2010 - Australia  
 Tel.: (61-2) 9360-8500  
 Fax: (61-2) 9360-8555  
 Email: brookelewis@cottonaustralia.com.au

Mr. Ralph Schulzé  
 Executive Director  
 Cotton Research & Development Corp.  
 P.O. Box 282  
 Narrabri 2390 - Australia  
 Tel.: (61-2) 6792-4088  
 Fax: (61-2) 6792-4400  
 Email: ralph@crdc.com.au

Mr. Michael Tietge  
 Assistant Sec. Market Access Negotiator  
 R G Casey Building  
 John McEwen Crescent  
 Barton Canberra ACT 0221 - Australia  
 Tel.: (61-2) 6261-3465  
 Fax: (61-2) 6261-2067  
 Email: michael.tietge@dfat.gov.au

**BELGIUM**

Mr. Léon Doyen  
Ambassador  
Ministry of Foreign Affairs  
15 rue des Petis Carmes  
Brussels B-1000 - Belgium  
Tel.: (32-2) 501-8484  
Email: leon.doyen@diplobel.fed.be

**BRAZIL**

Mr. Alderi Emidio de Araujo  
Manager  
EMBRAPA  
Research and Development Department  
Rua Oswaldo Cruz 1143 Centenario  
Campiña Grande - Brazil  
Tel.: (55-83) 341-3608  
Fax: (55-83) 322-7751  
Email: alderi@cnpa.embrapa.br

Mr. Andrew Macdonald  
Director  
ABIT  
Associacao Brasileira da Industria Testile  
Av Maria Coelho Aguiar 215 - Bloco A - 2.¼  
Sao Paulo 05804-900 - Brazil  
Tel.: (55-11) 3748-0021  
Fax: (55-11) 3748-0787  
Email: macdonald@santistatextil.com.br

Mr. Sergio Nogueira  
President  
ABRALG  
Associacao Brasileira do Algodao  
BR 163 Km 626  
Nova Mutum Mato  
Grosso 78450-000 - Brazil  
Tel.: (55-65) 308-1101  
Fax: (55-65) 366-1101  
Email: sergiono@terra.com.br

Mr. Joao Luiz Pessa  
President  
ABRAPA  
Associacao Brasileira Produtores Algodao  
Cotton Division  
Rua Sao Paulo 240 Sala 230  
Primavera do Leste  
Mato Grosso 78850-000 - Brazil  
Tel.: (55-65) 498-2000  
Fax: (55-65) 498-2000  
Email: pessa@abrapa.com.br

**BURKINA FASO**

Mr. Doulaye Traore  
Head of the Cotton Program  
INERA  
B.P. 208  
Bobo-Dioulasso - Burkina Faso  
Tel.: (226) 97 21 05  
Fax: (226) 97 01 59  
Email: dtraore@fasonet.bf

Mr. Augustin Zagre  
Marketing Manager  
SOFITEX  
01 BP 147  
Bobo-Dioulasso 01 - Burkina Faso  
Tel.: (226) 970-024  
Fax: (226) 970-023  
Email: info.sofitex@fasonet.bf

**CHINA (TAIWAN)**

Mr. Kuo-Hsiang Hsu  
Deputy Director General  
Ministry of Economic Affairs  
International Cooperation Department  
15 Foo-Chow Street  
Taipei 100-15 - Taiwan  
Tel.: (886-2) 2391-8198  
Fax: (886-2) 2321-3275  
Email: khhsu@moea.gov.tw

Mr. Sheng-Fu Chiu  
Manager  
China Textile Institute  
6 Chen-Tian Road  
Tu-Chen City  
Taipei - Taiwan  
Tel.: (886-2) 2267-0321  
Fax: (886-2) 2267-4163  
Email: cti222@www.textilenet.org.tw

Mr. Huei-Song Hong  
Section Chief  
Ministry of Economic Affairs  
Industrial Development Bureau  
41-3 Hsinyi Rd. Sec. 3  
Taipei - Taiwan  
Tel.: (886-2) 2703-8314  
Fax: (886-2) 2702-0406  
Email: 4260@moeaidb.gov.tw

Mr. Cheng-maw Shih  
Section Chief  
Ministry of Foreign Affairs

Department of International Organizations  
2 Kaitakalan Blvd.  
Taipei 100 - Taiwan  
Tel.: (886-2) 2348-2545  
Fax: (886-2) 2361-7694  
Email: cmshih@mofa.gov.tw

## COLOMBIA

Mr. Castillo Andrade  
Director  
CONALGODON  
Fondo de Fomento Algodonero  
Calle 87 #20-27 ofic. 502  
Bogotá - Colombia  
Tel.: (57-1) 622-4812  
Fax: (57-1) 621-1209  
Email: conalgod@multi.net.co

Mr. Alfonso Liévano  
Commercial Advisor  
Embassy of Colombia  
Trade Bureau  
1901 L Street NW Suite 700  
Washington DC 20038 - USA  
Tel.: (202) 887-9000  
Fax: (202) 223-0526  
Email: lievano@coltrade.org

Mr. Armando Iván Morales Ortiz  
Assistant Manager  
Algodonera Internacional  
Carrera 21 #82-64 ofic. 202  
Bogotá - Colombia  
Tel.: (57-1) 617-1375  
Fax: (57-1) 256-1368  
Email: amorales@monteria.cetcol.net.co

Mr. Jorge Hernán Olarte Ochoa  
Manager  
Diagonal  
Calle 52 # 47-42 piso 10  
Oficina 1001  
Medellín - Colombia  
Tel.: (57-4) 251-9191  
Fax: (57-4) 251-0154  
Email: jorgeolarte@emp.net.co

Mr. Juan Esteban Restrepo Santamaría  
President  
Diagonal  
Calle 52 # 47-42 piso 10  
Oficina 1001  
Medellín - Colombia  
Tel.: (57-4) 251-9191  
Fax: (57-4) 251-0154

Mr. Mario Rodríguez Artunduga  
Farmer  
COALCESAR Ltda.  
Calle 90 #18-35 ofic. 308  
Bogotá - Colombia  
Tel.: (57-1) 616-8527  
Fax: (57-1) 616-6890  
Email: coalcesarog@colomsat.net.co

Mr. Mario Rodríguez Rico  
Manager  
COALCESAR Ltda.  
Calle 90 #18-35 ofic. 308  
Bogotá - Colombia  
Tel.: (57-1) 616-8527  
Fax: (57-1) 616-6890  
Email: coalcesarbog@colomsat.net.co

## CÔTE D'IVOIRE

Mr. Kabran Ehoundja  
Abidjan - Côte d'Ivoire

Mr. Kouassi Julien  
Abidjan - Côte d'Ivoire

Mr. Bamba Keletigui  
Abidjan - Côte d'Ivoire

Mr. Signo Kouame  
President  
Association des Societes Cotonnières  
APROCOT-CI  
1 rue des Selliers  
Abidjan 16 1045 - Côte d'Ivoire  
Tel.: (225) 2175-2037  
Fax: (225) 2175-2048  
Email: signok@lcci.ci

Mr. Ouattara Mamadou  
Abidjan - Côte d'Ivoire

## EGYPT

Mr. Nabil Abdel El-Marsafawy  
Chairman  
Trade Holding Company  
25 Elhorreya Ave.  
Alexandria - Egypt  
Tel.: (20-3) 493-4154  
Fax: (20-3) 491-9811  
Email: tradehco@iaa.com.eg

Mr. Hussein Yehya Awad Ahmed  
Director  
Cotton Research Institute

Agricultural Research Center  
9 El Gama St.  
Giza - Egypt  
Tel.: (20-2) 572-5035  
Fax: (20-2) 572-5035

Mr. Ali Allethy  
Second Commercial Secretary  
Head of the Economic and Commercial Office  
Embassy of Egypt  
Harare - Zimbabwe

Dr. Ahmed Abdel R. El Gohary  
Chairman  
Council for Cotton Fibers and Oil Crop  
Cotton Research Institute  
El Gama Avenue  
Giza - Egypt  
Tel.: (20-2) 573-3029  
Fax: (20-2) 572-3442

Mr. El Sayed Erfan Rashed  
Chairman  
Catco  
66 Elhorreya Ave.  
Alexandria 21521 - Egypt  
Tel.: (20-3) 484-7032  
Fax: (20-3) 487-032  
Email: catgo@dataxprs.com.eg

## GREECE

Mr. Christos Koufakis  
Director  
Ministry of Agriculture  
Directorate of Arable Crops & Ind. Plants  
22 Menandrou Str.  
Athens 10552 - Greece  
Tel.: (30-1) 212-5117  
Fax: (30-1) 524-5195  
Email: me22u013@minagric.gr

Mr. John Accas  
General Manager  
Accas Group of Companies  
26 Komminon Str.  
Thessaloniki 546 24 - Greece  
Tel.: (30-31) 366-861  
Fax: (30-31) 366-899  
Email: efi.kirlagitsi@accas.gr

Mrs. Urania Kechagia  
Director  
NAGREF  
Cotton Research Institute

Cotton and Industrial Plants Institute  
Thessaloniki Sindos 57400 - Greece  
Tel.: (30-31) 796-512  
Fax: (30-31) 796-513  
Email: ok31944@compulink.gr

Mr. Kiratso Kosmidou-D.  
Director  
Hellenic Cotton Board  
6 Dorylaiou Str. 171 22 N. Smyrni  
Athens - Greece  
Tel.: (30-10) 933-2106  
Fax: (30-10) 924-9656  
Email: dimitro@acis.gr

Mr. Fotios Xanthopoulos  
Head of the Cotton Breeding Department  
NAGREF  
Cotton Research Institute  
Cotton and Industrial Plants Institute  
Thessaloniki Sindos 57400 - Greece  
Tel.: (30-31) 796-512  
Fax: (30-31) 796-513  
Email: ok31944@compulink.gr

## INDIA

Mr. Sudhir Bhargava  
Joint Secretary  
Ministry of Textiles  
Udyog Bhawan  
New Delhi 110 011 - India  
Tel.: (91-11) 301-2326  
Fax: (91-11) 379-4841  
Email: jssb@ub.delhi.nic.in

Mr. Ashok K. Chauhan  
Director  
Ministry of Agriculture  
Department of Agriculture & Cooperation  
New Delhi - India  
Tel.: (91-11) 338-2124  
Fax: (91-11) 338-3549  
Email: kchauchan@krishi.delhi.nic.in

Mr. Suresh Kotak  
President  
East India Cotton Association  
Cotton Exchange Bldg. 9th floor  
Marwari Bazar  
Kalbadevi  
Mumbai 400 002 - India  
Tel.: (91-22) 207-3331  
Fax: (91-22) 207-2267

Mr. Vishwa Nath Mathur  
Chairman-Cum-Managing Director  
The Cotton Corporation of India Ltd.  
"Kapas Bhawan" Plot no. 3/A  
Sector 10, CBD Belapur  
Navi Mumbai 400 614 - India  
Tel.: (91-22) 757-6044  
Fax: (91-22) 757-6030  
Email: ccimum@bom7.vsnl.net.in

## IRAN

Mr. Parviz Azizpour  
General Director  
General Department of Cotton and  
Oil Seeds of Iran  
80 West Khayam Street  
Karaj 31535-773 - Iran  
Tel.: (98-261) 350-5000  
Fax: (98-261) 350-7924  
Email: krj-cotton@abdnet.com

Mr. Sayed Mahdi Ahmadi  
Secretary  
Headquarters for National Cotton Management  
Tehran - Iran  
Tel.: (98-21) 6445-5969

Mr. Abdol Reza Sadeghi  
Secretary  
Headquarters for National Cotton Management  
Tehran - Iran  
Tel.: (98-21) 6445-5969

Mr. Noor Ali Sheykholeslami  
Cotton Fund of Iran  
Tehran - Iran  
Tel.: (98-21) 873-2750

## ITALY

Mr. Luca Fratini  
First Secretary  
Embassy of Italy  
Harare - Zimbabwe

## KOREA

Mr. Paek Cheor-kyu  
Deputy Director  
Ministry of Commerce, Industry and Energy  
Textile Fashion Apparel & Consumer Goods Division  
1 Choon-ang-dong  
Kwachon - Korea Rep. of  
Tel.: (82-2) 500-2543

Fax: (82-2) 504-2014  
Email: paek2547@mocie.go.kr

Mr. Kim Seung-ho  
Executive Vice Chairman  
Spinners & Weavers Association of Korea  
43-8 Kwanchul-dong Chongro-ku  
Seoul - Korea Rep. of  
Tel.: (82-2) 735-5741  
Fax: (82-2) 735-5748  
Email: sim419@hanmail.net

## NIGERIA

Mr. Samuel C. Irokalibe  
Principal Commercial Officer  
Federal Ministry of Commerce  
P.M.B. 88  
Abuja - Nigeria  
Tel.: (227-9) 234-1508  
Fax: (227-9) 234-1351

Mrs. J.O. Akinola  
Senior Counselor  
Economic Department  
Nigeria High Commission  
Harare - Zimbabwe

Mr. S.C. Edozie  
Administrative Attaché  
Nigeria High Commission  
Management Department  
Harare - Zimbabwe

H.E. B.W. Juta  
Ambassador  
Nigeria High Commission  
Harare - Zimbabwe

## PARAGUAY

Mr. Félix Arturo Stiegwardt  
Managing Director  
CADEPA  
P.O. Box 1379  
Asunción - Paraguay  
Tel.: (595-21) 553-262  
Fax: (595-21) 555-374  
Email: felix@tct.com.py

## PHILIPPINES

Mr. Marcelino Cortez  
Commercial Attaché  
Embassy of the Philippines  
P.O. Box 412026

Craighall 2024 - South Africa  
Tel.: (27-11) 325-5645  
Fax: (27-11) 325-5646

Mr. Isidor Gilan  
President  
Primatex Fibre Corporation  
U2B-Country Space Bldg. I  
Sen. Gil Puyat Ave.  
Makati City 1200 - Philippines  
Tel.: (63-2) 810-8810  
Fax: (63-2) 816-0159  
Email: primatex@info.com.ph

## POLAND

Mr. Jerzy T. Kotwas  
Vice President  
Gdynia Cotton Association  
Ul. Traugutta 25  
Łódź 90-950 - Poland  
Tel.: (48-42) 632-5180  
Fax: (48-42) 633-0641  
Email: tx.surmaco@textilimpex.com.pl

Mr. Stanisław Cora  
Vice President  
Zarząd Morskiego Portu Gdansk S.A.  
Ul. Zamknięta 18  
Gdansk 80-955 - Poland  
Tel.: (48-58) 343-9300  
Fax: (48-58) 343-9485  
Email: info@postgdansk.pl

Mr. Stanisław Dybilas  
General Director  
Textilimpex Sp. 200  
Ul. Traugutta 25  
Łódź 90-950 - Poland  
Tel.: (48-42) 632-5180  
Fax: (48-42) 636-1638  
Email: tx.finance@textilimpex.com.pl

Mr. Zbigniew Roskwitalski  
Director  
Gdynia Cotton Association  
Ul. Derdowskiego 7  
Gdynia 81-383 - Poland  
Tel.: (48-58) 620-7598  
Fax: (48-58) 620-7597  
Email: ib@gca.org.pl

Mr. Włodzimierz Ziótkowski  
President  
Specjalna Strefa Ekonomiczna Zarnowiec  
Ul. Władystawa IV nr. 9

Sopot 81-703 - Poland  
Tel.: (48-58) 555-9711  
Fax: (48-58) 555-9710  
Email: marketing@sse.gd.pl

## SOUTH AFRICA

Dr. Eugene Brock  
Cotton South Africa  
P.O. Box 912232  
Silverton Pretoria 0127 - South Africa  
Tel.: (27-12) 804-1462  
Fax: (27-12) 804-8647  
Email:

Mrs. Annette Bennett  
Project Coordinator  
DANCED  
C/o Cotton SA  
P.O. Box 912232  
Silverton Pretoria - South Africa

Mr. Hennie Bruwer  
CEO  
Cotton South Africa  
P.O. Box 912232  
Silverton Pretoria 0127 - South Africa  
Tel.: (27-12) 804-1462  
Fax: (27-12) 804-8647  
Email: henniebruwer@cottonsa.org.za

Dr. Cyprian Buthelezi  
Councilor  
National Agricultural Marketing Council  
Private Bag X935  
Pretoria 0001 - South Africa  
Tel.: (27-35) 337-0031  
Fax: (27-35) 337-1871  
Email: kzncga@cybertrade.co.za

Dr. Deon Joubert  
Director  
Agricultural Research Council  
Private Bag X82075  
Rustenburg 0300 - South Africa  
Tel.: (27-14) 536-3150  
Fax: (27-14) 536-3113  
Email: director@nitk1.agric.za

Ms. Lilian Meyer  
Economist  
National Agricultural Marketing Council  
Private Bag X935  
Pretoria 0001 - South Africa  
Tel.: (27-12) 341-1115  
Fax: (27-12) 341-1911  
Email: lilian@namc.co.za

Mr. Peter Potgieter  
Member  
N.A.C.P.O.  
P.O. Box 912232  
Silverton Pretoria 0127 - South Africa  
Tel.: (27-82) 784-0699  
Fax: (27-12) 804-8641

Ms. Annette Swanepoel  
Researcher  
Agricultural Research Council  
Institute for Industrial Crops  
Private Bag X82075  
Rustenburg 0300 - South Africa  
Tel.: (27-14) 536-3150  
Fax: (27-14) 536-113  
Email: annette@nitk1.agric.za

Mr. Leonard Venter  
Chair Person  
Cotton South Africa  
P.O. Box 912232  
Silverton Pretoria 0127 - South Africa  
Tel.: (27-12) 804-1462  
Fax: (27-12) 804-8647

Mr. Thinus Verryne  
Member  
Cotton South Africa  
P.O. Box 912232  
Silverton Pretoria 0127 - South Africa  
Tel.: (27-12) 804-1462  
Fax: (27-12) 804-8647  
Email: cottonmark@cottonsa.org.za

Mr. Johannes Willense  
Member  
N.A.C.P.O.  
P.O. Box 912232  
Silverton Pretoria 0127 - South Africa

## SUDAN

Dr. Abdin Mohamed Ali  
Director General  
The Sudan Cotton Company Ltd.  
P.O. Box 1672  
Khartoum - Sudan  
Tel.: (249-11) 771-567  
Fax: (249-11) 770-703  
Email: sccl@sudanmail.net

Prof. El Fadel Abdel Rahman Babiker  
National Coordinator  
The Sudan Cotton Company Ltd.  
P.O. Box 1672

Khartoum - Sudan  
Tel.: (249-11) 771-567  
Fax: (249-11) 770-703  
Email: sccl@sudanmail.net

Mr. Hassan Numan Ali  
Director General  
The Sudan Cotton Company Ltd.  
Planning and Research Dept.  
P.O. Box 1672  
Khartoum - Sudan  
Tel.: (249-11) 771-567  
Fax: (249-11) 770-703  
Email: sccl@sudanmail.net

## SWITZERLAND

Mr. Raymond Neuschwander  
President  
Paul Reinhart AG  
Technikumsh 821  
P.O. Box 582  
Winterthur CH-8401 - Switzerland  
Tel.: (41-52) 264-8181  
Fax: (41-52) 212-0055

## TANZANIA

Dr. Joe Kabissa  
General Manager  
Tanzania Cotton Board  
P.O. Box 9161  
Dar-es-Salaam - Tanzania  
Tel.: (255-22) 212-8347  
Fax: (255-22) 211-2894  
Email: tclb@tancotton.co.tz

Mr. Thomas Fille  
Regulatory Manager  
Tanzania Cotton Board  
P.O. Box 9161  
Dar-es-Salaam - Tanzania  
Tel.: (255-22) 212-8347  
Fax: (255-22) 211-2894  
Email: tclb@tancotton.co.tz

Mrs. Ottavina Ramadhani  
Cotton Breeder  
Ministry of Agriculture  
Ari, Ukiriguru  
P.O. Box 1433  
Mwanza - Tanzania  
Tel.: (255-28) 255-0214  
Email: tclb@tancoyyn.co.tz

Mr. Mukesh Savla  
Director  
Viriam (T) Ltd.  
P.O. Box 299  
Bunda - Tanzania  
Tel.: (255-28) 262-1226  
Fax: (255-28) 262-1228

Mr. Kamal Shah  
Director  
Viriam (T) Ltd.  
P.O. Box 299  
Bunda - Tanzania  
Tel.: (255-28) 262-1226  
Fax: (255-28) 262-1228

### TOGO

Mr. Lare Sambiani Leini  
General Secretary  
Ministry of Agriculture Livestock and Fisheries  
Lomé - Togo Rep. of

Mr. Ewovor K. Messan  
Production Manager  
SOTOCO  
BP 3553  
Immeuble BTCI (11ème étage)  
Lomé - Tog Rep. of  
Tel.: (228) 210-539  
Fax: (228) 224-957  
Email: sotocolome@togo-imet.com

Mr. Bilesah N'Sai  
Commercial Manager  
SOTOCO  
BP 3553  
Immeuble BTCI (11ème étage)  
Lomé - Tog Rep. of  
Tel.: (228) 210-539  
Fax: (228) 224-957  
Email: sotocolome@togo-imet.com

### TURKEY

Mr. Ali Riza Oktay  
General Directorate of Exports  
Undersecretariat of Foreign Trade  
Dyp Ticaret Musterparty  
Eskibehir Youlu Balgat  
Ankara - Turkey  
Tel.: (90-312) 212-8207  
Fax: (90-312) 212-8757  
Email: oktaya@foreigntrade.gov.tr

Dr. Sebahattin Gazanfer  
Board Member  
Aegean Textiles Exporters Unions  
1375 Sok No 25/3  
Izmir 35210 - Turkey  
Tel.: (90-232) 441-7629  
Fax: (90-232) 441-7720  
Email: sgazanfer@hotmail.com

Dr. Servet Kefi  
Director of Section  
Ministry of Agriculture & Rural Affairs  
General Directorate of Agric. Research  
Istanbul Yolu Uzery Bagdat Caddesy  
P.O. Box 78  
Yenimahalle  
Ankara 06171 - Turkey  
Tel.: (90-312) 343-2572  
Fax: (90-312) 315-2698  
Email: servet\_kefi@ankara.tagem.gov.tr

Mr. Hikmet Yilmaz  
Director General  
Ministry of Industry and Trade  
Eskisehir Youly 7 K.  
Ankara - Turkey

### UGANDA

Mrs. Jolly Sabune  
Managing Director  
Cotton Development Organization  
NIC Building  
3 Pillington Road 2nd. Floor  
P.O. Box 7018  
Kampala - Uganda  
Tel.: (256-41) 236-6394  
Fax: (256-41) 232-975  
Email: cdo@africaonline.co.ug

Dr. Lastus K. Serunjogi  
Principal Research Officer  
National Agricultural Research Organization  
P.O. Box 295  
Entebre - Uganda  
Tel.: (256-077) 602-553  
Fax: (263-041) 321-070  
Email: ddgr@infocom.co.ug

### UNITED KINGDOM

Mr. David Harrison  
Team Leader  
Government Office for the North West  
Business and Europe Group

Cunard Building  
Water Street  
Liverpool Mersed Side L3 1QB - UK  
Tel.: (44-151) 224-6367  
Fax: (44-151) 224-6452  
Email: dharrison.gonw@go-regions.gsi.gov.uk

Mr. Ray Butler  
President  
The Liverpool Cotton Association Ltd.  
620 Cotton Exchange Building  
Edmund Street  
Liverpool L3 9LH - UK  
Tel.: (44-151) 236-6041  
Fax: (44-151) 255-0174  
Email: staff@lca.org.uk

Mr. Derek Russell  
Head of Pest Biology and Management  
Natural Resources Institute  
Chatham Maritime  
Chatham Kent ME4 4TB - UK  
Tel.: (44-1634) 880-088  
Fax: (44-1634) 880-066  
Email: d.a.russell@gre.ac.uk

Mr. Robert Williams  
Director General  
The Liverpool Cotton Association Ltd.  
620 Cotton Exchange Building  
Edmund Street  
Liverpool L3 9LH - UK  
Tel.: (44-151) 236-6041  
Fax: (44-151) 255-0174  
Email: staff@lca.org.uk

## UNITED STATES

Mr. Donald B. Conlin  
Chairman Emeritus  
New York Board of Trade  
4 World Trade Center  
New York NY 10048 - USA  
Tel.: (212) 742-5002  
Fax: (212) 742-2120  
Email: bigdatappletree@aol.com

Ms. Marsha Powell  
Consultant  
Cotton Council International  
37 Iverna Court  
London W8 6TR - UK  
Tel.: (44-207) 368-6698  
Fax: (44-207) 368-6699  
Email: mpowell@cotton.org

## ZIMBABWE

Mr. Sylvester Robert Nguni  
Managing Director  
The Cotton Company of Zimbabwe  
1 Lytton Dr. Workington  
P.O. Box 2697  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 726-902  
Fax: (263-4) 708-573  
Email: snguni@cottco.co.zw

Mr. Michael Davies  
Managing Director  
Cargill Zimbabwe Ltd.  
5th Floor Blue Bridge  
Eastgate  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 729-072  
Fax: (263-4) 720-980  
Email: mike\_davies@cargill.com

Mr. Walter Dirorimwe  
Research Scientist  
Cotton Research Institute  
Research and Specialist Services  
P. Bag 765  
Kadoma - Zimbabwe  
Tel.: (263-068) 23927/9  
Fax: (263-068) 23996  
Email: zimcott@africaonline.co.zw

Mr. Peter Dorward  
Executive Chairman  
Zimbabwe Spinners and Weavers Ltd.  
P.O. Box 3247  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 701-355  
Fax: (263-4) 703-390  
Email: chairman@spinweave.co.zw

Mr. Peter Dove  
Cotton Ginning Consultant  
The Cotton Company of Zimbabwe Ltd.  
P.O. Box 2697  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 739-061  
Fax: (263-4) 708-573  
Email: cottco@cottco.co.zw

Mr. Barry Fisher  
Vice Chairman  
National Cotton Council  
P.O. Box MP 777  
Mt. Pleasant  
Harare - Zimbabwe

Tel.: (263-4) 884-419  
Fax: (263-4) 884-419  
Email: bfisher@africaonline.co.zw

Mr. Rob Jarvis  
General Manager  
Quton Seed Company  
100 Prince Edward Street  
Hilton Park  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 707-636  
Fax: (263-4) 707-636  
Email: quton@cottco.co.zw

Hon. Joseph M. Made  
Minister  
Ministry of Land, Agriculture and  
Rural Resettlement  
P. O. Box 7701  
Causeway, Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 701-307  
Fax: (263-4) 734-646

Mr. Wilfanos Mashingaidze  
Vice President  
Zimbabwe Farmers Union  
Crop Department  
P.O. Box 3755  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 251-861  
Fax: (263-4) 250-925  
Email: zfung@afriacaonline.co.zw

Mr. Guy Menage  
President  
Commercial Cotton Growers Association  
P.O. Box EH191  
Emerald Hill  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 309-845  
Fax: (263-4) 309-844  
Email: cotton@cfu.co.zw

Mr. Pascal Mpunzwana  
General Manager  
The Cotton Company of Zimbabwe  
P.O. Box 2697  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 739-064

Mr. Darlington Mutetwa  
Crop Development Manager  
Quton Seed Company  
100 Prince Edward Road  
Milton Park  
Harare - Zimbabwe

Tel.: (263-4) 707-636  
Fax: (263-4) 707-636

Mr. Daniel B. Ndlela  
Deputy Chairman  
COTTCO  
9 Bowwod Road  
Mount Pleasant  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (293-4) 339-670  
Fax: (263-4) 608-711  
Email: dndlela@ecoweb.co.zw

Mr. Steven Newton-Howes  
Origination Manager  
Cargill Zimbabwe Ltd.  
5th Floor Blue Bridge  
Eastgate  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 729-072  
Fax: (263-4) 720-980

Mr. Graham Rabey  
Director Cotton Training Centre  
Commercial Cotton Growers Association  
P.O. Box 530  
Kadoma - Zimbabwe  
Tel.: (263-68) 22317  
Fax: (263-68) 22386  
Email: ccga2@mweb.co.zw

Mr. Geoff Watson  
Commercial Manager  
Cargill Zimbabwe Ltd.  
5th Floor Blue Bridge  
Eastgate  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 729-072  
Fax: (263-4) 720-980

Mr. Paddy Zhanda  
Chairman  
The Cotton Company of Zimbabwe Ltd  
P.O. Box 2697  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 726-902

Mrs. Nancy Zitsanza  
Chief Agricultural Economist  
Ministry of Lands Agriculture and  
Rural Resettlement  
P. Bag 7701 Causeway  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 706-081  
Fax: (263-4) 734-646  
Email: zitsanza@agriculture.gov.zw

## OBSERVERS

### MEMBER COUNTRIES

#### AUSTRALIA

Mr. Ian Cush  
 Director  
 Pechelba Trust  
 P.O. Box 740  
 Moree NSW 2400 - Australia  
 Tel.: (61-26) 752-5437  
 Fax: (61-26) 752-5439  
 Email: ircush@bigpond.com

Mr. William John Seery  
 Partner  
 W.J. & A Seery Partnership  
 P.O. Box 406  
 Moree 2400 - Australia  
 Tel.: (61-26) 752-3251  
 Fax: (61-26) 752-5018

#### BRAZIL

Mr. Mario Patriota Fiori  
 AMPA  
 Rua Presidente Marques, 833  
 ed. Pepima  
 Cuiaba MT 78045-100 - Brazil  
 Tel.: (55-65) 622-0104  
 Fax: (55-65) 622-0104  
 Email: ampa@terra.com.br

Mr. Moises Sachetti  
 AMPA  
 Rua Presidente Marques, 833  
 ed. Pepima  
 Cuiaba MT 78045-100 - Brazil  
 Tel.: (55-65) 622-0104  
 Fax: (55-65) 622-0104  
 Email: ampa@terra.com.br

Mr. Decio Tocantins  
 AMPA  
 Rua Presidente Marques, 833  
 ed. Pepima  
 Cuiaba MT 78045-100 - Brazil  
 Tel.: (55-65) 622-0104  
 Fax: (55-65) 622-0104  
 Email: ampa@terra.com.br

#### EGYPT

Mr. Ahmed Elbosaty  
 Assistant Managing Director  
 Modern Nile Cotton Co.  
 Export Sales  
 68 Gameat Al Dowal Al Arabia Str.  
 Mohandessin  
 Giza 12311 - Egypt  
 Tel.: (20-2) 3361-516  
 Fax: (20-2) 3361-481  
 Email: mncc@internetegypt.com

Mr. Mohamed Montasser  
 Executive Managing Director  
 Talaat Harb Cotton Co.  
 12, Kamel El Kelaney St.  
 Rab Shabkei  
 Alexandria 1246 - Egypt  
 Tel.: (20-3) 405-0607  
 Fax: (20-3) 405-0606  
 Email: talaath@cns-egypt.com

Mr. Ehab Shalaby  
 Modern Nile Cotton Co.  
 68 Gameat al Dowal Al Arabia Str.  
 Mohandessin Giza 12311 - Egypt  
 Tel.: (20-2) 336-1516  
 Fax: (20-2) 336-1481  
 Email: mncc@internetegypt.com

#### FRANCE

Mr. Yves Abouab  
 Assistant Manager  
 Banque Belgoise  
 Paris - France

Mr. Jean-Michel Guegan  
 Managing Director  
 Banque Belgoise  
 Paris - France

#### GERMANY

Dr. Hans Chr. Hobe  
 Managing Director  
 Fürst, Papenburg & Co. GmbH  
 P.O. Box 10 56 40  
 Bremen 28056 - Germany

Tel.: (49-421) 339-590  
Fax: (49-421) 328-279  
Email: info@fpc.de

## INDIA

Mr. Dhiren N. Sheth  
Director  
C.A. Galiakotwala & Co. Ltd.  
66, Maker Chambers III  
Mariman Point  
Mumbai 400 021 - India  
Tel.: (91-22) 284-3758  
Fax: (91-22) 204-8801  
Email: galiakotwala\_mb@vsnl.com

## ITALY

Mrs. Ingeborg Galanti-Kulle  
Adviser  
Francesco Parisi Spedizioni, S.P.A.  
Via Torino 65/B  
Venezia Mestre I-30172 - Italy  
Tel.: (39-041) 290-7506  
Fax: (39-041) 531-7799  
Email: vcecotrade@parisi.it

## NIGERIA

Mr. Emmanuel Ajayi  
Marketing Manager  
Syngenta Nigeria Ltd.  
387- Agege M. Road  
Lagos - Nigeria  
Tel.: (234-1) 4523-541  
Fax: (234-1) 4523-569  
Email: emma.ajayi@syngenta-ng.com

## SOUTH AFRICA

Mr. John Arlett  
Marketing Director  
Clark Cotton  
P.O. Box 7787  
Johannesburg 2000 - South Africa  
Tel.: (27-11) 836-6400  
Fax: (27-11) 836-8131  
Email: jarlett@otk.co.za

Mr. Andrew Bennett  
Biotech Lead-Cotton and Soya  
Monsanto SA  
Monsanto House Building No 4,  
Corn Roos & Fourways Bld, Four  
Box 69933, Brynston, 2021

Johannesburg Gauteng 2000 - South Africa  
Tel.: (27-11) 790-8200  
Fax: (27-11) 790-8359  
Email: andrew.bennett@monsanto.com

Mr. Dawid Van Wyk  
Specialist  
IDC SA  
P.O. Box 784055  
Johannesburg - South Africa  
Tel.: (27-11) 269-3064  
Fax: (27-11) 269-3128  
Email: kariw@idc.co.za

## SUDAN

Mr. Elzubeir Elmelik  
Agricultural Engineer  
Gezira Agency  
Gamaa Avenue  
P.O. Box 251  
Khartoum 1111 - Sudan  
Tel.: (249-11) 777-039  
Fax: (249-11) 779-060  
Email: gts\_sgs\_elmelik@hotmail.com

## SWITZERLAND

Mr. Graham Fogg  
Commercial Manager  
SGS  
Société General de Surveillance S.A.  
1 Place des Alpes  
Geneva 1211 - Switzerland  
Tel.: (41-22) 739-9381  
Fax: (41-22) 739-9810  
Email: graham\_fogg@sgs.com

## ZIMBABWE

Mr. Giuseppe Franceschi  
Agronomist  
Syngenta Agro Ltd.  
P.O. Box 233  
Dielsdorf CH-8157 - Zimbabwe  
Tel.: (41-1) 855-8386

Mr. Rickard Laurin  
Managing Director  
Dunavant S.A.  
10, Rte de l'Aéroport  
P.O. Box 212  
Geneva 1215 - Switzerland  
Tel.: (41-22) 929-8100  
Fax: (41-22) 929-8150  
Email: telex@dunavant.ch

Mr. Henri Matray  
Cotton Manager  
Syngenta Agro AG  
Dielsdorf - Switzerland  
Email: henrimatray@syngenta.com

Mr. Francois Russet  
Business Manager  
Syngenta Agro AG  
P.O. Box 233  
Dielsdorf - Switzerland  
Tel.: (41-1) 8558-366

Mr. Bruce Robertson  
Managing Director  
North Bukedi Cotton Company  
P.O. Box 2496  
Mbale - Uganda  
Tel.: (256) 45-34500  
Fax: (256) 45-35215  
Email: brobertson@icon.co.za

Mr. Jean Luc Chanselme  
Commercial Manager  
Continental Eagle Corp.  
201 Gin Shop Hill Road  
Prattville AL 36067 - USA  
Email: sicotonjlc@aol.com

Mr. Alain Pirlot  
Technical Services Supervisor  
Lummus Corporation  
P.O. Box 4259  
Savannah GA 31407 - USA  
Tel.: (912) 447-9010  
Fax: (912) 447-9295  
Email: alain.pirlot@lummus.com

Mr. Nicoli Thompson  
International Sales  
Lummus Corporation  
P.O. Box 4254  
Savannah GA 31407 - USA  
Tel.: (912) 440-9033  
Fax: (912) 447-9295

Mr. Faisal Badat  
Managing Director  
SCOTTCO  
P.O. Box ST 521  
Southerton  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 620-026  
Fax: (263-4) 620-028

Mr. Geoffrey Banda  
Relationship Manager  
Standard Chartered Bank Zimbabwe Ltd.  
Africa Unity Square  
Corner Second Street/Nelson Mandela Ave.  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 703-342  
Fax: (263-4) 707-005  
Email: geoff.banda@zw.standardchartered.com

Mr. Neville Brown  
Vice President  
Commercial Cotton Growers Association  
P.O. Box EH191  
Emerald Hill  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 309-845  
Fax: (263-4) 309-844  
Email: cotton@fu.co.zw

Mr. Mike Burgess  
Cotton Consultant  
CCGA  
P.O. Box 191  
Harare - Zimbabwe

Mr. Stanford Chakanetsa  
Research Scientist  
Cotton Research Institute  
Research and Specialist Services  
P. Bag 765  
Kadoma - Zimbabwe  
Tel.: (263-068) 23927/9  
Fax: (263-068) 23996  
Email: zimcott@africaonline.co.zw

Mr. Nathan Chataika  
Manager  
Cargill Zimbabwe Ltd.  
5th Floor, Blue Bridge  
Eastgate  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 729-072  
Fax: (263-4) 720-980

Mr. Danny Chipps  
Executive Member  
Zimbabwe Textile Manf. Assoc.  
Industry House  
S. Parirenyatwa Street  
Bulawayo - Zimbabwe  
Tel.: (263-9) 60642  
Fax: (263-9) 60814

Mr. Charles Dhewa  
Information Officer  
Zimbabwe Farmer's Union  
P.O. Box 3755  
Harare - Zimbabwe

Mr. Bhikhubhai Vallabh Dullabh  
Managing Director  
Dullabh Agencies (Pvt) Ltd.  
P.O. Box 334  
Cayseway Harare - Zimbabwe

Mr. Donald Elliott  
Cotton & Textile Consultant  
P.O. Box A1288  
Avondale  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 334-657  
Fax: (263-4) 339-961  
Email: zimcot@mweb.co.zw

Mr. Mohammad Taghi Fardin Tabrizi  
Director  
Modzone Enterprises  
No. 26 Chirozra Rd.  
Seke Industrial Area  
Chtunguiza - Zimbabwe  
Tel.: (263-70) 30500  
Fax: (263-70) 24052  
Email: modzonde@telco.co.zw

Mr. Chris Gande  
Journalist  
The Daily News  
P.O. Box 4060  
Bulawayo - Zimbabwe  
Tel.: (263-9) 621-91  
Fax: (263-9) 880-807  
Email: gandex@yahoo.co.uk

Mr. Maurice Gwariro  
Ginnery Manager  
Cargill Zimbabwe Ltd.  
5th. Floor, Blue Bridge  
Eastgate  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 729-072  
Fax: (263-4) 720-980

Mr. Albert Jaure  
Marketing Advisor  
Zimbabwe Farmers Union  
P.O. Box 3755  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 251-861

Fax: (263-4) 250-925  
Email: zfung@africaonline.co.zw

Mr. Charles Kambaza  
Provincial Chairperson  
Zimbabwe Farmer's Union  
P.O. Box 3755  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 251-861  
Fax: (263-4) 250-925

Mr. Elbert Kasembe  
Agronomist  
Syngenta Zimbabwe  
26 Nuffield Rd  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 663-590  
Fax: (263-4) 660-505  
Email: elbert.kasembe@syngenta.co.zw

Mr. David Lorimer  
Manager  
Cargill Zimbabwe Ltd.  
5th. Floor, Blue Bridge  
Eastgate  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 729-072  
Fax: (263-4) 720-980

Mr. Julias Makusha  
Chairperson  
Zimbabwe Farmers Union  
National Cotton Chairperson - Masvingo  
P.O. Box 3755  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 251-861  
Fax: (263-4) 250-925  
Email: zfung@africaonline.co.zw

Mr. Carlton Makwasha  
Research Scientist  
Cotton Research Institute  
Research and Specialist Services  
P. Bag 765  
Kadoma - Zimbabwe  
Tel.: (263-068) 23927/9  
Fax: (263-068) 23996  
Email: zimcott@africaonline.co.zw

Ms. Stella Mapenzauswa  
Correspondent  
Reuters News Agency  
P.O. Box 2987  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 369-111

Fax: (263-4) 369-118  
Email: stella.mapenzauswa@reuters.com

Mr. Nyamande Mapope  
Research Scientist  
Cotton Research Institute  
Research and Specialist Services  
P. Bag 765  
Kadoma - Zimbabwe  
Tel.: (263-068) 23927/9  
Fax: (263-068) 23996  
Email: zimcott@africaonline.co.zw

Ms. Geraldine Matchaba  
Marketing Manager  
Standard Chartered Bank Zimbabwe Ltd.  
John Boyne House  
P.O. Box 373  
38 Speke Ave.  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 752-852  
Fax: (263-4) 758-076  
Email: geraldine.matchaba@zw.standardchartered.com

Mr. Joseph Zano Z. Matowanyika  
Chief Executive  
ARDA  
3 McChlery Ave. South, East Lea  
Box Cy 1420, Causeway  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 700-099  
Fax: (263-4) 703-919  
Email: jmatowa@africaonline.co.zw

Mr. Washington Matsaira  
Chef Executive Officer  
Standard Chartered Bank Zimbabwe Ltd.  
John Boyne House  
P.O. Box 373  
38 Speke Ave.  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 752-852  
Fax: (263-4) 758-076  
Email: washington.matsaira@zw.standardchartered.com

Mr. Jonathan Mazhindu  
The Cotton Company of Zimbabwe  
P.O. Box 2697  
Harare - Zimbabwe

Mr. Lawrence Mjere  
Research Officer  
Quton Seed Company  
P.O. Box 192  
Kadoma - Zimbabwe  
Tel.: (263-68) 22-696  
Fax: (263-68) 22-656  
Email: quton@cottco.co.zw

Mr. Richard Moyo  
Provincial Cotton Chairperson  
Zimbabwe Farmers Union  
Matabelend North  
P.O. Box 3755  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 251-861  
Fax: (263-4) 250-925  
Email: zfung@afriacaonline.co.zw

Mr. Ndaba Mpfu  
Director  
Tara-Fern Trading (Private) Ltd.  
P.O. Box 192  
Triangle - Zimbabwe  
Tel.: (263-11) 728-629  
Fax: (263-11) 336-368  
Email: ndaba@finance.co.zw

Mr. Anthony Mudzana  
Research Scientist  
Cotton Research Institute  
Research and Specialist Services  
P. Bag 765  
Kadoma - Zimbabwe  
Tel.: (263-068) 23927/9  
Fax: (263-068) 23996  
Email: zimcott@africaonline.co.zw

Mr. Duncan Mukondiwa  
H.R. Manager  
Cargill Zimbabwe Ltd.  
5th Floor, Blue Bridge  
Eastgate  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 729-072  
Fax: (263-4) 720-980

Mr. Humphrey Mukwereza  
Head-Credit Sales  
Standard Chartered Bank Zimbabwe Ltd.  
Africa Unity Square

Corner Second Street/Nelson Mandela Ave.  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 703-342  
Fax: (263-4) 707-005  
Email: humphrey.mukwereza@zw.standardchartered.com

Mr. Brian Munjanja  
Principal Admin Officer  
Industry & Int'l Trade  
P.O. Box 7708  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 730-081

Mr. Owen Murumbi  
Financial Manager  
Cargill Zimbabwe Ltd.  
5th Floor, Blue Bridge  
Eastgate  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 729-072  
Fax: (263-4) 720-980

Mr. Doubt Watson Nyoni  
Production and Maintenance Manager  
The Cotton Company of Zimbabwe  
P.O. Box 2697  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 716-019  
Fax: (263-4) 716-018

Mr. Lameck Nziradzemhuka  
Provincial Cotton Chairperson - Midlanos  
Zimbabwe Farmers Union

P.O. Box 3755  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 251-861  
Fax: (263-4) 250-925  
Email: zfung@afriacaonline.co.zw

Mr. Joseph Sanyangore  
Research Scientist  
Research and Specialist Services  
Cotton Research Institute  
P. Bag 765  
Kadoma - Zimbabwe  
Tel.: (263-068) 23927/9  
Fax: (263-068) 23996  
Email: zimcott@africaonline.co.zw

Mr. Doug Taylor-Freeme  
Vice President (Commodities)  
Commercial Farmers' Union  
P.O. Box WGT 390  
Westgate  
Harare - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 309-832  
Fax: (263-4) 309-873

Mr. Rony Zlattner  
Chairman  
Zimbabwe Textile Manf. Assoc.  
Industry House  
S. Parirenyatwa Street  
Bulawayo - Zimbabwe  
Tel.: (263-9) 60642  
Fax: (263-9) 60814

---

**INTERNATIONAL ORGANIZATIONS****CFC**

Mr. Sietse Van der Werff  
First Project Manager  
Common Fund for Commodities  
Stadhouderskade 55  
Amsterdam 1072 AB - The Netherlands  
Tel.: (31-20) 575-4953  
Fax: (31-20) 676-0231  
Email: sietse.vanderwerff@common-fund.org

Tel.: (32-2) 285-4880  
Fax: (32-2) 230-6054

**FAO**

Mr. Laurie Kitch  
Plant Production and Protection Office  
Food and Agriculture Organization of the United Nations  
P.O. Box 3730  
Cnr. Third St. and Jason Moyo Ave.  
Harare 00100 - Zimbabwe  
Tel.: (263-4) 252-015  
Fax: (263-4) 703-496  
Email: laurie.kitch@fao.org

**CIRAD-CA**

Mr. Jean-Philippe Deguine  
Head of the Cotton Program  
CIRAD-CA  
TA 72/09  
Montpellier Cedex 05 34398 - France  
Tel.: (33-46) 761-5876  
Fax: (33-46) 761-5666  
Email: jean-philippe.deguine@cirad.fr

**UN**

Mr. Roland Meier  
CTA  
UNOPS  
P.O. Box 30218  
Nairobi - Kenya  
Tel.: (254-2) 623-827  
Fax: (254-2) 623-540  
Email: rolandM@unops.org

**EURATEX**

Mr. Romano Bonadei  
EURATEX  
24, rue Montoyer  
Bruxelles B-1000 - Belgium

**OBSERVERS****NON-MEMBER COUNTRIES****ANGOLA**

Mr. Francisco Gaspar de Nobrega Cristovao  
 Assistant Manager  
 Ministry of Agriculture and Rural  
 Instituto de Desenvolvimento Agrario  
 Luanda 527 - Angola, Rep. of  
 Tel.: (244-2) 321-446  
 Fax: (244-2) 323-651

Mr. Jose J. Gaspar  
 Agronomic Engineer  
 UNACA  
 Rua Major Kanhanglo 146-1, nor. 9  
 Luanda 2465 - Angola, Rep. of  
 Tel.: (244-2) 393-284  
 Fax: (244-2) 363-087

Ms. Maria Fernanda Pomba de Amaral  
 Advisor  
 National Department of  
 Agriculture & Forestry  
 Luanda - Angola, Rep. of

Mr. Fernando Paulo Sito  
 Head of Department  
 Ministry of Agriculture and Rural  
 Instituto de Investigacao Agronomica  
 Avenida Deolinda Rodrigues, Km-5  
 CX P. 2104  
 Luanda - Angola, Rep. of  
 Tel.: (244-2) 399-868  
 Fax: (244-2) 321-943  
 Email: iia@ebonet.net

**BENIN**

Mr. Sina Bio Gounon  
 Director  
 Sonapra  
 01 B.P. 933  
 Cotonou - Benin  
 Tel.: (229) 33-0820  
 Fax: (229)( 33 1948

Mr. Ernesto Osvaldo Robles Fuentes  
 Regional Cotton Manager  
 SGS Benin S.A.  
 Les Cocotiers Lot 19  
 Cotonou Benin

Cotonou 08 BP 0605 - Benin  
 Tel.: (229) 300-709  
 Fax: (229) 301-946  
 Email: ernesto\_robles@sgs.com

**BOTSWANA**

Mr. Andrew Macpherson  
 Principal Consultant  
 Masedi Pty Ltd  
 Private Bag K50  
 Kasane - Botswana  
 Tel.: (263-4) 708-027  
 Fax: (263-4) 793-978  
 Email: mcg@africaonline.co.zw

**BURUNDI**

Mr. François Kabura  
 Managing Director  
 Cogenco  
 Burundi Cotton Company  
 59 Boulevard du 1er. Novembre  
 Bujumbura - Burundi, Rep. of  
 Tel.: (257-) 222-008  
 Fax: (257) 224-370  
 Email: cogenco@cbimf.com

**CZECH REPUBLIC**

Mr. Jiri Urbanousky  
 Owner  
 Jiri Urbanousky  
 Ul. Miru 2157  
 Vitkovice a.a. NS 994  
 Frydek - Mistek 73805 - Czech Republic  
 Tel.: (420-658) 423-115  
 Fax: (420-658) 312-83  
 Email: urbanous@applet.cz

**GUINEA**

Mr. Baldé Younoussa  
 Directeur Developpement Rural  
 C.G.C.  
 Compagnie Guineenne du Coton  
 Cite chemin de fer Immueble Labe C.  
 B.P. 1442  
 Cohakry - Guinea

Tel.: (224) 430713  
 Fax: (224) 430714  
 Email: cgc@afribone.com

Mr. Kozo Zoumanigui  
 Assistant General Director  
 C.G.C.  
 Compagnie Guineenne du Coton  
 Cite chemin de fer Immueble Labe C.  
 B.P. 1442  
 Cohakry 224 - Guinea  
 Tel.: (224) 430713  
 Fax: (224) 430714  
 Email: cgc@afribone.com

### MALAWI

Mr. Corin Jones  
 Managing Director  
 Great Lakes Cotton Company Ltd.  
 Cnr Mahatma Gandhi & Marshall Road  
 Mandala P.O. Box 745  
 Blantyre - Malawi  
 Tel.: (265) 672-192  
 Fax: (265) 672-173  
 Email: glcc@malawi.net

### MAURITIUS

Mr. Harold Dove  
 Consultant  
 Palmar International, Ltd.  
 C/o Sweat Sun Ltd.  
 Industrial Zone  
 Coromandel - Mauritius  
 Tel.: (230) 204-7000  
 Fax: (230) 204-7050  
 Email: inf@sweatsun.intnet.mu

### MOROCCO

Mr. Abdelali Berrada  
 President  
 COMAPRA  
 Moroccan Company of Marketing  
 for Agricultural Products  
 59 Avenue Allal Ben AbdellaH  
 B.P. 563  
 Rabat 25477 - Morocco  
 Tel.: (212-37) 701-202  
 Fax: (212-37) 706-457  
 Email: comapra@Iam.net.ma

### MOZAMBIQUE

Dr. Duncan Boughton  
 Associate Professor  
 Michigan State University  
 Agricultural Economics Department  
 Room 207 Agriculture Hall  
 East Lansing Michigan 48864 - USA  
 Tel.: (2581) 460-539  
 Fax: (2581) 460-296  
 Email: boughton@msu.edu

Mr. Higinio De Marrule  
 Research Associate  
 Ministry of Agri. & Rural Development  
 Department of Policy Analysis  
 Room 207 Agriculture Hall  
 MSU  
 East Lansing Michigan 48824-1039 - USA  
 Tel.: (2581) 460-131  
 Fax: (2581) 460-296  
 Email: higinom@virconn.com

Mr. Carlos Henriques  
 General Manager  
 LOMACO  
 Av. 25 de Setembro nr. 1509 - 3¼ andar  
 Maputo - Mozambique  
 Tel.: (258-1) 422-126  
 Fax: (258-1) 422-634  
 Email: lomaco@tropical.co.mz

Mr. Paulo Guilherme Negrao  
 Executive Director  
 Mozambican Cotton Ginners' Assoc.  
 Av. Samora Machjel 30/2  
 Maputo - Mozambique  
 Tel.: (258-1) 460-539  
 Fax: (258-1) 422-634  
 Email: aam@tropical.co.mz

Mr. Gabriel Paposseco  
 Head  
 Mozambique Institute for Cotton  
 Department of Fiber Technology  
 Av. Eduardo Mondlane, 2221-1  
 Av. Vladimir Lenine 691-13  
 Maputo 806 - Mozambique  
 Tel.: (258-1) 431-015  
 Fax: (258-1) 430-679  
 Email: iampab@zebra.uem.mz

**PORTUGAL**

Mr. Luis Pinto  
Operations Manager  
SGS Portugal S.A.  
Rua do Ouyeiro 29/30  
Maia 4470 - Portugal  
Tel.: (351-22) 943-5610  
Fax: (351-22) 943-5619  
Email: luis\_pinto@sgs.com

**SINGAPORE**

Mr. Vibhu Nath  
Product Centre Head (East Africa)  
Olam International Ltd.  
Cotton Department  
9 Temasek Boulevard #11-02, Suntec Tower Two  
Suntec City,  
Tower Two 038989 - Singapore  
Tel.: (65) 434-1513  
Fax: (65) 339-9755  
Email: vibhu@olamtanzania.com

**ZAMBIA**

Mr. West Chitah  
Cotton Agronomist  
Cotton Development Trust  
P.O. Box 670057  
Mazabuka - Zambia  
Tel.: (260-32) 306-83  
Fax: (260-32) 306-83  
Email: cdt@zamnet.zm

Mr. Rameshbhai J. Patel  
Director  
Swarp Spinning Mills Plc.  
P.O. Box 71846  
Ndola - Zambia  
Tel.: (260-2) 650-178  
Fax: (260-2) 650-111  
Email: rjpatel@zamtel.zm

Mr. Nick Wilkinson  
Managing Director  
Dunavant Zambia  
P.O. Box 30178  
Lusaka - Zambia  
Tel.: (260-1) 286-614  
Fax: (260-1) 287-138

---

## SECRETARIAT

Dr. Terry P. Townsend  
Secretary General

Mr. Federico Arriola  
Administrative Officer

Dr. Rafiq Chaudhry  
Head, Technical Information Section

Mr. Gérald Estur  
Statistician

Mr. Andrei Guitchounts  
Economist

Ms. Carmen S. León  
Bilingual Assistant

Mr. John Mulligan  
Manager, Information Systems

Mr. Carlos Valderrama  
Economist

## INTERPRETERS

Mr. Guillermo Baserva  
Spanish Interpreter  
Tel. (540) 364-3711  
Fax: (540) 364-7332  
Email: Cirileco@aol.com

Mr. Michael Gordon  
French Interpreter  
Tel. (202) 363-9290  
Email: mike.gordon@verizon.net

Ms. María Cristina Quesada  
Spanish Interpreter  
Tel. (58-2) 256-3776  
Fax: (58-2) 256-3776  
Email: edelavega@etheron.net

Ms. Laetitia Rice  
French Interpreter  
Tel. (301) 365-6681  
Fax: (301) 365-4312  
Email: laetitiarice@erols.com

Mr. Magdy Rizk  
Arabic Interpreter  
Tel. (703) 642-8843  
Fax: (703) 642-5212

## ORGANIZING COMMITTEE/SUPPORT STAFF

Mr. William Adlam (CCGA)  
Ms. Michele Bragge (CCGA)  
Ms. Barbara Dickens (Hallmark)  
Ms. Jane Munyama (COTTCO)  
Ms. Sabina Mutangadura (COTTCO)

Ms. Gladys Bute  
Ms. Corinne Butler  
Ms. Fungai Dunne  
Mr. John Lunga  
Mr. Mandewa  
Ms. Belight Musungwa  
Ms. Nasa Nwamadi  
Ms. Mavis Nyoni  
Ms. Marian Pollard  
Ms. Laura van Deventer  
Ms. Sue Von Broemsen  
Ms. Libby White